







Message du Président

Telle est notre conviction pour assurer une production d'huile de palme et de caoutchouc qui soit bénéfique à tous ainsi qu'à l'environnement : employés, planteurs villageois, communautés, consommateurs.

Le palmier à huile « Elaeis Guineensis » est le végétal le plus généreux de notre planète, le meilleur transformateur de l'énergie solaire (photosynthèse) : sur une surface donnée, il produit au moins cinq fois plus de denrées alimentaires que ses concurrents tels le soja, le tournesol ou le colza. La production d'huile de palme est donc la réponse la plus efficiente que nous offre la nature à une problématique humanitaire fondamentale : celle de la faim dans le monde.

L'huile de palme que nous produisons est majoritairement consommée dans les pays producteurs, elle contribue significativement à la sécurité alimentaire des populations de ces régions, en pleine explosion démographique.

Quant au caoutchouc naturel, il est un substitut végétal renouvelable aux élastomères issus de l'industrie pétrochimique, sa culture offre de surcroit une fixation efficiente du carbone de notre atmosphère. Il représente également une diversification attrayante parmi les revenus des planteurs villageois.

Par essence, notre métier relève du très long terme, puisqu'il faut plusieurs années avant d'envisager la récolte de nos arbres. Il nécessite une main d'œuvre importante et de grandes surfaces. C'est pourquoi il ne peut s'envisager qu'avec un établissement harmonieux et une implication sociale profonde parmi les communautés avoisinantes et nos employés.

Le nouveau rapport de développement durable que vous avez en main présente le travail accompli par notre Groupe pour perpétuer son développement socio-économique responsable : créer une valeur partagée avec tous ceux et celles qui y contribuent au quotidien.

La création de la Socfin fut basée sur l'agriculture traditionnelle du palmier à huile et de l'hévéa. Depuis, tout en veillant à une implantation respectueuse dans son environnement au sens le plus large, la vocation de la Socfin a constamment été d'améliorer l'ensemble de ses pratiques agricoles, de les transmettre à ses employés ainsi qu'aux planteurs villageois. Respectueuses et évolutives, ces pratiques permettent une optimisation de la productivité des arbres et, le cas échéant, de produire plus sans étendre les terres cultivées.

Notre volonté de transmettre sans relâche notre savoir-faire et notre capacité d'innovation continuelle ont garanti la performance du Groupe depuis plus d'un siècle. Par ailleurs, nous sommes bien évidemment conscients de l'influence de nos activités sur les milieux avoisinants, naturels ou habités. Pour cela, nous œuvrons à réduire et prévenir notre impact en mettant en place des pratiques agricoles innovantes,

transformatrices, et si possible régénératrices.

Nos plantations sont situées dans des zones rurales reculées, donc souvent exposées à des niveaux élevés d'incertitude sociale, sanitaire et alimentaire. L'identification de ces risques fait partie intégrante de notre gestion responsable et nous tentons jour après jour à améliorer les conditions de vie et de travail, ce dans 10 pays, sur 36 sites opérationnels, pour 50 000 employés locaux et 40 000 petits planteurs.

Dans ce but, nos installations incluent 311 écoles où plus de 61 000 enfants sont formés par 2 800 professeurs. Nous y avons également implanté 92 hôpitaux et dispensaires dont s'occupent 36 médecins. Ceux-ci ont effectué 440 000 consultations en 2019. Le coût de ces activités sociales est de

Nos activités génèrent la création de dizaines de petites entreprises associées à nos plantations, ou simplement proches d'elles. Il s'agit donc de milliers d'emplois directs et indirects, favorisant à long terme les fondations d'un réel tissu économique local.

36,3 millions € en 2019, budget couvert par notre Groupe.

A travers notre engagement, nous souhaitons montrer le rôle important que joue le secteur privé dans ces régions. Cela signifie, apporter de nouvelles idées, des approches novatrices et les ressources pour gérer les problématiques auxquelles nous sommes confrontés. Nous avons ainsi établi des partenariats avec plusieurs organisations, centres de recherche scientifique, universités ou experts de la santé et de l'éducation.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes confrontés à la situation exceptionnelle de la pandémie de Covid-19, nos activités en sont bien évidemment impactées, d'un point de vue commercial d'une part, mais surtout, d'un point de vue humain et sanitaire. Nous suivons donc au jour le jour son évolution et prenons sur chaque site des mesures significatives d'accompagnement en accord avec nos conseils et les autorités locales.

Nous vous invitons à découvrir notre stratégie dans ce rapport et vous encourageons à partager vos idées afin que tous ensemble nous continuions à progresser et créer encore plus d'impacts positifs dans les années à venir. Pour tout ce travail, nous sommes guidés par la raison d'être de notre société, à savoir d'améliorer les conditions de vie rurale en encourageant une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice.

Hubert Fabri Président info@socfin.com

36,3 MILLIONS €

BUDGET DÉVELOPPEMENT DURABLE



TABLE DES MATIÈRES



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous »

Les Objectifs de Développement Durable (ODD), fixés par l'ONU en 2015, définissent les priorités mondiales de développement durable, en mettant en évidence les plus grands problèmes sociaux et environnementaux de notre planète. Ils comprennent 17 objectifs à atteindre pour 2030 et donnent « la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous ». En tant que Groupe international, nous voulons contribuer à la réalisation de ces objectifs. Nous avons sélectionné ceux auxquels nous pouvons participer grâce à la stratégie de développement durable que nous avons mise en place.

Notre performance par rapport à ces objectifs est mise en évidence tout au long de ce rapport.

01



08



PAS DE PAUVRETÉ

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

02



FAIM « ZÉRO »

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

03



BONNE SANTÉ ET BIEN ÊTRE

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

04



ÉDUCATION DE QUALITÉ

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

05



ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

06



EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

10



INÉGALITÉS RÉDUITES

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

12



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Établir des modes de consommation et de production durables

13



MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

15



VIE TERRESTRE

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité





1.1 Nos chiffres clés



1.2 Notre organisation



1.3 Notre histoire



1.4 Notre présence dans le monde



1.5 Notre système de gouvernance



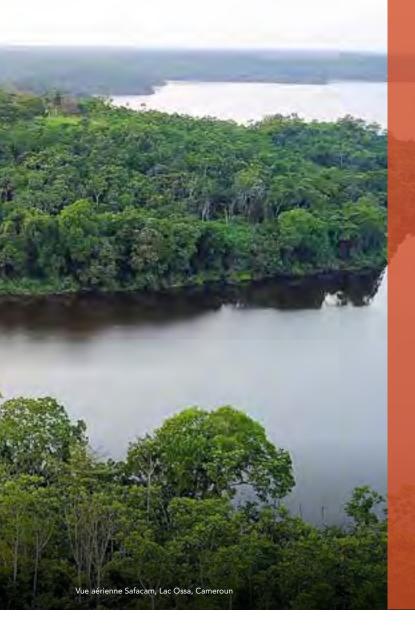
1.6 Notre ambition



1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable



1.8 Nos engagements d'ici 2025





73,4 MILLIONS €INVESTISSEMENTS TOTAUX DU GROUPE



36,3 MILLIONS €BUDGET
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

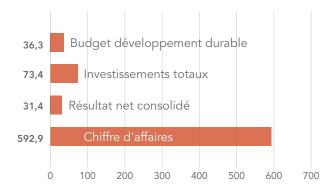


47 600 EMPLOIS
DIRECTS ET
INDIRECTS

1.1 Nos chiffres clés

Nous sommes convaincus que la pérennisation de nos activités est la base nécessaire à tout programme de développement durable. Et, l'année 2019 a été plutôt favorable avec une légère augmentation de notre chiffre d'affaires à 593 millions €.

Chiffre d'affaires et investissements en 2019 (M€)



Sur tous les sites où nous travaillons, notre objectif est que nos activités de production d'huile de palme et de caoutchouc soient bénéfiques à tous : aux employés et à leur famille, aux planteurs villageois et aux communautés en améliorant leurs conditions de vie.

Par exemple, l'huile de palme que nous produisons en Afrique est destinée à la consommation locale. Elle contribue de cette manière à la sécurité alimentaire de ces populations, en pleine explosion démographique.

Production d'huile de palme brute (tonnes)				
	2017	2018	2019	
Huile de palme produite par nos plantations	407 741	426 277	434 013	
Huile de palme produite sur base d'achats de fruits à des tiers	24 730	30 554	34 428	
Total	432 471	456 831	468 441	

En effet, dans ces régions, l'huile de palme, constitue la base alimentaire de la cuisine traditionnelle de centaines de millions de personnes depuis des millénaires.

L'explosion démographique en Afrique exige un approvisionnement en matières premières de plus en plus important, que l'agriculture familiale locale actuelle ne parvient pas à satisfaire en termes de quantité, tout en assurant le respect des standards internationaux en termes d'hygiène et de respect de l'environnement.

Cette situation rend ces pays dépendants des importations venant d'Asie du Sud-Est alors que leur potentiel agricole leur permettrait d'être autosuffisants.



Le Nigéria, par exemple, importe chaque année 1,25 millions de tonnes d'huile de palme afin de satisfaire les besoins de sa population en huile, soit une dépense de centaines de millions de dollars en importations.

Nous mettons donc en place des partenariats avec les planteurs villageois ce qui favorisent le développement de leurs propres plantations, augmentent la quantité d'huile produite localement et réduit finalement la pauvreté dans ces régions en améliorant les conditions de vie.

Et, contrairement à l'idée préconçue, le modèle de « plantation agro-industrielle » et le modèle de « plantation villageoise » sont complémentaires et interdépendants. Couplés l'un à l'autre, ils répondent de façon efficace et adaptée aux besoins de développement socio-économique de ces régions, tout en assurant une préservation de leur environnement.

Production de caoutchouc sec (tonnes)				
	2017	2018	2019	
Caoutchouc sec produit par nos plantations	63 374	62 895	68 873	
Caoutchouc sec produit sur base d'achats de caoutchouc humide à des tiers	66 297	81 950	94 102	
Total	129 671	144 845	162 975	



468 441 TONNES D'HUILE DE PALME PRODUITES



162 975 TONNESDE CAOUTCHOUC PRODUITES



VENTE DE DE SEMENCES:

6,74 MILLIONS



192 859 ha DE PLANTATIONS

33% D'HEVÉAS **67%** DE PALMIERS

1.2 Notre organisation

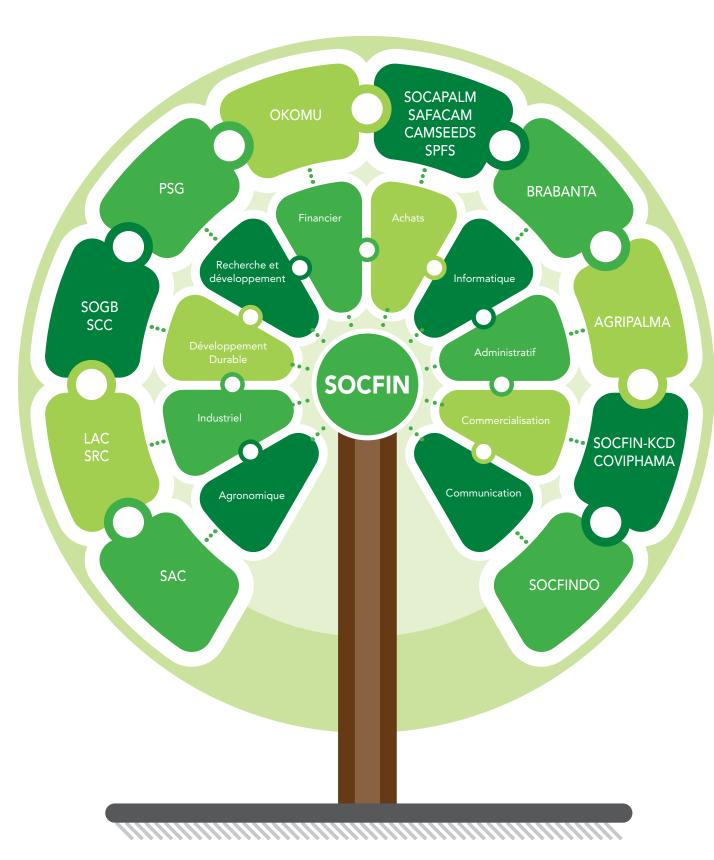
Nous tenons à soutenir nos équipes opérationnelles de manière efficace. Pour cela, au fur et à mesure des années, nous nous sommes structurés en différentes filiales, répondant chacune à un domaine d'expertise bien précis :

- Socfinco FR: gestion de nos plantations agro-industrielles et assistance technique;
- Sodimex FR : centrale d'achats au service de nos plantations ;
- Sogescol FR: commercialisation et exportation de notre caoutchouc naturel et de notre huile de palme;
- Socfin Research : recherche scientifique dans le domaine agronomique ;
- Socfin Green Energy: développement et exploitation de nos installations productrices d'énergies vertes;
- Induservices FR : développement et fourniture de nos solutions informatiques et administratives.

Nos filiales locales comptent 16 sites agro-industriels (36 sites opérationnels) et 2 centres de recherche.

Au quotidien, nous travaillons tous en étroite collaboration afin de garantir une intégration cohérente entre le développement global du Groupe, les opérations sur le terrain et l'implémentation de nos engagements de développement durable pour aller vers une agriculture tropicale responsable et transformatrice.

NOTRE ORGANISATION



1.3 Notre histoire



Fondation de la société financière des caoutchoucs, Socfin S.A.

Chaque village est doté d'une crèche, d'une école primaire, d'un dispensaire, d'une place des marchés, d'un magasin et d'un terrain de football. Le personnel est logé aux frais de l'Entreprise à proximité de son lieu de travail. Les soins médicaux des employés et de leur famille sont pris en charge. Les hôpitaux des plantations sont gérés par des médecins expatriés accompagnés d'équipes locales. Le Groupe est pionnier en matière d'agriculture tropicale responsable

Indonésie:

naissance de Socfindo, d'une joint-venture entre Plantation Nord Sumatra et le gouvernement indonésien

1973

1990

1990

1994

1996

Toutes les maisons sont remplacées par des constructions en dur. Un « camion cinéma » tourne sur les plantations afin d'y assurer au moins une séance mensuelle et des spectacles traditionnels organisés

Naissance du Groupe Socfin dont la vocation est d'étudier, réaliser et gérer pour le compte de ses clients, ou pour son propre compte, des projets agroindustriels de plantations et d'usines, travaille en collaboration avec des organismes de recherche

Nigéria : à la demande de l'Etat nigérian, Socfin devient actionnaire majoritaire d'Okomu pour optimiser la production d'huile de palme et satisfaire la demande nationale

Socfin devient un producteur de graines sélectionnées de renommée internationale

Côte d'Ivoire : privatisation des O

Côte d'Ivoire : lancement d'un C

l'ouverture de la région

SOGB

complexes agro-industriels suite à un appel d'offre publique, le Groupe Socfin obtient une majorité dans le capital de la

Cameroun: acquisition de la C Socapalm dans le cadre d'un appel d'offre public en vue de sa privatisation

2000

1999

1998

Cameroun : le Groupe SIPH cède la SPFS au Groupe Socfin

Libéria: après la guerre civile, la Société Financière Internationale et Proparco demandent au Groupe Socfin de participer à la de LAC et de l'usine de traitement

réhabilitation des complexes agroindustriels du pays : modernisation de caoutchouc de Weala

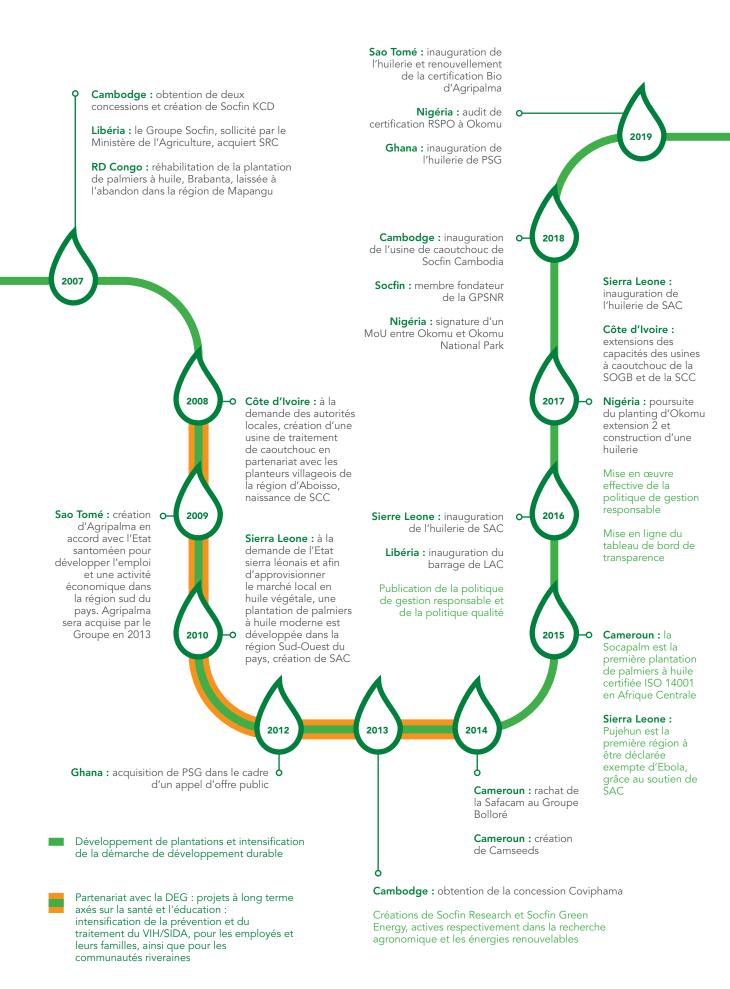


programme de plantations villageoises en partenariat avec la DEG pour soutenir

- Contexte historique
- Développement des projets
- **RSE**



1. Notre Groupe



1.4 Notre présence dans le monde



SIERRA LEONE

SAC

Créée par SOCFIN en 2010 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 18 473 ha 12 349 ha de palmiers à huile Production de 24 297 T d'huile de palme Emplois 3 287



LIBÉRIA

SRC

Acquise par SOCFIN en 2007 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 8 000 ha 4 445 ha d'hévéas Emplois 736

LAC

Acquise par SOCFIN en 1998 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 121 407 ha 12 817 ha d'hévéas 1 usine à caoutchouc Production de 24 939 T de caoutchouc Emplois 4 292



CÔTE D'IVOIRE SOGB

Acquise par SOCFIN en 1994 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 34 712 ha 16 432 ha d'hévéas 7 489 ha de palmiers à huile 1 usine à caoutchouc 1 huilerie 1 palmisterie Production de 62 678 T de caoutchouc Production de 38 579 T d'huile de palme Production de 2 551 T d'huile de palmiste Emplois 8 237

SCC

Créée par SOCFIN en 2008 1 usine à caoutchouc Production de 38 233 T de caoutchouc Emplois 437

Emplois: emplois directs et indirects



GHANA

PSG

Acquise par SOCFIN en 2012 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 18 303 ha 958 ha d'hévéas 6 140 ha de palmiers à huile 1 huilerie Production de 1 523 T d'huile de palme Emplois 2 104



NIGÉRIA OKOMU

Acquise par SOCFIN en 1990 Extension acquise en 2014 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 33 113 ha 7 335 ha d'hévéas 19 061 ha de palmiers à huile 1 usine à caoutchouc 1 huilerie Deuxième huilerie opérationelle en 2021 1 palmisterie Production de 7 248 T de caoutchouc Production de 42 204 T d'huile de palme Production de 2 332 T d'huile de palmiste Emplois 4 752







RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO **BRABANTA**

Acquise par SOCFIN en 2007 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 8 362 ha 6 169 ha de palmiers à huile 1 huilerie Production de 16 243 T d'huile de palme Emplois 3 280



CAMEROUN SAFACAM

Acquise par SOCFIN en 2014 Concession de 17 690 ha

4 307 ha d'hévéas

5 328 ha de palmiers à huile

1 usine à caoutchouc

1 huilerie

1 palmisterie

Production de 7 393 T de caoutchouc Production de 16 065 T d'huile de palme Production de 8 190 T d'huile de palmiste Emplois 2 759

SOCAPALM

Acquise par SOCFIN en 2000 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 58 063 ha 2 067 ha d'hévéas 32 584 ha de palmiers à huile 6 huileries Production de 140 349 T d'huile de palme Emplois 5 197

CAMSEEDS

1 laboratoire de recherche Vente de 430 000 semences Emplois 248

SPFS

Acquise par SOCFIN en 1999 1 raffinerie Production de 5 500 T d'huile raffinée Emplois 37



CAMBODGE **SOCFIN KCD**

Acquise par SOCFIN en 2007 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 6 659 ha 3 898 ha d'hévéas 1 usine à caoutchouc Production de 3 722 T de caoutchouc Emplois 763

COVIPHAMA

Acquise par SOCFIN en 2013 Domaine de l'Etat, bail emphytéotique Concession de 5 345 ha 3 300 ha d'hévéas Emplois 219





INDONÉSIE **SOCFINDO**

Créée par Socfin en 1968 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 48 106 ha 7 632 ha d'hévéas 38 448 ha de palmiers à huile 2 usines à caoutchouc 9 huileries

1 raffinerie

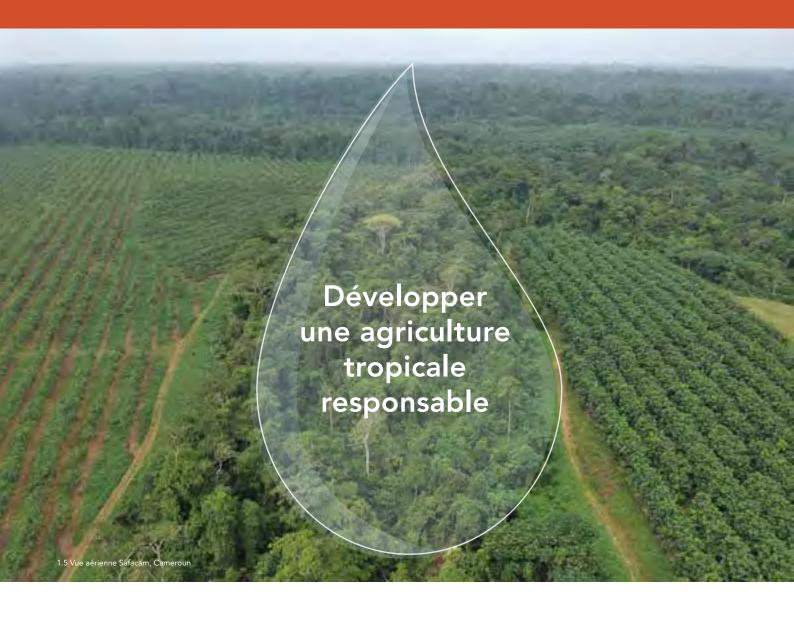
1 palmisterie

Production de 11 334 T de caoutchouc Production de 189 462 T d'huile de palme Vente de 6,308 millions de semences Emplois 10 526



SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE AGRIPALMA

Acquise par SOCFIN en 2013 Domaine de l'État, bail emphytéotique Concession de 4 917 ha 2 100 ha de palmiers à huile 1 huilerie Production de 1 075 T d'huile de palme Emplois 793



1.5 Notre système de gouvernance

Fin 2018, nous avons établi une charte de gouvernance, approuvée par notre Conseil d'Administration, et nous publions aussi chaque année, au sein de notre rapport annuel financier, une Déclaration de Gouvernance.

Le Conseil d'Administration joue un rôle actif d'orientation et de formulation de la stratégie de développement durable, et reconnaît que le développement durable doit s'inscrire au cœur du modèle des activités du Groupe et qu'il est essentiel pour assurer sa réussite à long terme. De ce fait, il approuve et encourage les politiques relatives au développement durable et à la gestion responsable, et met à disposition les moyens financiers et humains nécessaires pour atteindre les objectifs. Concrètement, le CEO du Groupe Socfin a la responsabilité du département développement durable du Groupe qui est géré par un Directeur développement durable et son équipe, et chaque filiale a également un département développement durable en place. Au sein de notre Groupe, sur 205 postes d'administrateur, 2 sont occupés par des femmes dans les différentes holdings et filiales.

1.6 Notre ambition

« Développer une agriculture tropicale responsable ».

Nous voulons que nos activités de production d'huile de palme et de caoutchouc soient bénéfiques à tous : aux employés locaux sur le terrain, aux planteurs villageois et aux communautés ; afin de les aider à construire une vie meilleure pour les générations futures.

Notre programme de développement durable se concentre sur 3 domaines d'impact : le développement rural, les employés et les communautés, et l'environnement, pour lesquels nous mettons en œuvre de nombreuses initiatives amenant une performance économique à long terme, un respect des droits humains, un bien-être social, une santé, une sécurité et une gestion des ressources naturelles telles que l'engagement « zéro-déforestation ».

1. Notre Groupe

1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable

1.7.1 Notre politique de gestion responsable et notre code éthique

Depuis notre création en 1909, nous avons toujours adopté une approche à long terme, basée sur le bon sens et la bienveillance.

L'optimisation de l'ensemble des ressources naturelles, humaines, matérielles et financières nous apparaît primordiale pour assurer une performance, qui soit à la fois saine, éthique et pérenne sur le long terme.

Fort de cette vision, nous avons opté pour une approche de gestion non seulement responsable mais aussi transformatrice.

Notre approche est formalisée dans notre politique de gestion responsable¹, qui est considérée comme robuste par nos clients et autres parties prenantes.

Elle a été développée en impliquant de nombreuses parties prenantes internes et externes. Notre politique va au-delà d'un engagement sur les trois piliers traditionnels du développement durable ; elle intègre désormais des aspects sociétaux, de traçabilité et de transparence, applicables à toute la chaîne d'approvisionnement de notre Groupe.



Ces engagements que nous avons pris sont applicables à nos plantations mais également à nos sous-traitants et fournisseurs. Ces règles sont spécifiées dans les contrats qui nous lient à eux et ils sont régulièrement audités, dans le cadre des systèmes de gestion, afin de s'assurer que leurs activités s'inscrivent dans les objectifs environnementaux et sociaux du Groupe.

Nous disposons également d'un « code éthique de l'employé et de l'entreprise² » et d'un « code des fournisseurs³ », tous deux accompagnés d'une politique « lanceurs d'alerte⁴ ».

1.7.2 Nos engagements

1.7.2.1 Nous veillons au respect strict des lois environnementales et sociales nationales

Nous nous sommes toujours engagés à être pleinement conformes aux législations environnementales, sociales et foncières des pays hôtes.

Nos équipes ont aussi développé des procédures de veille juridique et les ont incluses dans leur système de gestion, comme les différentes normes ISO ou les Principes et Critères de la Table Ronde pour l'Huile de Palme Durable (RSPO), ce qui leur permet d'anticiper les nouvelles réglementations et d'éviter des pratiques non conformes.



^{1,2,3,4} www.socfin.com/fr/engagements

NOUS APPLIQUONS UNE **ZÉRO TOLÉRANCE** CONTRE :

1.7.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre :

✓ Le travail des enfants



Nous ne pouvons tolérer qu'un enfant en âge de franchir les portes de l'école soit amené à travailler. C'est pourquoi nous n'engageons

ou n'employons aucun individu en dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi fixé par la législation locale ou les conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Nos équipes prennent des mesures adéquates pour prévenir tout travail d'enfant en vérifiant l'âge de tous les employés, en se basant sur des documents tels que les actes de naissance, les registres scolaires, les cartes d'identité et les permis de conduire.

Nous ne faisons aucune exception à cette politique, nos équipes font régulièrement l'objet de contrôles par leurs responsables hiérarchiques et les inspecteurs du travail locaux.

Toute infraction à cet engagement serait sévèrement sanctionnée.

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, nous avons mis au point un système d'audit destiné à vérifier que cette politique est correctement appliquée par nos fournisseurs de matières premières et par nos sous-traitants.

Dans le cadre du projet « Rubberway », auquel nous participons, des « checklists » ont été développées et testées (au sein de la SCC et de la SOGB en Côte d'Ivoire) afin d'identifier les différents risques sociaux et environnementaux dans les chaînes d'approvisionnement, notamment le travail d'enfants.

✓ Le travail forcé ou obligatoire

Nous sommes tous libres et égaux et ne tolérons pas le recours au travail forcé ou obligatoire, y compris le travail pénitentiaire, le travail lié à un règlement de dettes ou gages, l'esclavage,

travail lié à un règlement de dettes ou gages, l'esclavage, la servitude et toute forme de trafic d'humain.

En 2019, aucun événement non conforme n'a été identifié et toute infraction à cet engagement serait sévèrement sanctionnée.

✓ La corruption



Notre code éthique des employés et des filiales, précise sans ambiguïté que personne ne peut offrir des sommes illicites au nom du Groupe

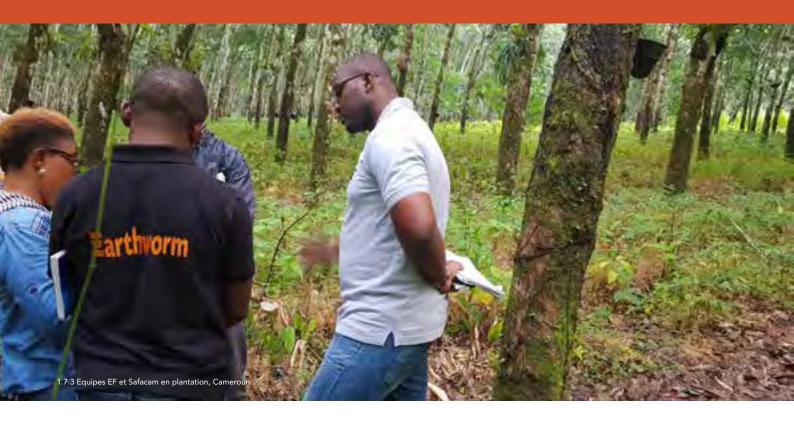
Socfin ou d'une de ses filiales.

En outre, notre centrale d'achats Sodimex est la plus exposée à ces pratiques ce qui l'a amené à développer un code de déontologie qui encadre et limite drastiquement ces pratiques. Cette première version sera mise à jour en 2020.

✓ Le comportement anticoncurrentiel

Conformément aux codes éthiques et au code de déontologie (Sodimex), les employés doivent s'abstenir de pratiques limitant la concurrence et, dans le cas d'achats, s'assurer que les concurrents restent sur un pied d'égalité tout au long de la procédure d'achat.





1.7.3 Nos partenaires au quotidien

Pour nous, un partenariat gagnant-gagnant avec une organisation de développement, une université, un organisme de microfinance, etc. permet une synergie de compétences différentes autour d'un objectif commun de développement durable.

Nous pensons que nos compétences, et nos ressources sont complémentaires et que les concilier permet d'atteindre encore mieux nos objectifs de développement communs. Par exemple, nous avons formalisé nos engagements dans notre politique de gestion responsable et nous avons décidé de devenir membre de Earthworm Foundation (EF, Ex TFT, The Forest Trust) pour nous accompagner dans la mise en œuvre de cette politique au sein de nos filiales.

⊻arthworm

1.7.4 Nos parties prenantes nous évaluent

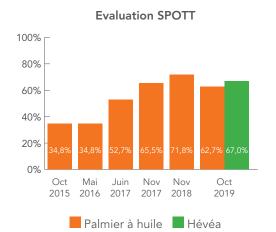
Nos performances en matière d'éthique, de durabilité et de gestion responsable et notre transparence sont évaluées périodiquement par nos clients, fournisseurs de services et/ou par des organismes évaluateurs spécialisés. Certains, comme la majorité des pneumaticiens ou les grandes banques, font appel à l'organisme EcoVadis, qui nous a attribué le score de 51%, ce qui correspond à « Silver ».



Parmi les fournisseurs attitrés de Michelin, nous nous positionnons au-dessus de la moyenne pour l'ensemble des critères : environnement, social, éthique des affaires et achats responsables.



La disponibilité publique d'informations relatives aux questions environnementales, sociales et de gouvernance est également évaluée par des organismes neutres, comme SPOTT⁵ ou Global Canopy⁶. Les scores obtenus sont représentés dans le graphique ci-dessous.



 $^{^{\}rm 5}$ www.spott.org/palm-oil et www.spott.org/natural-rubber

⁶ www.globalcanopy.org

1. Notre Groupe

Jusqu'à 2018, l'évaluation SPOTT se faisait uniquement sur le palmier à huile, le Groupe Socfin a graduellement augmenté son score, de 28% en 2014 à 71% en 2018. Le Groupe est classé parmi les 20 meilleures entreprises évaluées, notamment grâce à l'engagement de transparence mis en place et à la communication réalisée sur ses sites web, par ses rapports développement durable, et via son tableau de bord de transparence. Par conséquent, en 2018, le Groupe Socfin est passé de la catégorie orange à la catégorie verte, qui est la catégorie la plus élevée, et était classé 17ème sur 70 entreprises étudiées.

A partir de 2019, SPOTT a ajouté l'évaluation de l'hévéa à celle du palmier à huile.

Les résultats SPOTT publiés en octobre et novembre 2019, pour respectivement le palmier et l'hévéa, sont de 62,7% et de 67% (les moyennes de toutes les sociétés évaluées sont de 35,2% pour le palmier et de 36% pour l'hévéa). Ceci nous place en 24ème position sur 99 pour le palmier et en 3ème position sur 15 pour l'hévéa.

Le score palmier est inférieur à celui obtenu lors de l'évaluation 2018 ; cela s'explique par une nouvelle méthodologie qui insiste davantage sur les méthodes de suivi et les éléments démontrant la réalisation des engagements pris.

Socfin a établi un plan d'action qui permettra d'augmenter les scores lors des prochaines évaluations. Global Canopy Programme, Forest 500, a fait une nouvelle évaluation et a publié les derniers scores en février 2020; nous sommes passés de la 30^{ème} à la 9^{ème} place sur 350, avec un score de 59% ou 3/5. (Il faut noter que la méthodologie de l'évaluation a aussi été modifiée et a rendu ses critères plus exigeants).

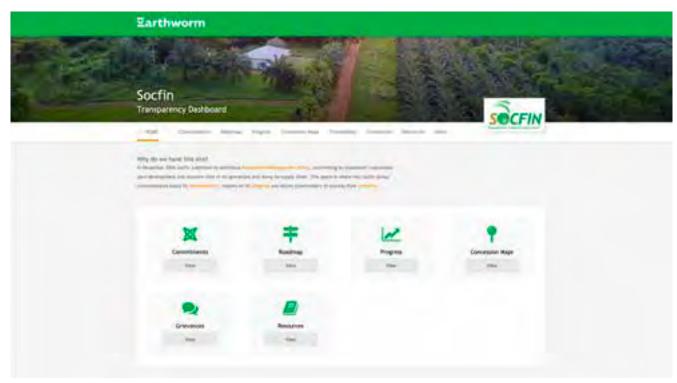
1.7.5 Notre système de gestion des plaintes



Pour renforcer notre transparence, nous avons aussi créé un « tableau de bord de transparence » disponible en ligne et que nous gérons conjointement avec EF.

Avec leur appui, nous avons aussi formalisé notre **procédure de gestion des plaintes externes**⁷. Cette procédure est disponible en ligne tout comme les plaintes externes enregistrées et leur suivi.

Au 31 décembre 2019, 4 des 6 plaintes enregistrées avaient été clôturées et 2 étaient en phase d'investigation. Cette gestion conjointe des plaintes et du tableau de bord garantit aux visiteurs une information neutre et transparente.



⁷ www.socfin.com/dashboard

Sites	RSPO	ISO 9001	ISO 14001	OHSAS 18001	GGAP Bio Agricert	ISO 17025 ISCC - ISPO SMK3 - SNI SIR
SAC			√			
LAC	N/A	√				
SRC	N/A		√			
SOGB	Č 2021	√	√			
SCC	N/A	√	√			
PSG	Č 2021					
Okomu	01/2020	√	√	√		
Safacam		√				
Socapalm	Č 2021		√			
Brabanta						
Agripalma	Č 2021				√	
Socfin Cambodia	N/A	 ბ2020				
Socfindo	√	√	√	√		√
Sogescol	N/A	√	N/A			

U En cours - Prévision date certification √ Obtenu

1.8 Nos engagements d'ici 2025

Notre programme de développement durable se concentre sur 3 domaines d'impact pour lesquels nous avons pris des engagements globaux et forts d'ici 2025. Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en œuvre des plans d'actions, des programmes, et des projets sur le terrain qui renforcent nos actions actuelles :

- Assurer 100% de transfert de compétences agricoles techniques, responsables et adaptées.
- Respecter et améliorer le bien-être social des employés, de leurs familles et des communautés.
- Mener des actions intégrées pour combattre la déforestation et protéger les écosystèmes.

✓ Nos certifications obtenues et en cours

En tant qu'acteur international de l'agriculture tropicale responsable, il est important pour nous de démontrer notre conformité à des standards de qualité reconnus et partagés à l'échelle mondiale.

☑ ISO 9001 et ISO 14001

La majorité de nos opérations africaines sont maintenant certifiées ISO 14001.

La certification ISO 14001 ayant été révisée en 2015, nos sites ont entrepris la mise en conformité avec la nouvelle version de la norme et se font désormais auditer selon la nouvelle version.

En parallèle, le système de management de la qualité proposé par la certification ISO 9001 apporte une structure adaptée à notre démarche, elle est aussi très valorisée par la filière du caoutchouc, notamment les pneumaticiens.

RSPO (Roundtable for Sustainable Palm Oil)

Nous sommes membres actifs de RSPO depuis le 7 décembre 2004, via Socfinco et Socfindo. En février 2019, nous avons obtenu une affiliation unique nous permettant d'étendre la certification RSPO à toutes nos filiales africaines. Désormais, le Groupe Socfin est le membre RSPO le plus représentatif des réalités africaines.

De ce fait, toutes nos opérations palmiers sont en processus de certification RSPO. Nous visons 2021 pour certifier l'ensemble de nos sites produisant de l'huile de palme.

GPSNR (Global Plateform for Sustainable Natural Rubber)

Nous sommes membre fondateur de la Global Plateform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR)⁸. Son lancement a eu lieu en octobre 2018. GPSNR a l'avantage de compter parmi ses membres l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, ainsi que des représentants de la société civile (ONG). Les membres s'engagent à respecter les 12 principes de durabilité définis par la plateforme et à établir les standards correspondants à ces principes.

En parallèle à ces certifications et initiatives, les acheteurs majeurs de la filière : Michelin, Bridgestone, Continental, Nestlé, etc. imposent à leurs fournisseurs, dont notre Groupe, une adhésion à leurs politiques et à leurs engagements, à leur tour applicables à toute notre chaine d'approvisionnement.

⁸ www.socfin.com/fr/certifications www.gpsnr.org/files/shares/GPSNR-leaflet.pdf

1. Notre Groupe

PLANNING DE **CERTIFICATION ISO 14001** (PAR FILIALES)



PLANNING DE **CERTIFICATION RSPO** (SUPERFICIES)



✓ Autres initiatives

En 2017, notre filiale à Sao Tomé, Agripalma, a été certifiée selon les critères de l'« agriculture biologique ». Cette certification a été renouvelée en 2018 et 2019.



Fin 2019, la filiale était en audit pour obtenir la certification Bio Suisse, certification obtenue en janvier 2020. **BIO**SUISSE L'ensemble de nos certificats sont visibles sur notre site web8.







2.1 Contexte



2.2 Nos engagements



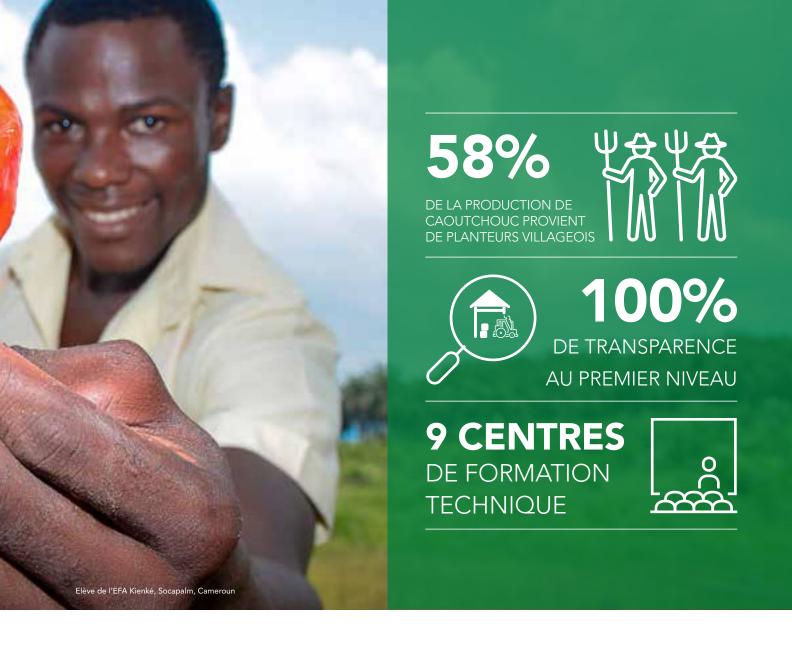
2.3 Des engagements validés par des certifications



2.4 Nos actions pour le développement local et rural



2.5 Notre chaîne d'approvisionnement



2.1 Contexte

Nos activités se déroulent majoritairement dans des zones reculées et pour certaines très peu développées. Nous faisons face à : des situations post-conflits comme en Sierra Leone, au Libéria, ou au Cambodge, à des régions oubliées comme en République démocratique du Congo (RDC), ou à des régions ayant des problèmes de sécurité comme au Nigéria.

Ces années de guerre, de non-investissement dans les infrastructures (routes, réseaux électriques, etc.) ont laissé des traces. L'impact sur les jeunes générations se perçoit aisément, peu de formations et peu d'opportunités de développement de petites entreprises.

Partant de ce constat, nous sommes convaincus qu'associer une activité agro-industrielle au développement de plantations villageoises est une réponse efficace et adaptée aux besoins de développement économique et de sécurité alimentaire de ces régions. Cette approche intègre également des pratiques visant à protéger l'environnement et permet donc de reconstruire l'agriculture locale sur des bases respectueuses tant au niveau économique et social qu'environnemental.

Il est important de rappeler que notre présence dans ces pays est souvent due à une demande des États locaux, comme au Cameroun et en Sierra Leone ou de la Banque Mondiale pour le Libéria. Notre Groupe y a le plus souvent repris d'anciennes entreprises de plantations, pour y moderniser et relancer les activités agro-industrielles souvent tombées en désuétude faute de capacités d'investissement durant les années 1990. Ce sont alors des régions entières qui ont repris vie progressivement.

2.2 Nos engagements

Connaissant l'état de développement socio-économique dans nos régions d'implantation, nous avons formalisé nos grands engagements dans ce domaine pour mieux structurer notre action et participer efficacement à leur développement à long terme.



NOS ENGAGEMENTS

- Garantir l'éthique et améliorer en continu la transparence et la traçabilité;
- Apporter des solutions pour accélérer le développement rural tout en préservant l'environnement;
- Faciliter le développement et la responsabilisation des travailleurs et des jeunes (formations, stages...);
- Améliorer ou créer les infrastructures locales les plus nécessaires (par exemple, construction de routes, écoles de formation technique, etc.);
- Contribuer à assurer une sécurité alimentaire locale dans les pays producteurs d'huile de palme;
- Établir des partenariats pour stimuler l'innovation et la performance en matière de durabilité (exemples : micro-crédits, riziculture, EFA (Ecoles Familiales Agricoles), etc.).

✓ Nos plans d'engagement avec les parties prenantes



Nous ne nous préoccupons pas uniquement de nos travailleurs et de leur famille. Nous nous engageons également auprès des communautés locales et de nos fournisseurs.

Chaque plantation a élaboré depuis plusieurs années son propre « plan d'engagement avec les parties prenantes » et son « plan de développement communautaire » qui en découle, pour assurer l'efficacité et la pertinence des projets menés au bénéfice des communautés locales. Ces plans sont détaillés et actualisés au fur et à mesure que les structures de dialogue valident les besoins des communautés.

Concrètement, nous collaborons autant que possible avec les gouvernements locaux et nationaux, et avec les organisations non gouvernementales présentes dans nos régions d'implantation pour mener des projets de développement communs.



2.3 Des engagements validés par des certifications

Les engagements que nous avons pris sont encadrés et structurés par diverses certifications ou organisations auxquelles nous avons décidé d'adhérer.

2.3.1 RSPO



Notre politique de gestion responsable est totalement alignée avec les Principes et les Critères RSPO.

Le Groupe Socfin est devenu membre de la RSPO en février 2019 (numéro de membre : 1-0269-19-000-00). Pour Socfindo, membre depuis 2004, rien ne change, si ce n'est qu'elle utilise désormais aussi le nouveau numéro de membre.



Toutes nos plantations indonésiennes de palmiers à huile sont d'ailleurs déjà certifiées et notre filiale africaine au Nigéria, Okomu, a réalisé son audit de certification en décembre 2019 et reçu son certificat en janvier 2020.

L'ensemble de nos plantations africaines de palmier à huile seront certifiées en 2020 et 2021.

2.3.2 GPSNR



En octobre 2018, la Global Platform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR) a été

mise en place par un groupe de membres fondateurs dont nous faisons partie.

La mission de GPSNR est de diriger l'amélioration des performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

La vision de GPSNR est d'avoir une chaîne de valeur du caoutchouc naturel juste, équitable et respectueuse de l'environnement.

Les membres de GPSNR doivent adhérer aux 12 principes de caoutchouc naturel durable⁹.

Peu après sa formation, le GPSNR a mis en place ses éléments de gouvernance : statuts, code de conduite, Comité Exécutif dont fait partie Socfin, etc. Puis, des workshops¹⁰ et des groupes de travail ont permis d'avancer sur les objectifs et la stratégie visant à atteindre l'état souhaité (processus équivalent de celui utilisé par RSPO avec la « Theory of change »).

 $^{^{10}}$ www.gpsnr.org/news-publications/smallholders-representation-working-group-update-march-2020



 $^{^{9}\,\}mathrm{www.gpsnr.org/files/shares/GPSNR-leaflet.pdf}$



2.4.1.1 Réunion de sensibilisation des sous-traitants en partenariat avec EF, Safacam, Cameroun

2.4 Nos actions pour le développement local et rural

« Ce n'est pas un secret pour ceux qui vivent aux alentours d'une grande entreprise à l'instar de la Socapalm Kienké, c'est elle qui dicte, consciemment ou pas, le niveau de développement et les populations environnantes vivent au rythme de l'entreprise. Cette dernière impacte tout son environnement, d'abord parce qu'elle surplombe le paysage par ses infrastructures, mais aussi par la dépendance qu'elle entraîne vis-à-vis des voisins en termes d'établissements scolaires, d'hôpitaux et d'autres infrastructures de base. Dans le contexte de nos pays en développement, cette réalité est une lapalissade ; la vie incrustée par l'entreprise est une réponse aux problèmes de précarité et de vulnérabilité des villageois. L'on est en droit de se poser la question de savoir ce qui adviendrait aujourd'hui aux riverains, si la Socapalm Kienké parvenait à disparaître, plus qu'une aide économique, le volet social est énorme ».

Extrait d'un entretien avec M. Le Préfet de l'Océan, Cameroun

2.4.1 Notre collaboration avec nos partenaires locaux

2.4.1.1 Nos sous-traitants

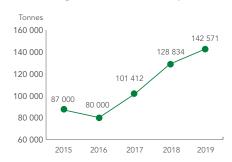
Avec pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat local, les plantations font appel autant que possible aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très Petites Entreprises (TPE) locales.

Okomu collabore avec les PME locales ; par exemple, lors du développement d'Extension 2, 80% des sous-traitants provenaient des communautés environnantes.

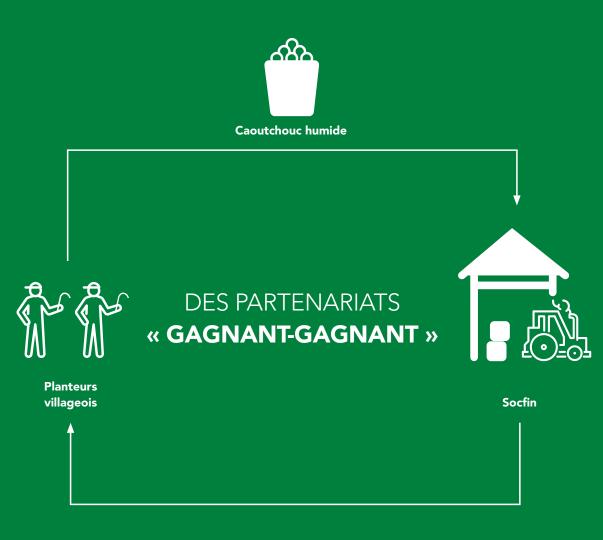
2.4.1.2 Nos partenaires planteurs villageois

Les plantations entretiennent des relations étroites, et spécifiques à chaque région, avec les planteurs villageois d'hévéas et de palmiers. Elles s'approvisionnent auprès d'eux et certaines ont mis en place, à leur initiative ou dans le cadre d'un programme étatique, des projets d'accompagnement et d'encadrement.

Evolution des achats de régimes aux planteurs villageois sur 5 ans Socapalm



Ces partenariats favorisent le développement des plantations villageoises et réduisent ainsi la pauvreté dans ces régions.





Achat de la production au prix du marché



Formations & accompagnements



Fourniture d'intrant phytosanitaire



Fourniture de matériel végétal sélectionné à prix coûtant Ces partenariats permettent aux planteurs de bénéficier de formations et de soutiens financiers, d'accéder à du matériel végétal sélectionné, à des usines de traitement de la production et ainsi au marché international, etc. Par exemple, en Côte d'Ivoire, 8 500 planteurs villageois livrent, au quotidien, leur production à notre usine de SCC.

« L'arrivée de la SCC a favorisé notre bien-être. Devenir partenaires nous a permis d'être crédible devant certaines banques de la place, devant des structures financières et ce, afin d'obtenir des prêts et de pouvoir investir.

La SCC nous a aussi permis de scolariser bon nombre de nos enfants qui, aujourd'hui, accèdent à de grandes écoles. Aussi, le paiement de nos livraisons dans de brefs délais nous facilitent le paiement de nos soins médicaux entre autres ».

Mr Etile, Planteur villageois, délégué du groupement d'Ayamé, SCC, Côte d'Ivoire



2.4.1.2 Monsieur Etile, Planteur villageois, délégué du groupement d'Ayamé, SCC, Côte d'Ivoire

« Depuis la privatisation moi je pense que les installations de la Socapalm sont les bienvenues chez nous dans notre village, c'est grâce à ça que je vis ».

Pierre Mbaka, Planteur villageois, Socapalm Mbambou, Cameroun



2.4.1.2 Pierre Mbaka, Planteur villageois, Socapalm Mbambou, Cameroun



2.4.1.2 Formation des planteurs villageois à la gestion financière, Socapalm Mbongo, Cameroun

Traçabilité des chaînes d'approvisionnement du Groupe à partir de tierces parties (01/2019 - 12/2019)						
	FFB		Caoutchouc naturel humide			
Sites	Petits planteurs	Revendeurs*	Plantations tierces	Petits planteurs	Revendeurs*	Plantations tierces
LAC	N/A	N/A	N/A	73 (1 145)	8 (1 005)	1
SOGB	59 (59)	8	0	5 247 (5 247)	73	0
SCC	N/A	N/A	N/A	241 (5 978)	15 (2 590)	0
Okomu	0	0	1	0	16	0
Safacam	6 (6)	0	0	5 (5)	0	0
Socapalm	954 (1 353)	2	2	N/A	N/A	N/A
Brabanta	1 (130)	0	0	N/A	N/A	N/A
Total	1 020 (1 548)	10	3	5 566 (12 375)	112 (3 595)	1

Entre parenthèses figure le nombre minimum de personnes impliquées dans les groupes de planteurs villageois

^{*} Les revendeurs incluent les coopératives et intermédiaires qui peuvent représenter plusieurs centaines de planteurs villageois

Les planteurs bénéficient ainsi de revenus réguliers tout au long de l'année (à l'inverse des productions de café, cacao, coton, etc.); et, il en résulte une production globale (industrielle et villageoise) plus importante.

Le Groupe s'assure que les opérations des planteurs villageois identifiés soient conformes à sa politique et à ses exigences en matière de gestion responsable.

2.4.1.3 Nos partenaires pour des projets de développement

Au Cameroun, la Socapalm et la Safacam se sont engagées dans un partenariat avec l'IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement) en 2013. Leur objectif commun est de faciliter le développement socio-économique local par la création d'Écoles Familiales Agricoles¹¹ (EFA) qui ont pour but de former les jeunes de la région aux métiers et à l'entreprenariat rural (production agricole, petit élevage, artisanat, transformation, etc.).

Les EFA de Kienké et Dizangué ont ouvert leurs portes en 2014 en suivant le modèle d'alternance : 15 jours à l'école et 15 jours au sein du projet rural. En juin 2017, les EFA ont diplomé leurs premiers entrepreneurs agricoles. Parmi eux, une grande partie s'est lancée comme entrepreneur agricole (7), d'autres ont poursuivi leurs études (10), et enfin, certains ont obtenu des emplois qualifiés (4).

« Les apprenants que nous avons accueillis lors de la création de l'école étaient principalement des enfants en état de décrochage scolaire, pour lesquels les parents n'avaient plus d'espoir. Alors, parvenir à leur donner un rêve, un projet consistant pour leur avenir grâce à l'EFA, est un résultat auquel je ne m'attendais pas et qui a été très satisfaisant. En plus, dans la localité, l'état d'esprit des élèves diplômés de l'EFA est positif. Leurs capacités techniques et leur attitude sont appréciées par les populations ; ce qui est une fierté pour moi ».

Cyril Ledoux TEKEUNDO, Coordinateur régional des EFA à l'IECD et ancien formateur principal de l'EFA de Dizangué, Cameroun



¹¹ L'IECD œuvre depuis 1992 à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux du Cameroun en s'appuyant sur le concept des EFA.



Depuis fin 2019, à Agripalma, nous avons noué un partenariat avec la Fondation du Real Madrid pour associer sport et éducation et contribuer de cette façon au bien-être des enfants. Notre objectif est de susciter une passion pour le sport,

tout en favorisant l'éducation et le respect de valeurs comme l'égalité, l'estime de soi, l'esprit d'équipe, la tolérance etc. Ce sont plus de 85 enfants qui bénéficient de ce projet à Agripalma, ils sont répartis en 7 groupes et s'entraînent deux fois par semaine.

Dans le monde, 306 écoles ont été créées par le Real Madrid Foundation, et ce, dans 76 pays, ce qui bénéficient à près 40 000 jeunes.



2.4.1.3 Jeunes intégrés à l'équipe de la fondation du Réal Madrid, Agripalma, Sao Tomé-et-Principe

« Afin de promouvoir l'aspect socio-éducatif des enfants d'Agripalma, nous souhaitons que l'introduction d'activités sportives, en l'occurrence le football, puisse développer chez eux des valeurs telles que la discipline, l'inclusion sociale, le respect des règles, l'estime de soi et bien d'autres, qui serviront d'outils pour la construction de la dignité humaine ».





2.4.2 Entretien des routes et ponts, SOGB, Côte d'Ivoire

Nous croyons que le développement des régions reculées passe par la formation des jeunes, des femmes et de toute personne motivée. Pour y parvenir, nos plantations mettent en œuvre divers programmes, projets et initiatives visant le renforcement des capacités de tout un chacun.

« De nombreux programmes ont été mis en place pour les habitants de la région, tels que le tissage et la teinture, la couture, la fabrication de savon, la boulangerie et le programme de formation de saigneur. La plupart d'entre nous avons bénéficié de ces programmes apportant des compétences qui génèrent des revenus. Beaucoup fabriquent du savon, des vêtements, etc. Les élèves de l'école de saignée de LAC acquièrent de bonnes compétences ce qui leur permet de trouver facilement un emploi. Je sais que l'entreprise achète les machines à coudre pour la plupart de ces femmes et qu'elle assure également leur formation. Les bénéficiaires de ces programmes sont des personnes internes et externes à LAC ».

M. Philip N. Phoko Sr. Président de la plus grande communauté tribale, LAC, Libéria

2.4.2 Nous favorisons la circulation des biens et des personnes

Implantées dans des régions reculées, toutes nos plantations construisent, entretiennent et réparent des routes et des ponts, même en dehors des concessions. Ces routes sont indispensables pour permettre l'accès aux marchés, écoles, lieux de travail, villes, hôpitaux et communautés voisines.

En effet, dans les régions enclavées, les déplacements sont difficiles : les transports publics sont inexistants et les pistes trop rarement entretenues.

« Depuis votre arrivée dans la communauté, nous avons obtenu plusieurs forages, une mairie ultramoderne, l'équipement de notre centre de santé, le nivellement régulier de nos routes, des stands sur le marché, une bourse pour nos enfants, une formation d'acquisition de compétences, l'emploi de nos jeunes et des emplois pour nos entrepreneurs. Ces gestes sont sans précédent dans notre histoire économique, c'est pourquoi nous accueillons de tout cœur Okomu dans notre communauté ».

Chef Isaac Osasuyi, Communauté Odighi, Okomu, Nigéria



2.4.2 Le Chef Isaac Osasuyi reçoit son certificat de participation à une formation, remis par le Directeur Général d'Okomu, Nigéria

Nous favorisons autant que possible la circulation des biens et des personnes, et en 2019, nous y avons consacré un budget de 9,7 millions €.



BUDGET ROUTE:

9,7 millions € en 2019

« J'ai vu que la société a dépensé beaucoup d'argent pour participer à développer Bousra depuis le début et je trouve que c'est bien pour tout le monde. La route que j'utilise de chez moi tous les jours a été refaite par la société, maintenant ma femme peut accoucher dans de bonnes conditions à l'hôpital public que la société soutient. Mes enfants vont à l'école publique qui bénéficie aussi du soutien de l'entreprise ».

Kraeun, membre de l'administration Bunong, Socfin Cambodia, Cambodge

2.5 Notre chaîne d'approvisionnement

Nous nous sommes engagés à rendre notre chaîne d'approvisionnement transparente.

Notre responsabilité ne s'arrête pas à la porte de nos usines. Notre Groupe s'assure que ses critères de durabilité et de gestion responsable s'appliquent à tous les fournisseurs (planteurs villageois) auxquels il achète du caoutchouc humide ou des régimes de palmiers.

La chaîne d'approvisionnement en caoutchouc est beaucoup plus complexe et instable que celle de l'huile de palme. Néanmoins, nous avons obtenu une traçabilité de 100% pour le **premier niveau** des deux chaînes.

Depuis 2019, nous avons commencé à reporter les éléments de traçabilité des niveaux plus exigeants¹². Nous atteignons 95% pour le 2^{ème} niveau et 93% pour le 3^{ème} niveau pour les régimes de palmiers et 81% pour le 2^{ème} niveau et 50% pour le 3^{ème} niveau pour le caoutchouc. Des actions seront mises en place pour atteindre graduellement les 100% dans les niveaux de traçabilité plus élevés.

Traçabilité des chaînes d'approvisionnement du Groupe (premier niveau)

Caoutchouc naturel humide					
Sites	2017	2018	2019		
LAC	100%	100%	100%		
SOGB	100%	100%	100%		
SCC	100%	100%	100%		
Okomu	100%	100%	100%		
Safacam	100%	100%	100%		
Socfindo	100%	100%	100%		
Socfin KCD	N/A	N/A	100%		
Régimes de palmiers					
Sites	2017	2018	2019		
Sites SAC	2017 100%	2018 100%	2019 100%		
SAC	100%	100%	100%		
SAC SOGB	100%	100%	100%		
SAC SOGB PSG	100% 100% N/A	100% 100% N/A	100% 100% 100%		
SAC SOGB PSG Okomu	100% 100% N/A 100%	100% 100% N/A 100%	100% 100% 100% 100%		
SAC SOGB PSG Okomu Safacam	100% 100% N/A 100%	100% 100% N/A 100% 100%	100% 100% 100% 100% 100%		
SAC SOGB PSG Okomu Safacam Socapalm	100% 100% N/A 100% 100%	100% 100% N/A 100% 100%	100% 100% 100% 100% 100%		



2.5.1 Livraison de la production villageoise, Socapalm Mbongo, Cameroun

2.5.1 Nous identifions nos fournisseurs



Le Groupe achète du caoutchouc humide ou des régimes de palmiers à plusieurs milliers de planteurs villageois qui livrent directement aux usines, ou vendent à une

coopérative qui se charge du transport et de la livraison aux usines.

¹² www.socfin.com/dashboard

Les planteurs partenaires qui livrent directement et individuellement leur production à nos usines sont tous identifiés sur base de leurs noms et quantités livrées. Concernant les coopératives ou les commerçants, la transparence au-delà de ce niveau est plus difficile à obtenir.

2.5.2 Transparence et achats équitables



Nos données de traçabilité complètes, coordonnées des usines, cartes des concessions, etc. sont également accessibles sur le « tableau de bord de transparence » que nous avons mis en ligne en 2017 avec l'appui de EF.

Ces informations, rendues publiques, sont aussi vouées à limiter les éventuelles erreurs d'interprétation qui pourraient être faites par des entités externes.

Nous suivons scrupuleusement et en pleine transparence les règlementations nationales ou sectorielles de fixation des prix et utilisons au maximum notre influence pour que les prix payés par le secteur aux petits planteurs restent à un niveau suffisamment élevé pour leur garantir un revenu décent.



2.5.2 Réunion APROMAC, Côte d'Ivoire

Tous les mois, la SOGB reçoit le prix du caoutchouc de l'APROMAC (Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire) et celui des régimes de palme de l'AIPH (Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile). Les prix sont communiqués à tous les planteurs par les différents moyens de diffusion et appliqués par la SOGB pour le caoutchouc et les régimes de palme vendus aux ponts bascule.

2.5.3 Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe s'assure que les opérations des planteurs villageois identifiés sont conformes à sa politique et à ses exigences en matière de durabilité. Nous organisons aussi des sensibilisations et des formations pour les planteurs et les sous-traitants et leur apportons aussi une aide à la décision et un support technique. En cas de mauvaise volonté manifeste, le planteur peut être banni de la liste des fournisseurs du Groupe.



La SOGB et la SCC sont les filiales les plus dépendantes des planteurs villageois et, de ce fait, ont été désignées pour participer à une cartographie des risques en matière de responsabilité sociétale dans le cadre du

projet « Rubberway ». Une application sur smartphone a été développée et, en 2018, les acheteurs de fonds de tasse et les conseillers agricoles en charge y ont été formés. Les résultats du déploiement de ce projet dans les opérations ivoiriennes du Groupe nous permettent d'identifier les actions à prendre pour corriger certaines faiblesses.

2.5.4 Sécurité dans la chaine d'approvisionnement

Conformément aux engagements pris dans leurs politiques, nos plantations assurent également une partie des formations et sensibilisations des sous-traitants en matière de santé et de sécurité au travail, ce qui induit un suivi par chaque plantation du taux d'accident chez ses sous-traitants.

Le « code éthique des fournisseurs » créé en 2019 prévoit également plusieurs obligations en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST) et impose à nos fournisseurs d'accepter que ses opérations soient vérifiées, à ce niveau également, de manière régulière par le « compliance officer » du site.



2.5.3 Sensibilisation des sous-traitants à la politique de gestion responsable, Socapalm Mbongo, Camerour





3.1 Contexte



3.2 Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés



3.3 Notre engagement pour le respect des droits humains des communautés



3.4 Notre engagement social pour nos employés et le respect de leurs droits humains



3.1 Contexte

Parce que nos employés représentent l'essence de notre Groupe, nous veillons à leur assurer un encadrement solide et la meilleure protection sociale possible compte tenu des contextes respectifs spécifiques de nos plantations et des possibilités de renforcement de leur connaissance et de leur savoir-faire.

Dans les régions isolées dans lesquelles nous sommes implantés, les travailleurs bénéficient rarement de longues expériences dans des structures agro-industrielles telles que les nôtres. De ce fait, nous avons à réaliser une sensibilisation et une formation intensive de nos équipes, comme par exemple en ce qui concerne le respect des règles de sécurité au travail.

Etant généralement le seul employeur privé de la région, les possibilités d'emplois, à long terme, accompagnées des conditions de travail et de salaire que nous offrons, représentent souvent une opportunité professionnelle unique pour certaines communautés.

3.2 Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés

Pour assurer le respect et l'amélioration du bienêtre social de nos employés, de leur famille et des communautés, nous avons pris des engagements spécifiques, en complément des engagements pris dans notre politique de gestion responsable.



NOS ENGAGEMENTS

Zéro tolérance concernant le non-respect de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme :

- Sensibiliser;
- Résoudre les griefs et rendre compte publiquement des progrès réalisés.

Employés locaux (des pays producteurs) :

- Permettre aux employés locaux et à leur famille de bénéficier d'infrastructures, d'une couverture santé et d'un accès à l'éducation;
- Améliorer les conditions de vie : eau, électricité, loisirs, etc.;
- Renforcer l'équité entre les genres.

Communautés :

 Promouvoir une collaboration à long terme pour mettre en œuvre des projets avec les communautés locales afin d'amplifier l'impact social : vie sociale, santé, éducation, etc.

3.3 Notre engagement pour le respect des droits humains des communautés

Nous savons qu'une plantation agro-industrielle génère des impacts sur la région où elle est implantée. Conscient de cela, nos recherches et nos choix d'acquisition de concessions s'orientent en priorité sur des plantations existantes, en activité ou abandonnées (anciennes plantations privées ou étatiques), qui nécessitent d'être réhabilitées et dont les titres fonciers sont bien établis.

3.3.1 Notre conformité aux législations foncières

Nous mettons tout en œuvre pour respecter scrupuleusement à la fois les législations foncières et environnementales des pays-hôtes dans lesquels nous sommes actifs, mais aussi les normes et référentiels auxquels nous adhérons : ISO, RSPO, GPSNR, Global GAP, Bio Suisse, etc.

Sauf rares exceptions (Safacam et une partie d'Agripalma), nos filiales ne détiennent pas, directement ou indirectement, leurs concessions ; elles les gèrent en tant que locataires dans le cadre de contrats de bail à long terme avec les États, légitimes propriétaires de ces terres. Toutes nos cartes de concession des plantations sont disponibles ici¹³.

Malheureusement, le régime foncier de certains pays est parfois peu documenté. Les droits légaux, communautaires ou coutumiers sur les terres et les ressources ne sont pas toujours précis et, malgré les précautions, nous assistons parfois à d'inévitables revendications concernant un même terrain.

Par exemple à la Socapalm, la disparition ou l'absence des bornes à certains endroits, indiquant les limites des concessions définies par l'État lors de la création de la concession est à l'origine de tensions. Cette absence de délimitation précise mène à des empiètements mutuels et crée des tensions et des malentendus entre les communautés et la plantation.



3.3.1 Bornage Socapalm Mbambou, Cameroun

Aussi, du fait de l'explosion démographique récente dans certaines régions, nous remarquons que la pression foncière est devenue très forte autour de certaines plantations - notamment à Dibombari (Socapalm, Cameroun) - bien que celles-ci existent parfois depuis presque 50 ans.

Afin de résoudre ces situations parfois complexes, nous nous tournons systématiquement vers les États et leurs services locaux du cadastre, ainsi que vers les communautés concernées pour réaliser un état des lieux précis et clarifier la situation de manière objective et matérielle : bornage, établissement de cartes, etc.

Ce processus peut prendre du temps, mais il permet d'aboutir à des résultats positifs satisfaisants pour toutes les parties concernées en améliorant les relations de bon voisinage entre les communautés et la plantation.

¹³ www socfin com/dashboard

Par exemple, la Socapalm, en collaboration avec les Ministères locaux compétents, procède à l'identification des parcelles rétrocédées par la Socapalm à l'État du Cameroun, propriétaire des terres.

3.3.2 Notre engagement à respecter les droits des communautés : CLIP

Nous avons toujours respecté le droit des populations autochtones et des communautés locales à donner ou non leur accord avant toute opération affectant des terres ou ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, communautaires ou coutumiers.

Concrètement, lors d'un projet de développement, des études d'impact environnemental et social sont toujours réalisées. Elles comprennent des plans de gestion environnemental et social, des mesures d'atténuation des impacts, un plan de développement communautaire et un plan d'engagements avec les parties prenantes ; le tout faisant partie intégrante du contrat d'occupation convenu avec l'État et les communautés.

Au Cambodge, la plantation protège plus de 350 hectares de terres identifiées comme lieux sacrés.





En parallèle, dans notre politique de gestion responsable, nous avons pris l'engagement formel d'appliquer le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP¹⁴), concept juridiquement soutenu par l'UNDRIP¹⁵ (United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples) avant toute opération affectant des terres, dans le but de limiter au maximum tout impact négatif sur les communautés locales.

Nous n'entreprenons aucun nouveau développement, tant que ce processus n'est pas finalisé (ou qu'un conflit non-résolu est en cours pour les zones en question, à moins bien sûr, qu'un processus de résolution des conflits acceptable ne soit mis en œuvre et consenti librement par les parties concernées).

Notre engagement pour la certification de nos filiales africaines à la RSPO, dont une des exigences est l'adhésion aux principes du CLIP, est une garantie supplémentaire de la bonne mise en œuvre de ce concept sur l'ensemble de nos plantations.

3.3.3 La compensation pour occupation de terres

Lorsque nous faisons le choix de louer une concession à un Gouvernement, nous sommes conscients que les terres en question sont souvent à l'état d'abandon, et, bien qu'appartenant à l'État, utilisées par les communautés environnantes depuis de nombreuses années.

Des compensations sont alors prévues pour ces situations spécifiques et sont payées aux communautés qui auraient planté des cultures vivrières sur ces terres afin de les dédommager. Le montant de ces compensations est dans la plupart des cas fixé par la législation locale de manière très précise.

3.3.4 Nous favorisons le dialogue avec les communautés



Les populations riveraines de nos plantations participent aux plateformes de dialogue organisées pour structurer les relations communautaires.

Sierra Leone



Les spécificités de chaque communauté sont reconnues et une place particulière est réservée à chacune.

Dans un cas de conflit foncier par exemple, nous dialoguons de manière transparente et ouverte avec les parties prenantes concernées, au niveau local, national et international afin de résoudre la situation.

Toutes les plaintes sont enregistrées et documentées, et le maximum est mis en œuvre pour régler toutes les doléances en temps opportun.

 ¹⁴ www.rspo.org/resources/free-prior-and-informed-consent-fpic 15 en.wikipedia.org/wiki/Declaration_on_the_Rights_of_Indigenous_Peoples

ou 4 ans, les relations se sont tellement améliorées,

Cameroun

appréciables. Il importe que les acteurs impliqués

3.3.5 Mise en place d'un système de gestion des plaintes



Au niveau du Groupe, nous avons développé un système de gestion des plaintes externes avec l'appui de EF (Voir 1.7.3, ci-dessus).

En complément, chaque plantation a développé son propre système de gestion des plaintes externes afin de résoudre aussi rapidement que possible chaque grief ou plainte en toute transparence et en pleine collaboration avec les parties concernées.

3.3.6 La protection des populations autochtones

Deux populations autochtones avoisinent nos opérations : les pygmées Bagyéli près de la plantation de Kienké (Socapalm)¹⁶ et les Bunongs au Cambodge¹⁷.

Nous nous sommes engagés, notamment dans notre politique de gestion responsable, à respecter les droits des communautés autochtones en nous conformant aux articles de la Déclaration des nations unies sur les droits des peuples autochtones.



Au Cambodge, les démarches vis-à-vis des Phnongs sont accompagnées par l'Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR) qui vérifie

régulièrement l'adéquation des actions menées.

www.socfin.com/fr/implantations/cameroun www.socfin.com/fr/implantations/cambodge





3.3.7 Notre engagement spécifique pour le développement à long terme des communautés

Notamment dans le cadre de nos plans d'engagement avec les communautés mais pas uniquement, de nombreux projets sont menés avec et pour les communautés.

En 2019, plus de 2,7 millions € y ont été consacrés.

Okomu apporte son appui permanent aux populations environnantes. Chaque année, ce sont environ 750 000 € qui leurs sont affectés. 29 communautés avoisinent les plantations d'Okomu, et c'est en pleine collaboration qu'Okomu sélectionne les projets à mener sur base des propositions émises par les communautés elles-mêmes : constructions de bâtiments publics, forages de puits, achats de groupes électrogènes, électrifications, rénovations de routes, bourses d'études, etc.

La SOGB et l'AVD (Association des Villages Déplacés) ont un protocole d'accord qui prévoit la dotation annuelle d'un budget pour la réalisation de projets d'intérêts communs au sein des villages riverains. Le montant du budget attribué à chaque village est fonction de la superficie des terres que chaque village a cédé à l'État de Côte d'Ivoire, lors de l'implantation de la concession de la SOGB en 1969. Des écoles et centres de santé sont construits dans les villages riverains de manière à assurer à ces populations un accès à l'éducation pour leurs enfants et un accès gratuit à des soins de santé.

« Étant donné que sur la plantation de SAC, des communautés vivent à l'intérieur de sa concession, cette situation nous offre une bonne plateforme pour établir des relations avec les communautés et travailler en partenariat. Conformément à la vision de la SAC de promouvoir l'éducation, la santé et l'assainissement, de nombreuses communautés ont bénéficié de la rénovation de centres de santé, de la construction d'écoles et de toilettes, pour ne citer que quelques exemples. L'amélioration de l'accès aux centres de santé et l'augmentation des inscriptions dans les écoles peuvent être attribuées en partie à l'entreprise, ce qui est une réussite en soi. Les projets RSE, menés en soutien aux communautés tels que la riziculture, leur profitent énormément et favorisent de bonne relations entre elles et l'entreprise. Il existe un sentiment de bonne volonté et de fierté pour l'entreprise et les communautés qui créent un lien de cohésion »



3.3.7.1 Nous participons à l'approvisionnement en énergie et en eau des villages des communautés

L'amélioration des services collectifs (eau, électricité et télécommunication) est un point très fréquemment soulevé qui implique les autorités locales, les transporteurs et les fournisseurs d'énergie et de télécommunication. La distance entre certains villages et les principaux centres urbains prive bon nombre de communautés de ces services.

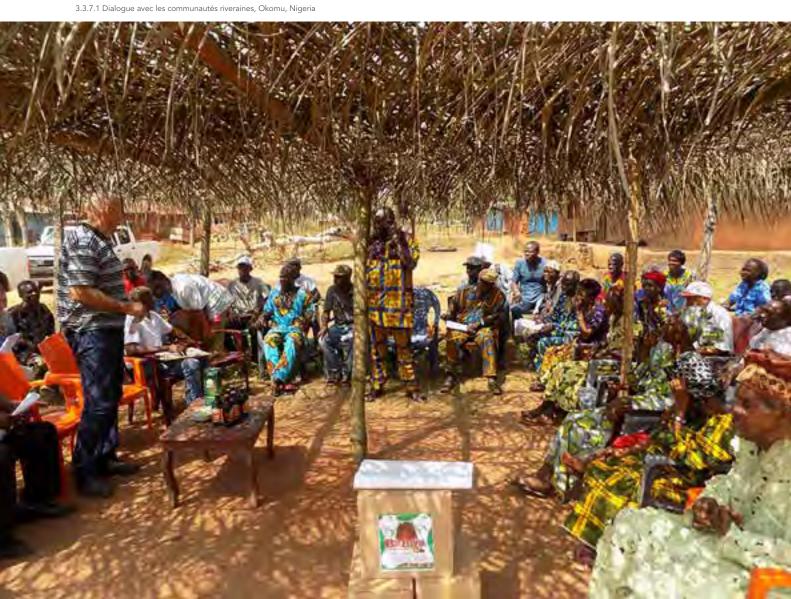
Pour pallier ce manque, nous appuyons les demandes de raccordement électrique auprès des services publics et privés concernés et, dans certains cas, finançons le raccordement de ces communautés isolées.



5,1 millions € ont été consacrés aux raccordements en eau, électricité et aux télécommunications sur

3.3.7.1 Chef Enoch Sulubor, communauté de Gbelebu, Okomu, Nigéria







3.3.7.2 Notre politique de soutien à l'éducation des jeunes

Nous tenons à améliorer la disponibilité et la qualité du système éducatif en place dans les régions où nous sommes présents.

Les écoles publiques situées dans et autour des plantations sont accessibles aux enfants des employés, intérimaires, contractuels et aux communautés environnantes, dans la mesure où les infrastructures publiques le permettent bien sûr.

En collaboration avec les communautés et autorités locales, un soutien aux services publics est régulièrement apporté afin de favoriser l'éducation des jeunes : 144 000 ε ont été consacrés aux écoles riveraines des plantations en 2019.

Afin d'assurer la plus longue scolarité possible aux enfants de ces régions reculées, nous offrons également des bourses aux élèves les plus méritants. « Certains de nos enfants, qui remplissent les conditions requises, reçoivent des bourses de la part de LAC pour poursuivre leurs études dans les Universités de leur choix du Libéria »

M. Philip N. Phoko Sr. Président de la plus grande communauté tribale, LAC, Libéria



61 293 élèves occupent les bancs de ces écoles en 2019, et parmi eux, 19 876 élèves sont des enfants de communautés riveraines soit plus de 30% du total des enfants scolarisés.

3.3.7.3 L'accès à la santé pour les communautés

Au vu de l'enclavement de certaines régions où nous sommes présents, nous dispensons des soins médicaux, tant préventifs que curatifs et à un prix abordable, aux populations locales vivant à proximité immédiate de la plantation (non employées par celle-ci).

« L'hôpital est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au grand public. L'hôpital de LAC offre des traitements aux personnes de l'extérieur (les personnes qui ne sont pas des employés de LAC ou qui dépendent d'un employé et qui, dans la plupart des cas, ne sont pas des résidents de LAC). Les personnes de l'extérieur paient des frais très minimes pour obtenir un diagnostic et être traitées.

Dans le cadre de notre responsabilité sociale d'entreprise, nous servons de centre de référence pour la clinique Zondo du district 4 et la clinique du complexe 3 dans le cas de femmes enceintes et d'enfants de moins de 5 ans ; ces services sont fournis gratuitement ».

Docteur Jean Machayo, chef médical de l'hôpital de LAC. Libéria



A la demande des communautés et dans le cadre de nos plans d'engagements avec les communautés, nous avons aussi, sur certains sites, aidé logistiquement, rénové et/ou construit et fait don de centres de santé aux communautés : Socapalm, Safacam, SOGB, Socfin Cambodia, etc. cela a représenté un budget de 60 000 €.

« Les soins de santé et les établissements d'enseignement de LAC nous sont très utiles. Nos fils et nos filles reçoivent un enseignement presque gratuit et de qualité dans ces écoles, tandis que nos familles bénéficient de soins médicaux gratuits. Les installations aident également les personnes d'autres communautés en debors de la plantation »

M. Philip N. Phoko Sr., Président de la plus grande communauté tribale, LAC, Libéria

3.3.7.3 M. Philip N. Phoko Sr., Président de la plus grande communauté tribale, LAC, Libéria

« Notre hôpital de Bousra sert la population de toute la commune, soit 6 854 habitants. La coopération avec la plantation de Socfin Cambodia a permis de nombreuses rénovations et nous permet de pouvoir assurer les soins requis de manière optimale.

Au nom de la population et du personnel de l'hôpital, je remercie profondément Socfin Cambodia pour la coopération existante entre la société et le centre de santé, et demande de continuer à collaborer de cette façon ».

Extrait du discours de Mr Chang Khun – Directeur de l'hôpital de Bousra, Socfin Cambodia, Cambodge



Pour plus de détail sur le fonctionnement de nos infrastructures médicales, se référer au point 3.4.4 cidessous.

3.4 Notre engagement social pour nos employés et le respect de leurs droits humains

Tel que formalisé dans nos engagements au début de ce chapitre, nous tenons à offrir un environnement de travail favorisant le bien-être social de nos employés en leur offrant toute la protection sociale et la sécurité à laquelle ils ont droit. Ceci est établi, entre autres, dans notre code éthique et nos politiques, qui soulignent aussi notre adhésion aux normes éthiques et notre conformité aux lois locales applicables.

Pour renforcer et encadrer nos engagements sociaux, nous avons basé nos politiques du travail et des droits de l'homme sur les exigences de la norme SA 8000, ainsi que sur les Principes et les Critères RSPO, les conventions de l'OIT et la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (Organisation des Nations Unies). Lorsque les législations nationales, les standards et conventions traitent un même sujet, nous appliquons la disposition la plus favorable aux travailleurs.

Aussi, nous défendons fermement la liberté d'association et la non-discrimination, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Nous assurons aussi un traitement équitable et un logement décent à nos employés.

3.4.1 La protection sociale de nos employés

3.4.1.1 Le respect des lois du travail



Nous veillons à ce que chacun de nos employés soit pleinement informés des conditions de service et des réglementations générales en vigueur au

cours de son processus de recrutement.

En outre, seuls les sous-traitants ayant reçu une évaluation positive de l'inspection du travail peuvent contracter avec nous. Ils devront également signer le nouveau code éthique et accepter par écrit de se soumettre aux vérifications menées par les « compliance officers » (chargés de la conformité).

Il est évident, que la retenue des pièces d'identité des employés ou de leurs documents de voyage, ou de tout autre type est strictement interdite. Des audits réguliers sont menés par l'inspection du travail afin d'évaluer la conformité avec les législations du travail.

3.4.1.2 Les contributions sociales



Toutes nos filiales respectent rigoureusement les lois sociales des pays hôtes.

Les cotisations obligatoires de pension et d'assurance en matière d'accidents du travail

sont versées aux organismes officiels de sécurité sociale.

Dans certains pays, avec l'accord de l'employé, les cotisations aux syndicats peuvent aussi être prélevées directement des fiches salariales et reversées au syndicat choisi par le travailleur.

3.4.1.3 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés



Nous assurons, à l'ensemble de notre personnel, le droit de constituer des syndicats et de s'affilier à celui de son choix, ainsi que le droit à la négociation collective.

Tous nos employés sont informés de ces droits et chaque plantation dispose d'une Convention Collective de Travail (CCT) approuvée par les parties.

Le taux d'adhésion des employés à des syndicats est estimé à 85%. Les représentants syndicaux sont choisis lors d'élections sociales. Tous les procès-verbaux des réunions sont disponibles au niveau local.

Les relations professionnelles sur nos sites sont bonnes, et aucun incident lié à une menace sur le droit d'exercer la liberté d'association ou la négociation collective n'a été signalé.

A compétences égales, nous favorisons une embauche prioritaire des riverains des plantations. En parallèle de nos engagements sociaux propres, nous appliquons bien sûr et avec rigueur toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales relatives à notre secteur en matière de salaires et de conditions de travail : déductions obligatoires légales (comme les cotisations retraite), horaires de travail, heures supplémentaires, droit aux congés, congé de maternité, périodes de préavis, indemnités, retraite, etc. En complément, nous offrons aussi des avantages sociaux comme des denrées alimentaires à un prix subsidié par l'entreprise, des prêts à taux d'intérêt nul, etc.

3.4.1.4 Tous nos employés reçoivent un salaire supérieur au salaire minimum légal

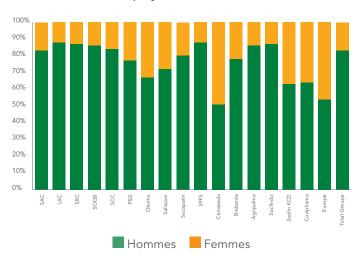
Au sein de chacune de nos filiales, nous appliquons une politique salariale en conformité avec les législations locales et qui va même au-delà.

Les salaires en vigueur répondent à une grille salariale fixée par la législation locale complétée par une convention collective de travail et/ou un accord d'entreprise spécifique au secteur agricole, selon les pays. Le salaire mensuel brut minimum appliqué par les filiales est fixé par ces documents légaux et strictement respecté et égal pour les hommes et les femmes à expérience, formation et poste équivalent.

3.4.1.5 Au sein du Groupe Socfin, nous nous efforçons de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité

Parmi nos employés directs, en 2019, nous comptons plus de 5 100 femmes et 24 700 hommes. Comme en 2018, les femmes représentent ainsi 17% des employés directs contre 16% en 2016. Et sur le total de nos employés directs, temporaires et journaliers, elles représentent plus de 22% des effectifs.

Répartition des effectifs par genre et par plantation (employés directs (2019)



Chaque filiale s'efforce d'accroître l'intégration des femmes de la meilleure manière dans leurs activités. C'est Camseeds (spécialisée dans la recherche et la production de semences) au Cameroun qui atteint le meilleur équilibre avec 49% d'effectif féminin, suivi par nos plantations au Cambodge (36 et 37%) et au Nigéria avec 33%.

Il convient, toutefois, de respecter les coutumes locales qui peuvent, dans certains pays, privilégier un genre à un poste spécifique. Nous sommes engagés à tout mettre en œuvre pour éviter toute discrimination à l'égard des femmes. Nos sites opérationnels ont d'ailleurs mis en place des politiques internes et organisé des ateliers de travail et de sensibilisations sur le sujet.

Aujourd'hui, **nous comptons 174 femmes sur les 1 124 superviseurs et cadres**, soit 15% (28 femmes sur 265 cadres et 146 femmes sur 859 agents de maitrise/superviseurs).

« Je m'appelle Mary P. Biomah, du département de la pépinière et je travaille pour SRC depuis près de 16 ans. J'ai beaucoup aimé travailler pour la SRC. Depuis que je suis entrée dans l'entreprise, je vis beaucoup de choses, surtout du positif. En tant que femme, je ne savais pas par où commencer dans la vie quand j'ai été embauchée par SRC. Maintenant, j'ai vécu beaucoup de belles choses, et même si je quitte l'entreprise, je ne regretterai pas d'y avoir travaillé. Je suis arrivée sans aucune connaissance mais maintenant je suis technicienne/experte en greffe ».



3.4.1.6 Nous favorisons l'Intégration des jeunes dans le monde du travail

En 2019, les jeunes – âgés de 18 à 29 ans – représentent 17% des effectifs. La majorité des demandes de stage et d'emploi proviennent de jeunes vivants au sein et autour des plantations. A compétences égales, nous donnons toujours la priorité aux communautés vivant au sein et aux alentours de nos sites.



3.4.1.7 Le Groupe Socfin applique une politique de tolérance zéro concernant la violence et le harcèlement sur le lieu de travail (hommes et femmes) et s'engage à protéger ses employés contre de tels actes

Tous nos employés sont tenus de faire part de leurs inquiétudes et de déclarer tout cas de harcèlement ou de violence. Si un incident de ce type devait être identifié, une mesure appropriée – comprenant si nécessaire le licenciement – serait immédiatement prise.

Nous prenons des mesures particulières pour réduire les risques potentiels de harcèlement :

- Sensibilisation de tous les employés et fournisseurs aux politiques contre la violence et le harcèlement ;
- Mise en place de forums de discussion sur les violences et le harcèlement :
- Renforcement des procédures anonymes de plaintes ;
- Sensibilisation des femmes lors des campagnes de planning familial;
- Sensibilisation et soutien spécifique aux « associations de femmes » présentes dans les plantations, etc.

Selon les déclarations enregistrées, le harcèlement semble ne pas être un problème répandu, mais il est possible que cela ne reflète pas la réalité. En effet, de nombreux cas pourraient ne pas être déclarés par réticence ou crainte, malgré le droit de chaque employé de faire part de son inquiétude ou de déposer une plainte de bonne foi, sans subir de représailles ou de menaces de représailles.

3.4.1.8 Notre système de gestion des plaintes internes

Actuellement, toutes nos plantations disposent de procédures écrites pour la communication et la négociation entre l'employeur, les employés et leurs représentants légitimes ainsi que pour la gestion des plaintes et des doléances.



Ces procédures sont décrites dans les documents officiels des filiales et communiquées aux employés via leurs représentants, mais aussi via des panneaux d'affichage, des bulletins d'information et des annonces à la radio interne (LAC Radio, par exemple).

Les employés ont plusieurs moyens pour faire connaître leurs plaintes, y compris de manière anonyme. Les canaux de communication peuvent différer d'un pays à l'autre au vu des spécificités locales et des moyens disponibles.

Lors de réunions périodiques entre la direction et les représentants des employés, ces plaintes sont traitées et une réponse et/ou une solution est formulée. Les employés sont représentés par leurs représentants syndicaux et sont protégés par une CCT.

3.4.1.9 Nous soutenons nos employés en répondant à certains de leurs besoins financiers

Faute de structure bancaire dans la plupart des régions reculées où sont implantées nos plantations, nous accordons des prêts sans intérêt à nos employés permettant :

- L'acquisition de moyens de transport : vélos, motos, etc. ;
- L'organisation des événements de la vie sociale : décès, mariages, etc. ;
- Le financement de la scolarité et des études universitaires ;
- La construction de maisons personnelles, etc.

« En octobre 2019, mon fils a été impliqué dans un accident grave de la circulation, dans lequel il a été grièvement blessé. Sans tenir compte du fait qu'il était déjà majeur et de ma condition d'ouvrier, la Direction Générale, par le canal de la Directrice des Ressources Humaines, et le service médical ont procédé à l'évacuation de mon enfant de toute urgence vers l'Hôpital Général de Douala pour sa prise en charge. Tout au long de son séjour, il a subi 3 opérations et a ainsi pu bénéficier des meilleurs soins possibles pour le sauver, sans que je ne sois un seul instant inquiété du volet financier. Bien après sa sortie de l'hôpital, je bénéficie encore d'un appui financier pour ses soins (pansements). Et, aujourd'hui, malgré les séquelles encore visibles de cet horrible accident, je tiens personnellement à remercier toutes les personnes impliquées pour leur travail et leur ingéniosité. Je rembourse sans intérêt et par mensualités les frais engagés pour sauver la vie de

Kopoko Itoyo Emmanuel, employé de la directior industrielle, Safacam, Cameroun

En 2019, plus de 1,9 millions € ont été prêtés aux employés des plantations du Groupe.

Dans une vision à long terme de développement de ces régions, nous encourageons les grandes banques à s'installer à proximité de nos plantations et, par la même occasion, à faciliter l'accès à nos travailleurs au système bancaire. A terme, cette accessibilité permet une gestion des rémunérations par virement bancaire et par conséquent une sécurisation des épargnes personnelles de nos employés.

3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines

Au 31 décembre 2019, nous comptions 47 554 employés directs et indirects (contre 48 511 en 2019).



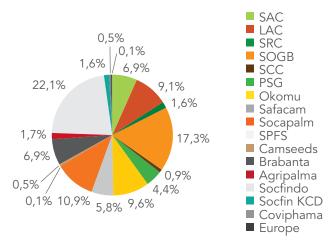
47 600 EMPLOIS

Sur certains sites, nous faisons appel à de la main-d'œuvre contractuelle afin de pourvoir aux besoins saisonniers des plantations¹⁸.

Ce personnel est mis à disposition des plantations par le biais d'entreprises spécialisées. Et, si ces travailleurs occupent finalement des postes pérennes dans l'entreprise, ils sont progressivement intégrés aux effectifs permanents (employés) des plantations.

Il est important de préciser que, du fait de la nature saisonnière de l'activité, certains travailleurs contractuels (essentiellement les coupeurs) suivent la pointe de production et se dirigent ensuite vers d'autres cultures saisonnières. En conséquence, cette main d'œuvre est peu sédentaire.

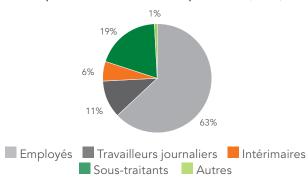
Répartition des effectifs (directs et indirects) par plantation (2019)





Nos employés directs représentent 63% de la main d'œuvre des plantations en 2019 contre 60% en 2018.

Emplois directs et indirects par statut (2019)



¹⁸ Se référer au tableau des chiffres clés en annexe de ce document pour plus de détails.

Bien que les opportunités d'emploi offertes par les plantations soient généralement vues de manière très positive, certaines plantations font face à un taux de rotation du personnel élevé. Celui-ci s'explique par le manque d'expérience de l'environnement professionnel, de certains autochtones.

Une vision à court terme amène bon nombre d'entre eux à quitter l'entreprise dès perception de quelques mois de salaire. Un défi que nous tentons de résoudre tout en considérant et en acceptant les différences culturelles.

Le taux de rotation global du Groupe en 2019 : 10,74% contre 15% en 2018, une nette amélioration.

3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité

3.4.3.1 Notre politique de sécurité et de santé au travail

☑ OHSAS 18001



Le système de management de la santé et de la sécurité au travail du Groupe est inspiré par le référentiel OHSAS 18001. L'objectif général de ce référentiel OHSAS est de soutenir et promouvoir de bonnes

pratiques en matière de SST, en adéquation avec les besoins socio-économiques.

Pour nos opérations « palmiers » qui ne sont pas certifiées OHSAS 18001, la certification RSPO apportera la vérification nécessaire de la conformité des opérations en matière de santé et sécurité au travail au travers des critères RSPO pertinents (critère 6.7).

Chacun de nos sites a formalisé ses engagements dans des politiques (mises à jour continuellement). Leurs engagements comprennent notamment : la prévention des accidents et des atteintes à la santé ainsi que l'amélioration continue du management SST et de la performance SST.

La santé et la sécurité de nos employés étant notre priorité majeure, plus de 1,4 millions € y ont été consacré en 2019, soit 18% de plus qu'en 2018.

3.4.3.2 Une politique encadrée par les certifications adéquates

✓ La certification RSPO de nos sites produisant de l'huile de palme



Souhaitant confirmer et encadrer spécifiquement nos engagements et notre politique SST envers nos employés, nous avons lancé un processus de certification

RSPO sur l'ensemble de nos plantations africaines de palmiers à huile, notre filiale asiatique étant déjà certifiée depuis 2015.

Cette certification complète intègre un ensemble de principes et critères liés aux aspects sociaux, environnementaux et à la performance durable ; les principes et critères¹⁹ sociaux concernent aussi bien nos employés que les communautés environnantes.

Des comités de santé et sécurité au travail pour prévenir les risques

Nous tenons à avoir une gestion des risques préventive. En ce sens, les comités de SST jouent un rôle fondamental et travaillent main dans la main avec la direction locale.

Ils ont pour mission de :

- Donner des conseils et suggérer à la direction des règles en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- Stimuler et contrôler le bon fonctionnement des services de SST ;
- Organiser des formations régulières en matière de SST.

✓ Une analyse de risques pour une meilleure prévention

Sur tous nos sites, et conformément aux lois locales et aux prescriptions RSPO, OHSAS et autres, il est fait appel à des bureaux spécialisés pour réaliser les analyses de risques liés aux opérations agricoles, industrielles, médicales ou même administratives. Les analyses de risques définissent les mesures d'organisation et les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour prévenir tout accident et protéger les travailleurs.

Suite à ces études, nous définissons des plans de mesures à mettre en œuvre pour protéger le personnel, le matériel, les populations et l'environnement.

Bien que la très grande majorité des accidents du travail sur les plantations soit mineur, des accidents mortels peuvent survenir. Chaque incident est traité avec la plus grande attention et est suivi d'un examen approfondi de la cause et des mesures nécessaires à prendre pour éviter sa répétition.

Les règles de sécurité sont également rappelées dans le « Oil Palm Manual » et l'« Itinéraire Technique Hévéa », manuels internes que nous avons établis pour nos deux secteurs d'activité.

3.4.3.3 Nous formons et nous sensibilisons nos équipes



Nous tenons à offrir un environnement de travail stimulant et porteur de débouchés. De ce fait, chaque filiale a mis en place un programme de formation favorisant un

développement professionnel des équipes. La plupart de nos employés suivent une formation professionnelle chaque année.

¹⁹ www.rspo.org/principles-and-criteria-review

En 2019, le nombre de formations organisées dans les plantations a augmenté de 51% passant ainsi de 8 430 en 2018 à 12 700 (4 954 en 2017). Il s'agit de formations professionnelles, de programmes d'induction et de minutes de sécurité pour un budget total de 260 000 €.

✓ Lors de l'embauche de nos employés

Nous avons développé, au niveau du Groupe, une procédure, appelée « accueil Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) », qui présente le déroulement de l'accueil et de la formation des travailleurs (nouvellement engagés ou sous-contractés). Cette procédure donne les informations minimales que doit contenir le livret d'accueil destiné aux travailleurs avant qu'ils n'accèdent à leur lieu ou poste de travail. Cette procédure est transposée avec les adaptations nécessaires selon les projets.

✓ Les formations continues

Nous avons adapté nos programmes de formation aux exigences de nos différents départements et aux risques qui y ont été identifiés.

Chaque responsable QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) de site est responsable de la mise en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation, en étroite collaboration avec le comité SST local, dont c'est aussi une des missions.

Certaines formations sont de longue durée (quelques jours) et d'autres, appelées « minutes sécurité », sont plus courtes et plus répétitives. Ces dernières, permettent d'entretenir la vigilance des travailleurs et d'éviter que la routine ne leur fasse oublier les règles de base pour leur protection.

Formations et sensibilisations					
Sites	2017	2018	2019	Δ 19/18	Heures 2019
SAC	2 425	2 537	2 233	-12%	745
SRC	100	30	119	297%	637
LAC	22	162	638	294%	54 846
SOGB	48	238	1 075	352%	1 931
SCC	30	34	29	-15%	33
PSG	249	366	1 393	281%	16 278
Okomu	85	604	1 231	104%	1 817
Safacam	487	608	1 680	176%	638
Socapalm	1 140	2 261	2 626	16%	3 051
Brabanta	132	380	836	120%	476
Agripalma	0	0	3	N/A	24
Socfin Cambodia	5	87	109	25%	4 034
Socfindo	231	1 123	731	-35%	1 961
Socfin	4 954	8 430	12 703	51%	86 471

✓ Les formations réactives

En cas d'accident, les causes sont identifiées et les résultats de l'enquête sont transmis au comité SST. Une sensibilisation des travailleurs a ensuite lieu afin de diminuer la probabilité de répétition de ce type d'accident.

Un programme de formation aux premiers secours a aussi été mis en place ce qui a amené les plantations à créer des postes de « premiers secours » là où cela s'avérait nécessaire.

3.4.3.4 Nous nous assurons de l'aptitude médicale de nos employés à leur poste de travail

La protection de nos employés nous est primordiale et la surveillance médicale est l'outil qui nous garantit l'aptitude de nos employés à leur poste de travail, et ce, au

moment de l'embauche mais aussi périodiquement (pendant qu'ils sont employés). Elle est aussi l'occasion d'informer l'employé des éventuels risques médicaux liés à son poste de travail. Dans certains cas, une surveillance médicale renforcée doit être mise en œuvre pour les travailleurs exposés à des risques particuliers : physiques ou chimiques, ou pour les travailleurs handicapés, les femmes enceintes ou allaitantes, etc.

3.4.3.5 Le taux d'accident



Au sein du Groupe Socfin, nous avons harmonisé la définition d'« accident » sur l'ensemble des sites et utilisons désormais les standards internationaux les plus stricts

(OHSA – Etats-Unis). L'« accident » est ainsi défini comme une blessure ou un dommage corporel résultant d'un événement dans le milieu du travail. Par conséquent, nous enregistrons toutes les blessures qui ont nécessité au minimum des soins de premier secours.

Ainsi, un accident bénin comme une simple piqûre d'insecte, une foulure, un coup de chaleur ou un accident majeur comme un décès ou une morsure de serpent sont enregistrés de la même façon. Les accidents survenus sur le trajet entre le lieu de résidence et le lieu de travail de l'employé sont également enregistrés.

Nous avons atteint un taux d'accident corporel moyen de 20,71 par 200 000 heures (ou 100 employés) en 2019 contre 19,18 en 2018, soit une augmentation de 8%.

Ce taux n'est toutefois pas très représentatif du niveau de sécurité sur nos sites ; l'augmentation récente des taux étant expliquée par un meilleur enregistrement des accidents bénins.

Le DART (Days Away from work, days of Restricted work activity or job Transfer) est calculé depuis 2018. Les DART sont des accidents qui causent des jours d'absence, empêchent un travailleur de faire son travail ou l'obligent à être muté à une autre fonction, pour une journée ou plus. Pour 2019, le DART est de 12,87 par 200 000 heures, alors qu'il était de 12,31 en 2018. La différence entre le taux d'accident et le DART représente un tiers des accidents enregistrés et sont des accidents mineurs (38% en 2019 et 35% en 2018).

Il faut comparer les chiffres site par site afin d'identifier les évolutions dans la durée et dans des environnements socio-économiques comparables. Le taux d'accident est souvent plus élevé sur les nouveaux projets, où le manque d'expérience des employés est très marqué.

L'augmentation de la formation et de la sensibilisation a eu un effet secondaire imprévisible : une augmentation concomitante des déclarations d'accident. Cela s'explique par le fait qu'auparavant, les travailleurs ne considéraient pas leurs blessures mineures. En revanche, maintenant, ils vont se faire soigner au dispensaire et l'accident est alors enregistré. L'augmentation de certains taux est par conséquent normale et ne correspond pas à un échec de la politique de prévention mais plutôt à une augmentation de la sensibilisation.

L'augmentation des déclarations d'accident a pour avantage que les accidents sont mieux connus et les séances de formation et sensibilisation mieux ciblées.

3.4.4 Notre politique de santé pour nos employés

Nous organisons et dispensons des soins médicaux de qualité, tant préventifs que curatifs, à nos employés et à leurs ayants droit (conjoints, enfants légaux), de la manière la plus efficace tant pour le patient que pour l'Entreprise, et ce à notre charge.

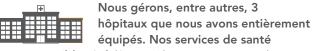
La gratuité des consultations médicales pour les employés est généralisée dans l'ensemble des centres médicaux des plantations. Lorsque des patients sont référés auprès de structures de soins externes spécialisées, une partie des frais peut-être à la charge de l'employé.

En 2019, un budget de 6,2 millions € a été consacré aux services médicaux du Groupe, un poste en hausse comparativement à 2018 et 2017 : respectivement 5,7 millions € et 5,2 millions €.

Une attention particulière est donnée à la santé au travail, aussi bien en termes de prévention que de traitement, conformément aux lois et normes locales, nationales et internationales.



3.4.4.1 Notre personnel et nos infrastructures de santé



sont accessibles 24h/24 et 7j/7 et sont équipés d'une ambulance. Tous les hôpitaux sont gérés par des médecins, tandis que les centres médicaux sont gérés par un médecin ou un infirmier major.

communautés qui vivent sur la plantation et dans ses environs. L'hôpital fournit des services curatifs, des services préventifs, des services de santé et d'éducation ainsi que des services de promotion du bien-être aux communautés. Une grande partie de nos patients sont issus des communautés de LAC et de la région de Grand Bassa en général ».



Les avant-postes sont généralement situés dans les villages des plantations. Ils répondent aux besoins médicaux les plus élémentaires de la population de ces villages.

Infrastructures de santé (2019)	
Hôpitaux	3
Dispensaires et centres médicaux	23
Avant-postes	66
Ambulances	22

Nos laboratoires d'analyses médicales et nos pharmacies sont dirigés par des techniciens de laboratoire et des assistants en pharmacie qualifiés. Lorsque des services de maternité sont fournis, l'assistance à l'accouchement est assurée par des sages-femmes, qui assurent également les consultations prénatales et postnatales.

Évolution des équipes médicales dans les services médicaux des plantations			
	2017	2018	2019
Médecins	31	34	36
Infirmiers et majors	151	196	161
Sages-femmes	33	37	36
Autres personnels	207	165	216
Total	422	432	449

3.4.4.2 Notre système de prévention, de détection et de traitement des maladies



La prévention est notre premier axe de travail. Tous les départements mènent régulièrement des sensibilisations dans les villages des plantations, et autant que

possible dans les communautés environnantes. Notre objectif est de sensibiliser la population à la prévention des maladies courantes et autres problèmes médicaux.

« Ces réalisations sont le fruit du travail de toute mon équipe, qui a travaillé sans relâche au fil des ans. Au cours des dernières années, l'hôpital a toujours utilisé l'approche préventive, en veillant à la sécurité et au bien-être des autres. Lors de l'épidémie d'Ébola, aucun membre de mon personnel n'a été infecté, comme ce fut le cas dans d'autres centres de santé et hôpitaux du pays. Idem concernant la fièvre de Lassa, récemment, l'hôpital de LAC est apparu dans les médias comme un cas d'école au niveau mondial. Notre hôpital pourrait être un lieu où d'autres praticiens de santé pourraient apprendre les mesures préventives et curatives concernant la fièvre de Lassa ».

Dr Jean Machayo, Chef du service médical de l'hôpital de LAC, Libéria

Le second axe de prévention est le planning familial : 11 plantations proposent des services de planning familial qui, sur certains sites, sont effectués en collaboration avec le gouvernement et des ONG (PSI via ACMS, ASF, PSK).

En 2019, plus de 440 000 personnes se sont présentées dans les centres de santé du Groupe (le graphe ci-après comprend les employés, ayants droit, sous-traitants et riverains). L'augmentation des consultations s'explique par une meilleure sensibilisation des populations à l'importance d'une consultation médicale et au traitement rigoureux de certaines pathologies.

Dans un effort de standardisation des recommandations, plus de 65% des services médicaux de nos plantations sont équipés des guides cliniques et thérapeutiques et des médicaments essentiels recommandés par MSF (Médecins Sans Frontières).

Tous les services médicaux travaillent en étroite collaboration avec les ministères nationaux de la santé pour les traitements contrôlés par les gouvernements. Cela comprend habituellement, mais sans s'y limiter, le VIH, le paludisme et la tuberculose. En 2019, 82 165 patients ont été diagnostiqués et ont reçu un traitement contre le paludisme.

Evolution des consultations et hospitalisations



Nos services médicaux sont tenus de partager les informations de leurs services avec les gouvernements et d'autres organisations. Au niveau de notre Groupe, une analyse des données est réalisée, avec un logiciel dédié, ce qui facilite la prise de décisions de gestion et de prévention des risques adéquates.

3.4.4.3 Nous nous préparons aux situations d'urgences

Des formations de base en premiers secours ont été dispensées dans la plupart des plantations, et ces plantations ont à leur tour mis en place des formations plus pratiques. Ces programmes, qui sont issus d'une collaboration entre les services médicaux et les services HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement), visent à garantir que les travailleurs formés sur le terrain puissent gérer les situations d'urgence jusqu'à l'arrivée des services d'urgence.

Après avoir fait face l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest 2014, à l'heure où nous écrivons ce rapport, nous faisons face à la pandémie de Covid-19. Nous adaptons les mesures préventives et notre organisation interne en fonction de l'évolution de la situation, et ce, afin de protéger au mieux l'ensemble de nos employés.

Nos équipes font preuve d'une grande adaptabilité, fortes de leur expérience lors de l'épidémie d'Ébola, et sont mobilisées depuis plusieurs semaines pour remettre en place les mesures de prévention et de sensibilisation nécessaires.

3.4.5 Notre politique d'éducation pour les enfants de nos employés

Nous tenons à améliorer la disponibilité et la qualité du système éducatif en place dans les régions où nous sommes présents.

Comme expliqué au chapitre 3.3.7.2 ci-dessus, des écoles publiques existent à proximité et au sein de nos plantations. A ces écoles, nous apportons une aide financière et/ou logistique, autant que possible, pour les rénovations, les constructions de nouveaux bâtiments ou la fourniture de mobilier.

Le corps enseignant, dont les effectifs sont souvent réduits dans ces régions reculées, est également soutenu par les plantations.

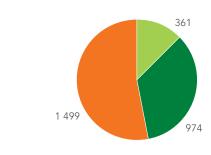


13% des enseignants des écoles concernées sont affectés et rémunérés par les plantations afin d'améliorer l'encadrement des enfants. Le taux d'encadrement (nombre d'étudiants par enseignant) moyen pour les écoles des plantations est de 26,10 contre 26,80 en 2018 et 25,41 en 2017.

Calcul réalisé sur base du taux d'encadrement de chaque école indépendamment l'une de l'autre.

Ce taux a légèrement baissé en 2019 en raison d'une augmentation du nombre d'enseignants plus importante que l'augmentation relative des effectifs des élèves.

Répartition des enseignants selon leur statut (2019)



Rénumérés par la plantation/entreprise
Rénumérés par des privés
Rénumérés par l'Etat

En 2019, un total de 2 823 enseignants ont pris en charge l'éducation des plus jeunes sur les plantations, soit 199 personnes de plus qu'en 2018 (2 624) et 330 de plus qu'en 2017 (2 493).

61 293 élèves occupent les bancs des écoles en 2019, soit 3 568 de plus qu'en 2018 (57 725) et 8 696 de plus qu'en 2017 (52 597).

Evolution du nombre d'élèves par origine



■ Enfants employés ■ Enfants de travailleurs indirects ■ Rénumérés par l'Etat

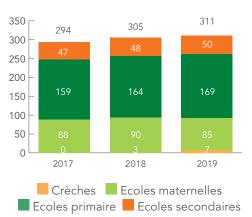
Les filles représentent 49% des enfants fréquentant ces écoles. Afin d'assurer la plus longue scolarité possible aux enfants de ces régions reculées, nous offrons des bourses aux élèves les plus méritants.



L'appui consacré au système éducatif public en place au sein et autour des plantations équivaut à plus de 2 millions € en 2019.

On dénombre 6 écoles supplémentaires en 2019 par rapport à 2018 et 17 depuis 2017.

Evolution du nombre d'écoles



3.4.5.1 Nous soutenons financièrement nos employés pour la scolarité de leurs enfants

Nos employés ont la possibilité de contracter des prêts à taux d'intérêt nul lors des rentrées scolaires. Ces prêts leur permettent d'acheter des fournitures et de payer les frais d'inscription de leurs enfants.

Nous offrons aussi des bourses aux enfants les plus méritants afin de favoriser la poursuite de leur scolarité.

En 2019, 781 000 € ont fait l'objet de donation et près de 52 000 € ont été consacrés à des bourses d'études.



3.4.5.2 Le transport scolaire des enfants

Sur certains sites (SRC, LAC, SOGB, Socapalm et Okomu), un système de bus scolaires est à la disposition des enfants pour se rendre à l'école. Sur nos sites au Cambodge, les écoles ont été construites à proximité des villages des employés afin de faciliter les déplacements des enfants ; et pour garantir à tous l'accès à une éducation de qualité, la plantation fournit, via une compagnie locale de « Tuk-tuk », un transport gratuit aux enfants vivants dans les villages plus éloignés.

3.4.6 Nos infrastructures mises à la disposition de nos employés

Notre volonté au sein du Groupe Socfin est d'assurer un environnement de vie agréable et adapté à nos employés et leur famille, et qu'ils bénéficient des infrastructures sociales et de santé nécessaires et jouissent de bonnes conditions de vie.

3.4.6.1 Au sein des villages des plantations

Chaque nouvel employé se voit attribuer, selon les disponibilités, un logement au sein de la plantation, adapté à sa composition familiale et au niveau de son poste de travail.

Nous tenons à ce que tous nos employés disposent d'un logement d'une qualité appropriée. Malheureusement, à l'heure actuelle, certaines plantations font face à des nonconformités, en termes de logement et de surpopulation, héritées d'une époque antérieure à la gestion par le Groupe Socfin. Certains logements se situent en dessous des normes du Groupe en la matière (par exemple, au Cameroun). Pour résoudre cette situation complexe, qui peut dans certains cas, dater de plusieurs décennies, nous mettons en place des solutions au cas par cas.

Des efforts pour une rénovation rapide des logements fortement délabrés au Cameroun ont été lancés depuis quelques années et l'appui spécifique du Groupe pour ce projet aura à nouveau lieu en 2020.

Au sein du Groupe, le budget consacré à la construction et à la rénovation de logements était de 5,1 millions € en 2019. Cet investissement massif illustre bien la volonté du Groupe d'améliorer son parc immobilier. Ci-après, le détail des travaux réalisés sur les 3 dernières années au sein du Groupe Socfin.

Le programme actuel de construction a également pour objectif, sur certains sites, d'offrir aux employés des logements plus proches de leur lieu de travail afin de faciliter leurs déplacements quotidiens. Des latrines et cuisines sont aussi construites pour que chacun dispose de ses propres installations.

Les villages disposent, en fonction de leur éloignement ou de leur proximité de certains centres plus animés et urbains, des infrastructures nécessaires à la vie du village : logements, écoles, postes de secours, échoppes, forages, places des marchés, terrains de sport, bars, etc.

Evolution des rénovations et constructions dans les villages des plantations				
	2017	2018	2019	
Logements construits	449	565	277	
Logements rénovés	1 164	441	455	
Cuisines construites	494	622	264	
Cuisines rénovées	294	76	53	
Latrines construites	637	1 006	907	
Latrines rénovées	111	225	311	

Un des objectifs est que chaque village dispose, selon sa taille, d'un ou plusieurs forages afin de répondre au besoin d'approvisionnement en eau. Pour les quelques villages pour lesquels cela n'est pas encore une réalité, les ressources seront mises en place au plus vite afin d'y remédier.

Des analyses sont effectuées régulièrement pour garantir une qualité correcte de l'eau. Si nécessaire un traitement au chlore est effectué pour assurer la potabilité de l'eau.



En 2019, un budget de 500 000 € y a été consacré.

« A la Socapalm, pour assurer une bonne qualité d'eau aux populations des villages, nous mettons en œuvre deux actions de surveillance majeures, à savoir : des analyses semestrielles des paramètres physico-chimiques et bactériologiques de l'eau par des laboratoires agrées et nous surveillons l'intégrité de nos points de captage et de distribution d'eau. Et dès qu'un seul des paramètres dépasse la limite des seuils réglementaires, nous déclenchons des plans d'actions correctives.

Comme je le dis toujours, l'eau c'est la vie »

William Doumtsop, CHSE Mbongo, Socapalm, Cameroun



3.4.6,1 William Doumtsop, CHSE Mbongo, Socapalm, Cameroun

Toutes les plantations se chargent de l'entretien des routes construites sur leurs sites. En 2019, plus de 9,6 millions € ont été nécessaires pour entretenir ou créer de nouvelles routes. Autant que possible, les plantations apportent un soutien logistique et/ou financier aux autorités locales pour maintenir le réseau national en bon état et permettre aux habitants de ces zones enclavées de circuler plus aisément.

L'électrification des régions éloignées constitue un autre défi. Souvent, l'électrification dans nos pays d'implantation se limite aux capitales et aux grandes villes sans parvenir jusqu'aux zones agricoles. Certaines plantations ont financé l'accès à l'électrification par l'extension des lignes électriques jusqu'aux logements des travailleurs. En 2019, le Groupe Socfin y a consacré 3,8 millions €.

3.4.6.2 Nos infrastructures de loisirs

Au total, 201 terrains de sport, 43 places de marché et 122 lieux de rencontre accueillent nos employés et leur famille. Nous organisons, dans la plupart des plantations des compétitions sportives entre les différents villages ou départements.

Les 734 échoppes/magasins favorisent, quant à eux, le commerce et les échanges de produits locaux et de denrées importées des centres urbains.

Evolution des infrastuctures (loisirs)				
	2017	2018	2019	
Terrains de sport	122	190	201	
Magasins	432	613	734	
Clubs	30	55	92	
Places des marchés	57	44	43	
Lieux de rencontre	55	101	122	

Enfin, 92 clubs/bars, généralement gérés par un prestataire extérieur, offrent aux habitants des villages l'opportunité de se réunir pour suivre à la télévision leurs équipes de football favorites et d'autres compétitions sportives internationales. En 2019, le budget du Groupe consacré aux infrastructures de loisirs était de 550 000 €.





3.4.6.3 Nous assurons le transport de nos employés vers leur lieu de travail

Lorsque cela s'avère nécessaire, des véhicules spécialement aménagés sont utilisés pour transporter nos employés sur leur lieu de travail. Nous mettons également à disposition de certains employés une moto ou un vélo si leur fonction le nécessite. Les plantations soutiennent aussi financièrement leurs employés en leur offrant des « facilités d'achat » de leur propre moyen de transport : des prêts à taux d'intérêt nul.

3.4.6.4 Sûreté des personnes et des biens immobiliers

Notre Groupe s'engage à assurer la sûreté des employés et de leur famille, ainsi que la sûreté de leurs biens. Pour ce faire, des équipes sont mises en place, sur chaque plantation, pour y assurer la sécurité. Un contrôle systématique de sûreté est effectué à l'entrée des sites ; et au besoin, une équipe de surveillance se charge de résoudre les problèmes.





4.1 Contexte



4.2 Nos engagements pour l'environnement



4.3 Des engagements validés



4.4 Notre système de gestion des ressources naturelles



4.5 Recherche et développement



4.1 Contexte

Comme toute agriculture, les cultures pérennes, comme le palmier à huile et l'hévéa, ont un impact sur l'environnement qui doit être géré et minimisé pour garantir un juste équilibre entre préservation de l'environnement et production de produits de première nécessité.

La culture du palmier à huile présente de nombreux avantages favorisant une préservation de l'environnement, contrairement à certains de ses concurrents comme le tournesol ou le soja, etc.

L'hévéaculture présente aussi de nombreux avantages, c'est entre autres un puits de carbone considérable.

(Voir chapitre 5 pour plus de détails sur ces sujets).

4.2 Nos engagements pour l'environnement

Dans le cadre de notre politique de gestion responsable, nous avons pris des engagements spécifiques à la préservation de l'environnement visant à combattre la déforestation et à protéger les écosystèmes des plantations.



NOS ENGAGEMENTS

- Prévenir la pollution de l'eau ;
- Accroître la production d'énergies vertes et réduction de l'utilisation des énergies fossiles;
- Respecter les plannings de certifications ISO 14001
- 100% certifié RSPO d'ici 2021;
- Membre fondateur de la plateforme encadrant la démarche de production de caoutchouc durable : « GPSNR ».

4.3 Des engagements validés

Afin d'encadrer nos engagements envers la préservation de l'environnement, et de développer encore plus notre expertise nous avons mis la priorité sur un certain nombre de certifications.

4.3.1 Pour assurer une amélioration continue de notre système de gestion environnemental : ISO 14001

Nos activités étant étroitement liées à l'environnement naturel, nous tenons à faire certifier nos systèmes de gestion de l'environnement selon la norme ISO 14001 qui apporte un cadre très efficace pour la gestion environnementale en permettant une amélioration continue des opérations. L'ensemble de nos plantations certifiées ISO 14001 sont auditées par des organismes externes et agréés, suivant la nouvelle norme ISO 14001:2015.

4.3.2 Pour la production d'huile de palme durable : RSPO





La certification RSPO inclut par exemple, la zéro-déforestation, la préservation des ressources, l'amélioration des écosystèmes, etc.

Nous avons pris l'engagement de certifier toutes nos plantations de palmiers à huile d'ici 2021. Notre filiale indonésienne Socfindo, est certifiée depuis 2015 et notre filiale nigériane, Okomu, a été auditée en décembre 2019 et a obtenu son certificat RSPO en janvier 2020.

Nous avons prévu de certifier les 7 plantations restantes d'ici 2021 ; il est cependant difficile pour l'instant de prédire l'impact qu'aura la pandémie actuelle du Covid19 sur notre planning de certification.

4.3.3 Pour la production d'huile de palme biologique : Global Gap, Bio Suisse, etc.

En 2017, les opérations d'Agripalma ont été certifiées selon les critères de l'« agriculture biologique ». Depuis déjà plusieurs années, le projet n'utilise plus d'engrais chimiques ni de biocides en plantation. Cette certification a été renouvelée en 2018 et 2019. De plus, en septembre 2019, Agripalma a été auditée pour obtenir la certification Bio suisse, certification obtenue en janvier 2020.

4.3.4 Pour la production de caoutchouc naturel durable



L'initiative du TIP (Tire Industry Project) au sein du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) a donné le jour

à la Global Plateform for Sustainable Natural Rubber (GPSNR); le lancement de cette plateforme, dont Socfin est un membre fondateur, a eu lieu en octobre 2018. GPSNR a l'avantage de compter parmi ses membres l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, ainsi que des représentants de la société civile (ONG).



Les membres s'engagent à respecter les 12 principes de durabilité définis par la plateforme et à établir les standards correspondants à ces principes.

4.4 Notre système de gestion des ressources naturelles Les systèmes de gestion de l'environnement, de la biodiversité, de l'énergie, de l'eau, des émissions, des effluents et des déchets ont été uniformisés dans toutes nos plantations, notamment grâce aux certifications obtenues, et sont en conformité avec les engagements pris dans notre politique de gestion responsable.

Notre système de gestion des ressources naturelles assure d'une part, une conformité avec les législations environnementales pertinentes et, les engagements pris par ailleurs, et d'autre part une amélioration continue de nos performances.

Plus de 4,2 millions € y ont été alloués en 2019, soit 68% de plus qu'en 2018.

4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol

4.4.1.1 Nous veillons à protéger les eaux souterraines et de surface

L'eau est un actif précieux, nous veillons à en minimiser sa consommation, à en maintenir sa pureté et à en préserver les sources. Les plantations utilisent de l'eau souterraine remontée à la surface grâce à des systèmes de pompages électriques ou manuels.

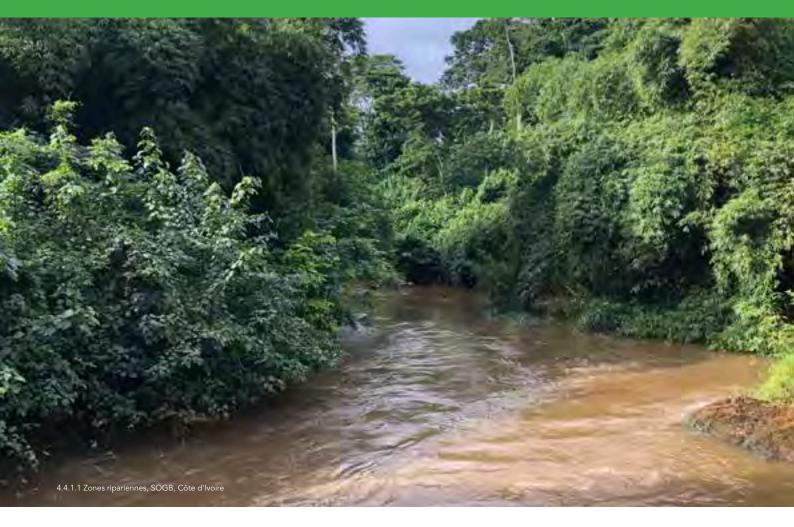
Ces forages ou puits fournissent de l'eau aux villages des plantations, aux usines et aux pépinières.

Des mesures spécifiques sont prises pour prévenir la pollution des eaux souterraines :

- Lutte contre les déversements accidentels de produits chimiques (carburants, engrais, produits phytosanitaires) par des formations adéquates sur la manipulation des produits et l'utilisation des équipements de lutte contre les déversements accidentels;
- Construction des lieux de stockage conformément aux standards internationaux, avec dalle imperméable et rétentions adaptées, à plus de 15 mètres d'un point d'eau;
- Construction des latrines à plus de 15 mètres d'un point d'eau.

La qualité de l'eau est régulièrement soumise à des analyses de potabilité suivant les paramètres publiés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et les réglementations locales. Les échantillons sont analysés dans des laboratoires agréés.





Nous avons développé une stratégie de gestion des zones ripariennes, donc de préservation des eaux de surface, qui est en accord avec les normes RSPO, et qui est graduellement mise en application sur l'ensemble de nos sites. Les eaux de surface seront analysées périodiquement, afin d'évaluer l'efficacité de la gestion de ces zones ripariennes, toutes choses étant égales par ailleurs.

De plus, des légumineuses de couverture sont systématiquement semées pour éviter tout risque de pollution des eaux de surface en :

- Réduisant l'utilisation d'engrais azotés, qui peuvent entraîner une eutrophisation ;
- Diminuant l'érosion des sols ;
- Réduisant le ruissellement des produits phytosanitaires.

Aussi, toutes nos huileries et usines sont équipées d'installations de traitement des eaux usées (bassins de lagunage anaérobies et aérobies).

Grâce à ces systèmes, aucune eau n'est évacuée directement d'une huilerie ou d'une usine à caoutchouc sans avoir été traitée.

L'eau évacuée des bassins est régulièrement analysée pour s'assurer que les valeurs de DBO (Demande Biochimique en Oxygène) et de DCO (Demande Chimique en Oxygène) se situent dans les niveaux autorisés (réglementations locales, de la SFI (Société Financière Internationale) et/ou de la RSPO, selon le cas).

Dans le cas d'un dépassement des normes de rejet, une étude interne est menée afin d'identifier la cause du dépassement. L'ajout d'aérateurs mécaniques dans un des bassins anaérobies est souvent suffisant pour solutionner le problème.

$\begin{tabular}{ll} 4.4.1.2 & Nous veillons à maintenir notre consommation \\ d'eau au plus bas \end{tabular}$

La consommation d'eau est contrôlée au niveau des usines, où des mesures appropriées sont appliquées pour la maintenir au plus bas. Notre consommation d'eau par tonne usinée de fruits de palmier est stable et conforme aux standards de la profession (Afrique : 1,28 m³/T de régimes traités ; Asie : 0,97 m³/T de régimes traités).

Les procédés d'usinage (cuisson à la vapeur humide) n'offrent que peu de possibilités de réduction de la consommation d'eau par tonne de fruits.

La consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit est ici également stable et conforme à l'objectif fixé : rester sous les 20 m³/T. L'eau est utilisée pour le nettoyage des fonds de tasse : étape nécessaire afin de satisfaire les objectifs de qualité exigés par les clients.

Les besoins en irrigation des pépinières sont strictement contrôlés et tiennent compte de la pluviométrie, seuls les millimètres d'eau nécessaires aux besoins des plantes sont appliqués. L'irrigation au goutte-à-goutte est privilégiée, elle est plus efficace et limite par la même occasion les risques d'érosion.

Evolution de la consommation moyenne d'eau (M3/T)



- Consommation d'eau par tonne de régimes

- Comsommation d'eau par tonne de caoutchouc sec

4.4.1.3 Nous protégeons les sols, le capital le plus précieux du planteur

Depuis des décennies, nous appliquons des techniques pour limiter systématiquement l'érosion du sol. Ces techniques font l'objet d'un chapitre important dans les manuels agronomiques du Groupe :

- Semis de plantes de couverture fixatrices d'azote ;
- Planting et andainage en courbes de niveaux ;
- Amélioration de la structure en favorisant la création d'humus;
- Dispositifs particuliers pour limiter la vitesse de l'eau dans les canaux d'évacuation, etc.

Le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols sont assurés par une fertilisation raisonnée faisant la part belle aux engrais organiques produits notamment lors de l'usinage (755 534 tonnes utilisées en 2019). La fertilité des parcelles est suivie régulièrement par le laboratoire de pédologie du Groupe.

4.4.2 Notre revalorisation des déchets

4.4.2.1 Nous trions et revalorisons nos déchets Chaque plantation suit la procédure du Groupe en matière de gestion des déchets.

Toutes nos opérations de gestion des déchets doivent être pensées en fonction de la hiérarchie ci-dessous, en favorisant les niveaux supérieurs.

	Prévention	8
	Réutilisation ou réemploi	7
Valorisation	Recyclage matière ou organique (compostage)	6
Valori	Valorisation énergétique et biométhanisation	5
no	Incinération sans récupération d'énergie (à vocation sanitaire)	4
Elimination	Décharge ou lagune aménagées	3
Elim	Décharge non aménagée, rejets dans le milieu aquatique, biodégradation dans les sols	2
	Concentration (regroupement dans une poubelle, sur un tas)	1

La collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets tant industriels que domestiques font l'objet d'un monitoring soutenu conformément au Système de Gestion Environnemental (SGE).

Pour la collecte et la manipulation des déchets, les procédures SST sont suivies afin de s'assurer que les EPI (Equipements de Protection Individuels) soient utilisés et que les déchets soient stockés de manière appropriée. 136 formations ont été dispensées en ce sens en 2019.

4.4.2.2 Les déchets solides biodégradables sont principalement réutilisés sur les plantations

- Les rafles sont réutilisées comme engrais organique, épandues sur le sol ou mélangées aux effluents pour produire un compost (centre de compostage de Socfindo);
- Les fibres et les coques sont utilisées comme combustible pour les chaudières des huileries ;
- Les bois d'hévéas issus de chablis, ou d'opérations d'abattage avant replanting, sont utilisés comme combustible pour les séchoirs des usines à caoutchouc ou laissés en andins ;
- Lors de la replantation, les stipes (troncs) et racines des vieux palmiers sont laissés en andains afin qu'ils se décomposent. Les nutriments retournent alors dans le sol, et participent au maintien de sa fertilité, limitant ainsi le recours aux engrais chimiques.

En matière de gestion des déchets dangereux, nos responsables QHSE organisent les stocks de produits chimiques selon la règle First Expired – First Out (FEFO) afin de prévenir au maximum l'accumulation de produits expirés. Les déchets dangereux, comme les huiles usées, les filtres à huile ou les vieilles batteries sont collectés par des entreprises agréées.

Les plantations veillent au respect des procédures et à l'installation de poubelles, mais elles s'attèlent également à sensibiliser les habitants des villages au tri des déchets domestiques.

A Brabanta, comme sur la majorité de nos sites, un système de tri sélectif a été mis en place et communiqué à tous les travailleurs via le « toolbox HSE ». Il se compose de poubelles de 5 couleurs différentes. Ce système permet de récupérer et recycler certains déchets. A terme, ce système de tri sélectif devrait permettre de produire du compost et de l'énergie par incinération des déchets de bois.

Ces actions sont aussi supportées par certains de nos clients pneumaticiens qui modifient et adaptent leurs exigences en matière d'emballages aux préoccupations environnementales (Bridgestone, Michelin) et agissent ainsi au niveau de la prévention. Nous sensibilisons les autres pneumaticiens sur ces alternatives.

4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration

4.4.3.1 Nous appliquons les approches « Haut Stock de Carbone » (HCS/HSC) et « Haute Valeur de Conservation » (HCV/HVC)

Depuis 2017, et notre engagement d'éliminer toute déforestation, nous appliquons l'approche HSC²⁰: pour tout nouveau projet d'extension, une étude HCS doit être réalisée pour déterminer les zones HSC à conserver et des plans d'actions seront mis en place afin de protéger efficacement ces zones

Cette approche est conçue pour être utilisée en parallèle et intégrée à d'autres stratégies d'aménagement du territoire et de conservation, comme le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) et l'identification des zones à Haute Valeur de Conservation (HVC). L'étude de ces dernières permet d'identifier : les zones ripariennes, les zones protégées ou à écosystèmes rare, et les zones culturellement ou économiquement importantes pour les communautés locales et les peuples autochtones, et d'ensuite, proposer les mesures nécessaires à leur protection.

En préparation de nos certifications RSPO, nous avons lancé, depuis 2018, les études HVC nécessaires ; elles se sont déroulées dans nos plantations au Cameroun, au Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et en RDC (République démocratique du Congo).

Les zones ripariennes et les zones humides sont des zones potentielles de biodiversité animale et végétale, elles sont soit protégées soit recréées lorsque celles-ci ont été détruites par les populations locales ou par la plantation.

Nos procédures de « gestion intégrée des ravageurs » contiennent également des actions en matière de protection de la biodiversité (habitats pour certains insectes ou oiseaux de proie, voir ci-après).

De nombreuses espèces endémiques et espèces rares (selon la liste de l'IUCN - International Union for Conservation of Nature).

menacées ou en danger de disparition, sont souvent présentes dans et autour des concessions du Groupe ; ceci a été confirmé par les études de spécialistes de la faune et de la flore dans le cadre des études HVC. C'est pourquoi, nous contrôlons et empêchons toute activité inappropriée de chasse (viande de brousse), de pêche, d'exploitation forestière ou de cueillette, et ce, dans le respect des lois locales.



Pour les zones autour de nos concessions, nous appuyons les autorités chargées de leur protection, en leur fournissant des ressources matérielles. Dans les zones de biodiversité (parcs nationaux, forêts classées ou autres) adjacentes aux concessions (Sao Tomé, Nigéria, Ghana) nous effectuons un contrôle des passages entre la concession et la zone de biodiversité, avec l'autorisation des autorités locales. Bien entendu, tous les travailleurs, sous-traitants, fournisseurs et membres des communautés locales sont informés de ces dispositions et sensibilisés.

²⁰ www.highcarbonstock.org/the-hcs-approach-toolkit



« Il est impératif pour la SOGB, à travers sa démarche RSE, de mettre l'accent sur la protection de l'environnement, et plus particulièrement sur la préservation du couvert forestier qui connait une forte dégradation au niveau national depuis de nombreuses années. Alors, nous assurons la surveillance et la protection des blocs ou portions de forêt à l'intérieur de la concession de la SOGB et procédons à l'identification des espèces fauniques et floristiques qui s'y trouvent. Il faut savoir que certains blocs sont des forêts bien conservées et que nous y avons recensé des espèces animales et végétales rares menacées ou en voie de disparition.

Initialement de 1 614 ha, la superficie des aires protégées a récemment été augmentée pour atteindre 2 212 ha soit 6,37% de la superficie totale de la concession. Cette augmentation a été réalisée pour donner, à plusieurs blocs forestiers déjà existants et non exploités, un statut officiel interne de « protection », qui a pour objet de préserver des territoires pouvant servir de zones de refuge ou de transit aux animaux.

La création et le maintien de ces aires protégées sont importants car ils permettent de maintenir un couloir de biodiversité et de circulation des espèces sur une distance qui va de la forêt du Parc National de TAÏ au nord, jusqu'au littoral. Le maintien de ces forêts permet également de stabiliser le régime hydrique et la pluviométrie de la région.

Nos rangers dédiés à la protection des forêts ont les missions suivantes :

- Être présents et visibles pour dissuader toute violation qui entraînerait la chasse d'animaux sauvages ou la destruction d'espèces floristiques par la création de jardins potagers;
- Identifier les espèces animales et végétales selon des protocoles bien élaborés ;
- Contribuer à l'élaboration du plan d'aménagement des aires protégées ».

Zedia Jean Roland, Chef de Département Développement Durable, SOGB, Côte d'Ivoire



4.4.3.1 Jean-Roland Zédia, Chef département développement durable, SOGB, Côte d'Ivoire



Brabanta encourage le reboisement et travaille avec l'assistance d'organisations spécialisées pour vulgariser les techniques culturales sédentaires afin de freiner les techniques traditionnelles de culture sur brûlis.

« Nous avons lancé des actions de reboisement pour couvrir au total 400 ha. En effet, ces zones - Vallée de Shanga, Cathédrale, Rivière Molokaï – avaient subi d'importants déboisements de la part des communautés. Alors, depuis début 2019, ce sont plus de 7 000 jeunes hévéas qui y ont été plantés (nous y avons dédié notre ancienne pépinière d'hévéas) et, il est envisagé de poursuivre le reboisement avec de l'acacia ».

Héritier Diadia, Responsable HSE, Brabanta, RD Congo



4.4.3.1 Héritier Diadia, Responsable HSE, Brabanta, RD Congo

4.4.3.2 Nous nous engageons à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion existantes afin de prévenir les émissions atmosphériques et améliorer la qualité de l'air

Un de nos objectifs est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

Nous avons commencé à réaliser les bilans carbone de nos opérations palmier (avec l'utilisation du calculateur PalmGHG).

Les résultats des calculs annuels réalisés avec PalmGHG sont disponibles sur le site internet de la RSPO²¹.

En 2018, un projet pour développer un modèle de bilan carbone pour les plantations d'hévéas a été mis en place. Ce calculateur carbone a été validé en 2019 dans nos plantations du Libéria et sera prochainement mis en application dans l'ensemble de nos plantations.

Notre objectif est de limiter les émissions directes ou indirectes de polluants atmosphériques, en particulier liées à la consommation d'énergie (transports, groupes électrogènes, usinages), par le choix et l'utilisation rationnelle de combustibles et de technologies respectueuses de l'environnement et en excluant l'utilisation du feu pour préparer les nouvelles zones de développement.

Toutes nos plantations, sous le contrôle du département industriel, assurent un contrôle et une réduction progressive des consommations : utilisation rationnelle de l'énergie, maintenance technique, emploi de machines à faible consommation, énergies alternatives et renouvelables, etc. Les émissions des cheminées sont mesurées régulièrement, conformément aux lois locales et, si elles n'existent pas, aux prescriptions de la SFI.

Les plantations d'hévéas de la SOGB, LAC, la Safacam, etc. optimisent leurs techniques de replantation sans avoir recours au feu. Ces techniques seront graduellement étendues à toutes les plantations d'hévéas du Groupe. Le risque phytosanitaire lié aux pourritures des racines d'hévéas semble maitrisé mais un suivi méticuleux continue pour s'en assurer. Par ailleurs, des projets de valorisation du bois sous forme de cogénération sont à l'étude.

Les émissions nettes en équivalent CO₂ (CO₂e) sont calculées pour l'ensemble des opérations agricoles et industrielles de chaque site.

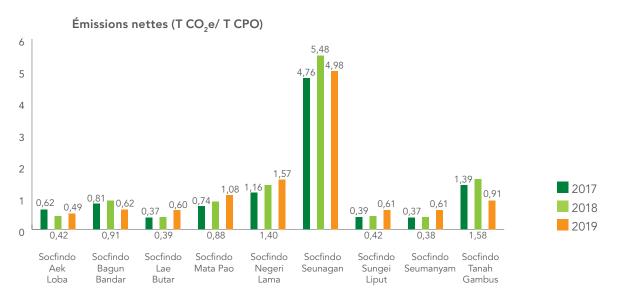
Les émissions brutes dépendent de :

- La surface de la concession ;
- La qualité de la végétation qui a été convertie ;
- La consommation en carburants fossiles ;
- L'application d'engrais;
- Des transports, etc.

Les quantités de carbone fixées par les plantations (puits de carbone) sont ensuite déduites de ces émissions pour donner les émissions nettes.

Les résultats sont spécifiques aux sites et les différences sont expliquées essentiellement par les superficies de chaque plantation : une plus grande plantation émettant plus qu'une petite. Toute comparaison en matière de gestion environnementale entre site n'a donc aucune pertinence.

En plus des efforts liés à la réduction des émissions atmosphériques, nous limitons la production de poussières ou les effluves de solvants de diverses façons : réduction de la vitesse sur les pistes en plantation (ralentisseurs), aspersion d'eau sur les routes en saison sèche, zone tampon entre les villages et les routes, hottes pour aspirer les vapeurs de solvants, etc.



 $^{^{21}\,}www.rspo.org/certification/palmghg/palm-ghg-calculator$

4.4.3.3 Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux

L'utilisation optimale des déchets organiques issus des usines limite le recours aux engrais chimiques : 755 534 tonnes d'engrais organiques utilisés en 2019, soit une augmentation de 69% par rapport à 2018.

Les plantations parviennent à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires grâce à leur procédure de « gestion intégrée des ravageurs ». L'objectif est de maintenir les parasites sous les niveaux dommageables plutôt que de les éradiquer systématiquement, et de créer, améliorer ou sauvegarder les habitats de leurs ennemis naturels (comme les nichoirs et les perches pour les rapaces, afin qu'ils puissent s'y poser et circuler facilement à la recherche de rongeurs).

En réduisant au strict minimum l'utilisation de produits chimiques, on diminue l'exposition des travailleurs et les risques d'accident ou de maladie professionnelle.

De faibles quantités de produits chimiques classés 1B par l'OMS sont encore utilisées de manière exceptionnelle dans les plantations de palmiers à huile.

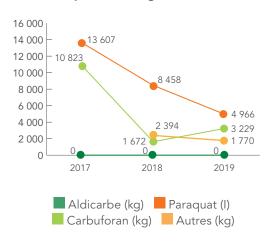
Les responsables cherchent activement des solutions adéquates et moins nocives à l'utilisation de ces produits.

En 2015, l'utilisation d'aldicarbe (classe 1A) a été définitivement interrompue.

Conformément à nos engagements la consommation de produits dangereux, utilisés avec toutes les précautions qui s'imposent, est réduite au strict nécessaire.

Nous nous sommes engagés à supprimer l'utilisation du paraquat. Depuis longtemps, nos plantations africaines ne l'utilisaient plus et, suite à une réduction graduelle dans nos plantations indonésiennes avec une dernière utilisation en 2019, cet objectif est désormais atteint.

Evolution de la consommation de produits dangereux ciblés



4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie

Conformément à notre engagement de protéger les écosystèmes, nous travaillons intensivement à la réduction de la consommation d'énergie, ce qui engendre aussi une réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

La maintenance préventive des équipements et des installations garantit une meilleure fonctionnalité et des consommations en énergie minimales. Toutes les consommations en carburants, combustibles et électricité sont contrôlées et suivies, afin d'être optimisées.

(Voir chapitre 4.5.3 pour la production d'énergies renouvelables).

4.4.3.5 La prévention passe par la formation

Les nouveaux employés reçoivent une initiation SSE (Santé, Sécurité et Environnement) et suivent une formation appropriée à leurs activités professionnelles et à leurs impacts sur l'environnement.

Après analyse de la performance environnementale du site, les besoins en formations spécifiques sont évalués et traités.

En 2019, 248 sensibilisions à l'environnement ont été organisées.



4.4.3.6 Le reporting des non-conformités environnementales

Le traitement des non-conformités environnementales et le reporting systématique des accidents environnementaux, requis par la norme ISO 14001, sont disponibles localement.

4.5 Recherche et développement

4.5.1 Projets de recherche et développement

Nos activités de recherche et développement sont menées essentiellement par notre filiale, Socfin Research, qui suit et appuie nos filiales et collabore avec des instituts de recherche et des universités dans les domaines de la culture du palmier à huile et de l'hévéaculture.

L'amélioration et la sélection de semences de palmiers à huile est l'un des défis majeurs de nos recherches. Notre objectif est d'obtenir les palmiers les plus productifs et les plus résistants aux maladies. Ceci, afin d'une part d'optimiser les surfaces plantées, mais aussi de réduire au maximum l'utilisation de méthodes de lutte phytosanitaire. Ces deux résultats auront un impact significatif sur la préservation de l'environnement. Ces recherches sont encadrées par nos deux laboratoires : Camseeds au Cameroun et Socfindo en Indonésie. Socfin Research est également à la pointe de la recherche en biotechnologie appliquée dans l'hévéaculture. Ainsi, en réalisant des boutures d'hévéa, Socfin Research cherche à obtenir des arbres robustes, plus productifs et résistants au vent et aux maladies. L'amélioration de la santé des arbres en limitant l'utilisation de pesticides et d'engrais minéraux a un impact notoire sur la protection des écosystèmes locaux et sur l'utilisation des ressources.



La SOGB mène plusieurs projets relatifs :

- A la création de variétés d'hévéas (en partenariat avec le CNRA en Côte d'Ivoire et l'IFC/CIRAD en France) pour augmenter leur productivité et leur résistance aux maladies ;
- Au développement de techniques agricoles pour augmenter la productivité des parcelles d'hévéas et de palmiers à huile tout en limitant l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires ;
- A des associations culturales hévéa + cacao et hévéa + teck en vue d'optimiser la productivité économique et écologique des terres.



En 2018-2019, le département développement durable, en collaboration avec la Direction agronomique hévéa, a établi un partenariat avec MEO Carbon Solutions en vue du développement d'un calculateur de bilan carbone pour les plantations d'hévéas. Le calculateur est prêt et permet de calculer les émissions de CO₂ de nos opérations. Sur base des résultats, nous pourrons étudier les possibilités de réduire notre impact. Mais le calculateur permet également de mesurer les effets de séquestration nette de CO₂ sous forme de biomasse dans nos plantations et dans le caoutchouc naturel (à l'inverse du caoutchouc synthétique, dérivé des produits pétroliers). Fort de ces connaissances, nous allons étudier la possibilité d'obtenir des crédits carbone (VSC).

4.5.2 Nous mettons en place des mesures de gestion des risques liés aux changements climatiques

Les études préliminaires à l'acquisition d'une plantation existante ou au développement d'un nouveau projet comportent une analyse des risques liés aux changements climatiques.

Les rendements, la gestion des ravageurs, les services écosystémiques, les sols, la disponibilité en eau et en ressources pour les communautés villageoises sont les domaines qui sont les plus susceptibles d'être affectés positivement ou négativement par des changements climatiques.

Localement, lorsque le risque a été identifié, les sites mettent en place des mesures d'adaptation afin de garantir la productivité des surfaces et d'assurer aux communautés locales leurs moyens de subsistance. Opportunités d'emplois, formations à de meilleures techniques agricoles (lutte anti-érosion, couverture du sol, fertilisation, utilisation des herbicides et pesticides), mise en œuvre de la politique zéro-déforestation dans la chaîne d'approvisionnement font partie des nombreuses actions menées par le Groupe afin de limiter l'impact des changements climatiques sur les moyens de subsistance des populations locales.





- Une alimentation des groupes électrogènes avec de l'huile de palme ;
- Une production d'électricité à partir de panneaux solaires.

4.5.3.1 Un barrage hydroélectrique

Nous avons construit en 2016, **un barrage hydroélectrique** sur la plantation de LAC au Libéria afin de subvenir aux besoins en énergie de ce site qui est isolé du réseau national d'électricité.

Les avantages de ce barrage :

- Pas d'émissions de CO₂ ou d'autres émissions provenant des combustibles fossiles;
- Une stabilité d'approvisionnement 24h/24 : fourniture d'électricité à la demande, sans les incertitudes de présence de soleil ou de vent ;
- Une indépendance vis-à-vis des fournisseurs de carburant étrangers : stabilité des prix et absence de risque logistique;
- Les coûts d'exploitation très faibles qui offrent un bon retour sur l'investissement initial

4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables

Notre filiale Socfin Green Energy encadre les projets de production d'énergies vertes du Groupe. Après la construction d'un barrage hydroélectrique au Libéria et l'installation de chaudières et de séchoirs à biomasse sur divers projets, elle a lancé l'installation d'une centrale solaire en Sierra Leone fin 2019, les travaux sont pour le moment suspendus en raison de l'épidémie de Covid-19.

Nos huileries sont presque totalement autosuffisantes sur le plan énergétique car alimentées par des chaudières à biomasse qui produisent la vapeur nécessaire à l'usinage et au fonctionnement de turbines qui génèrent l'électricité nécessaire au fonctionnement des divers équipements.

Nous améliorons continuellement le bilan énergétique des usines à caoutchouc par l'installation de chaudières à biomasse qui permettent de remplacer les séchoirs à combustible fossiles par des séchoirs à vapeur produite par la chaudière.

La consommation d'électricité de nos usines a augmenté simultanément à l'augmentation des quantités de production. Toutefois, nous avons pu maintenir notre part de consommation d'énergie verte grâce à :

- Une augmentation du taux de turbinage ;
- Une construction d'un barrage hydroélectrique au Libéria :
- Une production de chaleur grâce à l'utilisation de la biomasse ;

Ce barrage profite d'un dénivelé naturel d'un cours d'eau (9m) avec un débit maximum de 22 m³ par seconde pour générer de l'électricité.

En 2019, il a produit 6 206 000 kWh d'électricité contre 5 389 000 en 2018 (+15%).

1 800 000 litres de carburant économisés, soit 4 550 T CO₂ grâce au barrage.

Valeur de l'électricité verte produite en 2019 : 1 764 000 €.

Les crédits carbones liés à ce barrage hydroélectrique sont certifiés et mis sur le marché conformément à la norme VCS (Verified Carbon Standard). Ce projet devrait apporter 9 100 tonnes de crédits.

4.5.3.2 Les turbines à vapeurs et chaudières à biomasse

La chaleur et l'électricité nécessaires aux huileries sont cogénérées par une chaudière à vapeur alimentée par de la biomasse et par l'installation d'une turbine.

La biomasse utilisée est issue du processus d'extraction de l'huile : fibres, rafles, coques. Ces chaudières et les turbines produisent l'énergie nécessaire aux usines, bureaux, hôpitaux et logements des villages à proximité, etc.

Leurs avantages:

- Un cycle de carbone fermé : pas d'émissions nettes de CO₂;
- Une utilisation et optimisation de la valeur énergétique de la biomasse issue du traitement industriel;



- Une indépendance vis-à-vis des fournisseurs de carburant étrangers : stabilité des prix et absence de risque logistique ;
- Une fourniture d'énergie verte à la demande : la biomasse se stocke facilement.

36 turbines sont actuellement opérationnelles au sein du Groupe Socfin, en Afrique et Asie.

La capacité totale de production est d'environ 35 GWh par an.

9 604 000 litres de carburant économisés grâce aux turbines et chaudières.

Valeur de l'électricité verte produite en 2019 : 3 522 000 €.

En 2019, 32 014 000 kWh ont été produits par les turbines à vapeur contre 31 911 225 kWh en 2018, soit une augmentation de 0,32 %. Cette production correspond à 89% de l'énergie utilisée dans les huileries en Afrique et à 94% en Asie.

4.5.3.3 Les séchoirs à biomasse

Les séchoirs à biomasse utilisent la vapeur provenant d'une chaudière à biomasse pour chauffer de l'air et ainsi sécher le caoutchouc humide. La biomasse utilisée est du bois d'hévéa provenant de la replantation de parcelles ou de chablis.

Leurs avantages:

- Un cycle de carbone fermé : pas d'émissions nettes de CO₂;
- Une production de chaleur « verte » à la demande : la biomasse se stocke facilement ;



- Une indépendance vis-à-vis des fournisseurs de carburant étrangers : stabilité des prix et absence de risque logistique;
- Une solution économique : les déchet de bois d'hévéa sont beaucoup moins couteux que les combustibles fossiles.

En 2019, la centrale à biomasse de Safacam a économisé environ 296 000 L de pétrole.

Valeur de la chaleur produite en 2019 : 266 000 €.

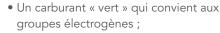
1 400 000 litres de carburant économisés grâce aux séchoirs.

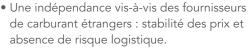
4.5.3.4 Des groupes électrogènes

Des groupes électrogènes alimentés avec de l'huile de palme produite sur la plantation sont utilisés, sur certains sites, pour fournir de l'électricité aux bureaux, hôpitaux, villages et usines de la plantation.

Leurs avantages :

- Une boucle de carbone fermée : pas d'émissions nettes de CO₂;
- Une production de carburant « vert » à la demande : l'huile de palme brute se stocke facilement ;





38 000 litres de carburant économisés grâce aux groupes électrogènes.

Valeur de l'électricité verte produite en 2019 : 69 000 €.

4.5.3.5 Des panneaux solaires

L'ensemble du matériel destiné au projet de panneaux solaires à SAC est arrivé en mars 2020, et les travaux de génie civil ont été finalisés. Néanmoins, au vu de la pandémie actuelle de Covid-19, l'équipe de BlueSolutions doit attendre la levée des mesures restrictives mises en place, avant d'installer et de mettre en route les panneaux solaires.

Cette « alimentation hors réseau hybride » est constituée de

- 585 panneaux photovoltaïques avec une capacité totale de 170 kW/c sur une superficie de 1 800 m²;
- Un stockage 400 kWh sur batteries;
- Un groupe électrogène de 100 kVA en « back-up », alimenté au diesel ;
- Un système de conversion et de gestion de l'énergie.

Leurs avantages :

- Pas d'émissions de CO₂ ou d'autres émissions provenant des combustibles fossiles;
- Une indépendance vis-à-vis des fournisseurs de carburant étrangers : stabilité des prix et absence de risque logistique ;
- Une production d'électricité à la demande ;
- Le meilleur coût total d'utilisation par KWh produit parmi l'ensemble des énergies vertes.

Le potentiel d'économie de diesel est de 115 000 litres par an.







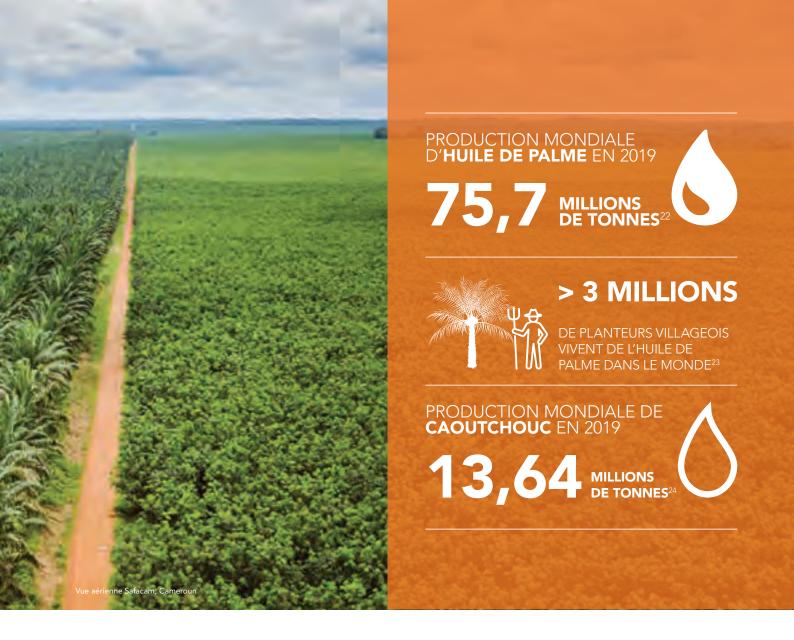
5.1 Nous produisons deux matières premières issues de l'agriculture



5.2 L'huile de palme



5.3. Le caputchouc naturel



5.1 Nous produisons deux matières premières issues de l'agriculture

Nos plantations produisent deux matières premières : l'huile de palme et le caoutchouc naturel.

La première est issue des fruits du palmier à huile cultivé dans les régions tropicales, et la seconde est issue de l'écorce de l'hévéa cultivé dans ces mêmes régions.

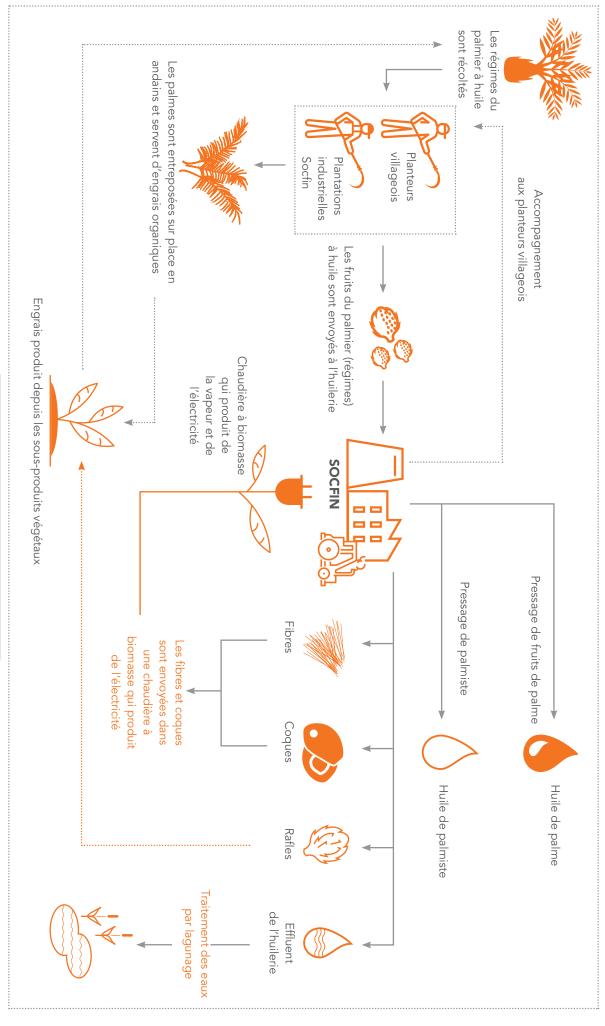


5.1 Régimes de palmiers, Safacam, Cameroun



5.1 Saignée d'un hévéa, Safacam, Cameroun

 $^{^{22}}$ Source : Oil World 23 Source : RSPO 24 Source : IRSG

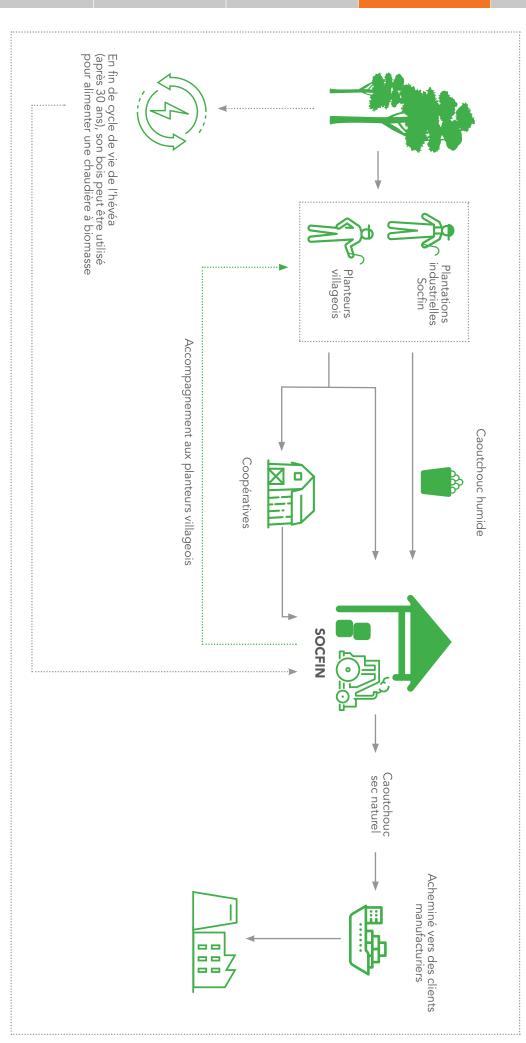


Alimentation

Cosmétiques

Agrocarburants

Exemples d'utilisations possibles

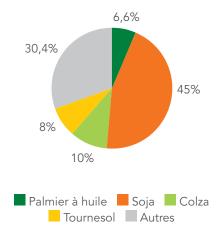




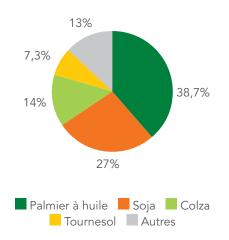
5.2 L'huile de palme

L'huile de palme est l'huile la plus consommée au monde, représentant 39% des consommations alors qu'elle n'occupe que 7% des surfaces plantées en oléagineux. Une plante efficace et robuste pour nourrir les populations des régions tropicales.

Superficie mondiale des principaux oléagineux (millions hectares)²⁵



Production mondiale d'huiles végétales (millions tonnes)²⁵



²⁵ Source : Alliance européenne pour l'huile de palme durable (2016)



5.2.1 Notre production d'huile de palme améliore la sécurité alimentaire des régions

Dans les régions tropicales dans lesquelles nous sommes implantés, contrairement à l'Europe, aucune production de beurre, ou même de lait, n'a lieu. L'huile de palme constitue donc le premier apport en graisse de ces populations depuis des millénaires.

Il est aussi important de rappeler que l'explosion démographique que connaît l'Afrique exige un approvisionnement en matières premières de plus en plus important. L'excédent issu de l'agriculture familiale locale actuelle ne parvient pas à satisfaire les besoins nationaux de ces pays en huile végétale, ce qui les rend dépendants des importations venant d'Asie du Sud-Est, alors que le potentiel agricole leur permettrait d'être autosuffisants.

En conclusion, la production locale générée conjointement par les grandes plantations, et les planteurs villageois de ces pays, participe progressivement à améliorer la sécurité alimentaire de ces régions et sous-régions.

5.2.2 L'huile de palme est très appréciée dans les régions tropicales

Depuis des siècles, l'huile de palme – appelée aussi huile rouge – constitue la base alimentaire de la cuisine traditionnelle de centaines de millions de personnes dans les régions tropicales.

Grâce à ses propriétés, elle est une source importante et stable de vitamine A et d'antioxydants dans l'alimentation quotidienne. Comme il est souvent répété au Cameroun « l'huile rouge nous a fait grandir ».

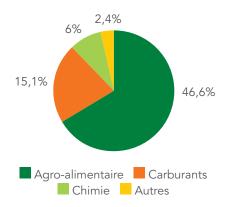
Elle y est en effet très appréciée pour ses qualités gustatives et nutritives ainsi que pour son faible coût.

5.2.3 L'huile de palme est consommée de multiples façons

L'huile de palme est principalement destinée à :

- la consommation alimentaire :
- raffinée : huile de table
- transformée : margarines, pâtes à tartiner, biscuiteries, pâtisserie, etc.
- la production de cosmétiques : savon, shampooing, etc. ;
- la production de biodiesel.

Consommation mondiale d'huile de palme en 2018²⁶



5.2.4 La productivité du palmier à huile favorise la préservation de l'environnement

Le palmier à huile est, parmi ses concurrents (le soja, le tournesol, l'olivier, etc.), la plante qui produit la plus grande quantité d'huile à l'hectare.

Concrètement, pour nourrir une même population, le palmier occupera 3 à 7 fois moins de surface.

Superficies nécessaires pour produire 4 tonnes d'huile végétale²⁷



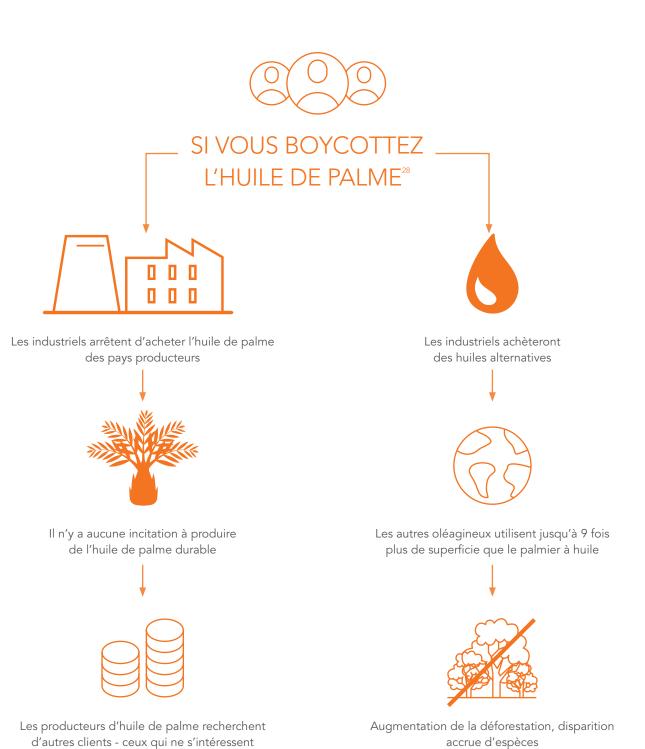
²⁶ Source : Oil World

²⁷ Source : Alliance européenne pour l'huile de palme durable (2016)

5.2.5 Pourquoi ne faut-il pas boycotter l'huile de palme?

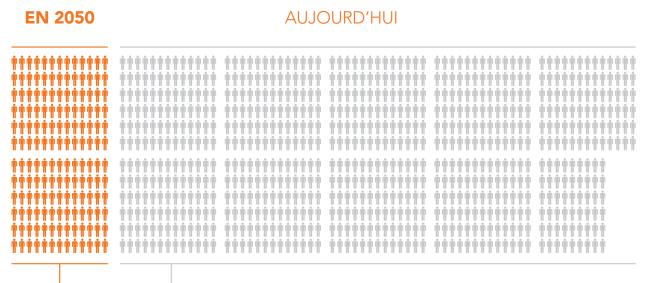
pas au développement durable

D'une part, la production d'huile de palme fait vivre des millions de personnes dans les régions tropicales du monde et, d'autre part, c'est la solution la plus respectueuse de l'environnement pour subvenir aux besoins en huile végétale de la population mondiale.



²⁸ Source : WWF Australia

5.2.6 L'évolution de la consommation d'huile de palme d'ici 2050²⁹



7,7 MILLIARDS - POPULATION MONDIALE ACTUELLE

- 2 MILLIARDS DE PERSONNES EN PLUS
- + 60% D'AUGMENTATION DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE MONDIALE
- 1,05 MILLIARDS DE PERSONNES SONT ATTENDUES EN AFRIQUE

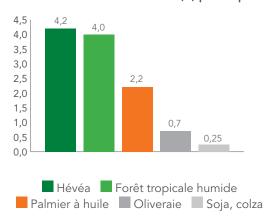
5.3 Le caoutchouc naturel

Le caoutchouc naturel représente 46% de la consommation annuelle de caoutchouc au niveau mondial, contre 54% pour le caoutchouc synthétique (issu du gaz naturel et de sous-produits pétroliers).

5.3.1 L'hévéa est un puits de carbone

L'hévéa est un puits de carbone considérable, très utile dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Fixation en tonnes de carbone (C) par ha par an



Le caoutchouc naturel est un bio-polymère qui présente un bilan carbone positif. Il est un substitut végétal renouvelable aux élastomères issus de l'industrie pétrochimique, le caoutchouc synthétique. Sa culture permet une fixation efficente du carbone.

5.3.2 Le caoutchouc naturel est une matière renouvelable

L'hévéa est planté en champ ; après 6 ans, il atteint une maturité physiologique et un stade végétatif permettant le début de la saignée.

Il présente un cycle de vie de près de 30 ans : lorsque le rendement des arbres diminue, le bois d'hévéa peut être utilisé pour la fabrication de meubles, de pâte à papier ou encore comme bois de chauffe, sinon il est laissé en champ pour se décomposer naturellement et maintenir un bon taux de matière organique dans le sol.

Après cet abattage, de jeunes arbres sont replantés sur les mêmes surfaces pour régénérer la plantation et un nouveau cycle démarre.

²⁹ Source : ONU

5.3.3 Le caoutchouc naturel est recherché pour ses propriétés

Le caoutchouc naturel a l'avantage d'être une matière première renouvelable aux multiples atouts.

Il est recherché par les industriels pour ses propriétés physiques :

- Son faible échauffement ;
- Son élasticité ;
- Sa résistance aux chocs ;
- Ses qualités d'amortissement des vibrations et de bruits.

5.3.4 Le caoutchouc naturel est utilisé dans la composition de nombreux objets³⁰

Dans le monde entier, le caoutchouc est une matière première à la base de nombreux objets domestiques, médicaux et industriels : pneus de voitures, tracteurs, avions et vélos, bottes et semelles, ustensiles médicaux, tétines de biberon, accessoires automobiles (ballets d'essuies glaces, joints), adhésifs et bien d'autres encore.

La fabrication de pneus représente 70% du marché et la fabrication des objets domestiques et médicaux représentent 30% du marché.

DEMANDE MONDIALE DE CAOUTCHOUC NATUREL

14 MILLIONS DE TONNES



LE CAOUTCHOUC FAIT TOURNER LE MONDE

MILLIARDS
DE PNEUS
PRODUITS PAR AN





3 KG DE CAOUTCHOUC NATUREL PAR PNEU **1,5 HÉVÉAS PAR PNEU**

4,2 TONNES DE CARBONE CAPTÉES PAR L'HÉVÉACULTURE PAR HECTARE PAR AN

92%
DU CAOUTCHOUC NATUREL
PRODUIT PAR 6 MILLIONS
DE PLANTEURS VILLAGEOIS



SANS LE CAOUTCHOUC NATUREL, LE MONDE S'ARRÊTE DE TOURNER

³⁰ Source : Halcyon Agri

5. Focus sur nos produits .3.4 Saignée d'un hévéa, Safacam, Cameroun

6.1 Chiffres clés

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	scc	PSG	Okomu	
Données financières (dépenses)										
Infrastructures générales	EUR		1 657 587	326 279	2 152 372	2 548 031	84 002	1 040 157	4 165 134	
Médical	EUR		108 233	192 354	1 093 097	1 219 083	17 907	127 681	271 514	
Education	EUR		49 512	269 826	659 823	78 467	6 026	10 046	122 785	
Environnement	EUR		676 256	0	21 709	229 016	135 032	669 946	417 205	
Santé et sécurité au travail	EUR		64 808	16 581	93 353	311 706	37 266	74 159	146 512	
Formations	EUR		6 261	0	50 935	153 855	8 257	6 423	0	
Encadrement	EUR		0	38 599	0	396 415	209 823	183 576	0	
Dons	EUR		46 021	5 770	39 336	246 470	15 839	227 302	8 926	
Autres projets	EUR		0	0	12 963	5 941	0	5 748	0 720	
Investissements totaux	EUR		2 608 679	849 409	4 123 589	5 188 985	514 152	2 345 037	5 132 075	
Prêts	EUR		160 188	0	0	1 132 887	109 336	49 810	0	
Effectifs										
Employés permanents	nb		1 434	331	2 139	6 007	373	737	487	
Dont employées	nb		246	42	260	839	59	166	159	
Travailleurs journaliers	nb		1 102	0	0	2 230	0	1 367	0	
Intérimaires	nb		0	0	0	0	64	0	922	
Sous-traitants	nb		751	405	2 090	0	0	0	2 658	
Autres : stagiaires, détachés, tâcherons, etc.	nb		0	0	63	0	0	0	505	
Effectif total	nb		3 287	736	4 292	8 237	437	2 104	4 572	
Taux de rotation du personnel	%		1,24%	1,80%	6,10%	15,37%	7,88%	12,15%	4,22%	
Employées admissibles au congé de maternité	nb		31	1	7	50	0	4	0	
Employées en congé de maternité	nb		31	0	7	50	0	4	0	
Employées prévues de retour au travail après un congé de maternité	nb		31	1	6	50	0	4	0	
Employées ayant repris le travail après un congé de maternité	nb		31	0	6	44	0	2	0	
Congé de maternité taux de retour au travail	%		100%	0%	100%	88%	N/R	50%	N/R	
Employés admissibles au congé de paternité	nb		0	0	7	0	0	0	0	
Employés en congé de paternité	nb		0	0	7	0	0	0	0	
Employés prévus de retour au travail	nb		0	0	7	0	0	0	0	
après un congé de paternité Employés ayant repris le travail après un	nb		0	0	7	0	0	0	0	
congé de paternité Congé de paternité taux de retour au	%		N/R	N/R	100%	N/R	N/R	N/R	N/R	
travail Concessions et surfaces plantées										
Concession	hectares		18 473	8 000	121 407	34 712	N/R	18 303	33 113	
Surface plantée en palmiers à huile	hectares		12 349	N/R	N/R	7 489	N/R	6 140	19 061	
Surface plantée en hévéas	hectares		N/R	4 445	12 817	16 432	N/R	958	7 335	
Infrastructures générales	Hectares		IN/IX	4 443	12 017	10 432	IN/IX	730	7 333	
-			4	0	0	4	0		4	
Huileries	nb		1	0	0	1				
Usines à caoutchouc	nb		0	0	1	1	1	0	1	
Raffineries	nb		0	0	0	0	0	0	0	
Palmisteries	nb		0	0	0	1	0	0	1	
Productions										
Huile de palme brute produite	Т		24 297	N/R	N/R	38 579	N/R	1 523	42 204	
Dont huile de palme certifiée RSPO	Т		N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	0	
Huile raffinée	Т		N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
Huile de pamiste	Т		N/R	N/R	N/R	2 551	N/R	N/R	2 332	
Caoutchouc sec produit	Т		N/R	N/R	24 939	62 678	38 233	N/R	7 248	
'						,				

^{*67} employés des sièges en Europe sont inclus dans le total. Les 31 employées des sièges en Europe sont inclues dans le total.

тота	Socfindo	Coviphama	Socfin KCD	Agripalma	Brabanta	Camseeds	SPFS	Socapalm	Safacam
20 406 15	1 555 040	331 403	463 017	192	277 447	N/R	N/R	5 208 452	597 037
6 165 61	1 407 128	52 536	30 318	0	288 657	N/R	N/R	882 613	474 493
2 040 49	101 197	6 112	11 342	5 425	16 230	N/R	N/R	644 686	59 018
4 213 86	1 027 974	21 998	92 261	279 785	127 472	N/R	N/R	199 011	316 203
1 351 13	191 940	487	4.295	57 704	47 879	N/R	N/R	215 316	89 125
262 12	8 001	0	0	0	3 721	N/R	N/R	0	24 670
1 024 46	37 410	39 938	61 212	5 040	27 750	N/R	N/R	0	24 697
780 65	101 129	0	0	5 810	4 514	N/R	N/R	78 544	991
74 14	0	0	0	15.000	0	N/R	N/R	19 520	14 975
36 318 64	4 429 819	452 476	662.445	368 955	793 670	N/R	N/R	7 248 142	1 601 210
3 153 97	0	0	0	8 158	169 604	N/R	N/R	1 430 998	92 992
29 932	9 713	157	697	222	2 915	90	33	2 244	2 286
5 175	1 270	57	258	30	636	44	4	441	633
5 28	0	0	0	571	10	0	0	0	0
2 85	2	0	0	0	0	158	4	1 389	320
8 91	811	62	66	0	355	0	0	1 564	153
56	0	0	0	0	0	0	0	0	0
47 55	10 526	219	763	793	3 280	248	37	5 197	2 759
10,749	4,83%	39,50%	66,43%	7,12%	22,59%	3,39%	0,00%	3,83%	11,68%
31	71	7	15	3	76	0	1	22	24
31	71	7	15	3	76	0	1	22	24
31	65	5	5	3	93	0	1	22	24
27	65	1	3	3	76	0	1	22	24
909	100%	20%	60%	100%	82%	N/R	100%	100%	100%
9	0	0	0	0	42	5	0	0	42
9	0	0	0	0	42	5	0	0	42
10	0	0	0	0	47	5	0	0	42
9	0	0	0	0	42	5	0	0	42
959	N/R	N/R	N/R	N/R	89%	100%	N/R	N/R	100%
383 15	48 106	5 345	6 659	4 917	8 362	N/R	N/R	58 063	17 690
129 66	38 448	N/R	N/R	2 100	6 169	N/R	N/R	32 584	5 328
63 19	7 632	3 300	3 898	N/R	N/R	N/R	N/R	2 067	4 307
2	9	0	0	1	1	N/R	0	6	1
	2	0	1	0	0	N/R	0	0	1
	1	0	0	0	0	N/R	1	0	0
	1	0	0	0	0	N/R	0	0	1
469 79	189 462	N/R	N/R	1 075	16 243	N/R	N/R	140 349	16 065
189 46	189 462	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R
5 50	0	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	5 500	N/R	N/R
13 07	0	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	8 190
155 54	11 334	N/R	3 722	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	7 393

		Ol: 1:6	SAC	cac		- 5060	- 586	nec		
	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	scc	PSG	Okomu	
Vente										
Semences	millions		N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
Accidents du travail - Uniquement pour l	es employés pern	nanents et tem	poraires					ı		
Total heures travaillées	nb		2 325 036	805 224	4 756 760	13 190 301	887 624	4 637 072	1 512 392	
Décès	nb		0	0	0	1	0	0	0	
Blessures non mortelles	nb		374	15	190	2 815	43	1 099	10	
Taux de blessures par 200 000 heures	nb/200 000 h		32,17	3,73	7,99	42,70	9,69	47,40	1,32	
Accidents du travail ou maladies professionnelles entraînant une DART	nb		325	0	188	2 577	0	326	7	
Taux d'accidents de la DART par 200 000 heures	nb/200 000 h		27,96	0,00	7,99	39,07	0,00	14,06	0,93	
Journées perdues	nb		1 169	22	6 080	6 707	25	550	18	
Taux de journées perdues par 200 000	nb/200 000 h		100,56	5,46	31,62	101,70	5,63	23,72	2,38	
heures Formation			,	3,15			-7			
Formations et sensibilisations	nh		2 233	119	638	1 075	29	1 393	1 231	
Heures de formation	nb			637						
	h		745		54 846	1 931	33	16 278	1 817	
Travailleurs sensibilisés Les formations reportées concernent-	nb		42 777	1 057	928	20 815	221	17 024	257 593	
elles uniquement les travailleurs journaliers et temporaires ?	Oui/Non		Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	
Indicateurs de consommation										
Usines										
Consommation de carburant par tonne	L/T FFB		0,26	N/R	N/R	0,15	N/R	1,04	0,50	
de régimes usinés Consommation d'eau par tonne de	m3/T FFB		1,51	N/R	N/R	0,97	N/R	1,78	1,39	
régimes usinés Consommation d'électricité par tonne	kWh/T FFB		18,66	N/R	N/R	23,24	N/R	21,28	22,09	
de régimes usinés Consommation de carburant par tonne	L/T dry		N/R	N/R	1,75	40,19	42,58	N/R	13,25	
de caoutchouc sec produit Consommation d'eau par tonne de	m3/T dry		N/R	N/R	21,07	17,77		N/R	17,12	
caoutchouc sec produit Consommation d'électricité par tonne	,						24,00			
de caoutchouc sec produit	kWh/T dry		N/R	N/R	205,14	210,97	209,97	N/R	188,83	
Ateliers et garages Consommation moyenne de carburant -										
véhicules légers Consommation moyenne de carburant	l/100 km	< 14,5	12,04	12,03	13,33	11,33	10,92	13,42	16,85	
- camions	l/100 km	< 55	68,79	15,18	58,65	19,64	36,22	31,02	38,34	
Consommation moyenne de carburant - tracteurs	l/h	< 4,0	3,90	3,65	4,07	4,13	N/R	4,99	3,63	
Consommation moyenne de carburant - groupes électrogènes	l/kWh	<1,8	0,29	0,49	0,47	0,35	0,15	1,29	0,33	
Energie produite par les turbines à vapeur	kWh		1 598 721	N/R	N/R	3 147 941	N/R	111 393	4 459 057	
Quantité d'énergie verte consommée /T de régimes	kWh/T FFB		14,72	N/R	N/R	18,37	N/R	16,32	21,76	
Pourcentage d'utilisation de la turbine à vapeur	%		78,85	N/R	N/R	79,03	N/R	76,72	98,48	
Production d'énergie hydroélectrique	kWh		N/R	N/R	6 206 000	N/R	N/R	N/R	N/R	
Gasoil économisé par les centrales à biomasse	I		N/R	N/R	956 000	N/R	N/R	N/R	148 050	
Indicateurs de qualité										
Emissions atmosphériques et air ambiant										
SO2	mg/m³	<500	BDL	N/R	N/R	BDL	4	N/R	BDL	
NOx	mg/m³	<200	BDL	N/R	N/R	BDL	35	N/R	BDL	
Poussières	mg/m³	<50	18,50	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
CO Gestion des déchets ménagers indus-	mg/m³	<9	BDL	N/R	N/R	1 350,00	563,00	N/R	0,37	
triels banals										
Déchets vendus	kg		32 237	N/R	56 583	525 910	18 780	N/R	110 241	
	m³		68 429	10 140	N/R	N/R	N/R	N/R	39	
Déchets éliminés dans une décharge municipale	kg		N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
	m³		N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	

 $^{^{\}star}$ Les données entre parenthèses correspondent aux décès concernant les travailleurs journaliers, contractuels et autres

TOTAL	Socfindo	Coviphama	Socfin KCD	Agripalma	Brabanta	Camseeds	SPFS	Socapalm	Safacam	
6,74	6,31	N/R	N/R	N/R	N/R	0,43	N/R	N/R	N/R	
65 905 359	19 616 622	310	1 716 3	1 557 014	5 595 300	N/R	N/R	4 821 959	4 483 745	
3 (1)*	1		0	0	1	N/R	N/R	0 (1)	0	
6 822	101		13	255	1 536	N/R	N/R	247	124	
20,71	1,04	1	1,51	32,76	54,94	N/R	N/R	10,24	5,53	
4 240	98		7	0	569	N/R	N/R	106	37	
12,87	1,00	2	0,82	0,00	20,34	N/R	N/R	4,40	1,65	
25 117	3 417		17	295	3 890	N/R	N/R	1 421	1 506	
60,05	34,84	3	1,98	37,89	139,05	N/R	N/R	58,94	67,18	
12 703	731	30	79	3	836	N/R	N/R	2 626	1 680	
86 381	1 961	1 719	2 315	24	476	N/R	N/R	3 051	548	
493 925	24 105	53	1 157	1 057	73 448	N/R	N/R	34 898	18 792	
N/R	Oui	Non	Non	Non	Non	N/R	N/R	Non	Oui	
0,40	0,08	N/R	N/R	0,45	0,41	N/R	N/R	0,32	0,41	
1,25	0,08	N/R	N/R	0,74	1,23	N/R	N/R	1,35	1,28	
18,22	18,37	N/R	N/R	14,42	16,97	N/R	N/R	17,49	11,44	
32,36	42,80	N/R	85,94	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	0,00	
19,42	19,17	N/R	25,58	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	11,25	
187,13	146,93	N/R	136,87	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	211,22	
			40.00	10.10						
11,97 39,92	0,11	11,42 15,98	10,93	10,18 59,36	18,83 79,48	N/R N/R	N/R N/R	12,33 42,56	12,51 46,94	
3,64	3,31	3,29	2,98	5,86	2,65	N/R	N/R	3,26	3,86	
1,05	0,33	0,64	0,62	3,64	0,29	N/R	N/R	1,80	0,29	
34 083 246	14 066 041	N/R	N/R	0,00	0,00	N/R	N/R	9 952 169	747 923	
16,40	17,25	N/R	N/R	0,00	0,00	N/R	N/R	15,88	10,12	
88,22	93,87	N/R	N/R	0,00	0,00	N/R	N/R	90,80	88,48	
6 206 000	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
1 399 770	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	295 720	
N/R	67	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	BDL - 112	12	
N/R	95,82	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	2 - 8	14,00	
N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	BDL - 78	47,00	
N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	175 - 254	110,00	
1 075 984	N/R	N/R	N/R	N/R	43	N/R	N/R	233 950	98 240	
96 608	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	18 000	76 240 N/R	
74 542	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	74 542	N/R	
1 330	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	1 330	N/R	

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	SCC	PSG	Okomu	
Déchets collectés par un revendeur		Objectils	32 237	14 700	N/R	542 950	19 180	4 385	N/R	
agréé	kg P/C		68 429	N/R	N/R	342 730 N/R	N/R	4 303 N/R	N/R	
Déchets éliminés dans la décharge de	kg		N/R	329	N/R	N/R	9 362	N/R	569 720	
l'entreprise	m³		17 502	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
Déchets liquides éliminés dans les	m³		111 996	N/R	494 419	131 131	917 916	N/R	281 490	
lagunes Déchets incinérés (sans récupération			N/R	N/R	474 417 N/R	1 218	9 362	N/R	276	
d'énergie) Déchets valorisés par récupération	kg kg		N/R	N/R	N/R	30 510 365	7 362 N/R	N/R	38 192	
d'énergie Déchets valorisés par recyclage organ-			N/R	N/R	N/R	41 670 500	N/R	N/R	680	
ique / compostage	kg m³		16 632	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
Déchets industriels spéciaux (DIS)	***		10 032	14/10	TN/TX	TN/TX	TN/TX	TN/TX	TV/TC	
DIS remis à un collecteur agréé	kg		N/R	N/R	N/R	21 360	N/R	N/R	N/R	
Dio fernis a un conceteur agree	m³		N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	
Données agricoles			10/10	14/10	TV/TX	TV/TX	TV/TX	14/14	14/14	
Produits toxiques utilisés										
Utilisation de Carbofuran	ka		0	0	0	875	0	69	2 131	
Utilisation de Paraquat	kg		0	0	0	0	0	0	0	
Autre OMS 1a / 1b	ka		0	0	0	0	0	0	0	
	kg		0	0	O .	O .	O .	0	0	
Engrais organique utilisé Rafles	т		5	N/R	N/R	41 657	N/R	642	20 019	
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		0	N/R			N/R	042	596	
Fibres de palmistes	Т				N/R	14			0	
Autres solides	ı		0	N/R	N/R	0	N/R	0	0	
Données médicales	,		N/D	0	1	1	AL/D	0	٥	
Hôpital	nb		N/R	0	0		N/R	0	0	
Clinique	nb		N/R	1	0	0	N/R N/R	3	3	
Avant-poste de santé	nb		N/R	1	5	18	N/R	3	4	
Ambulance Médecins	nb		N/D	0		1		0	1	
Infirmiers	nb nb		N/R N/R	3	15	6	N/R N/R	5	11	
			N/R	4	3	1	N/R	0	2	
Sages-femmes Autre personnel	nb nb		N/R		48	77	N/R	8	15	
Total personnel médical			N/R	12			N/R			
Consultations	nb		6 751	7 653	68 63 354	104 386	N/R	11 225	38 905	
Hospitalisations	nb		50	716	3 751	1 277	N/R	13	446	
Planification familiale	Oui/Non		Oui	Oui	Oui	Oui	N/R	Non	Oui	
Prise en charge du VIH	Oui/Non		Oui	Oui	Oui	Oui	N/R	Non	Non	
Prise en charge de la tuberculose	Oui/Non		Oui	Oui	Oui	Oui	N/R		Non	
Paludisme diagnostiqué	nb		213	1 856	5 549	34 492	N/R	Non 3 115	12 727	
Données d'éducation	IID		213	1 636	3 347	34 472	IN/K	3 113	12727	
Crèches	nb		0	0	0	0	N/R	0	2	
Écoles maternelles				1	10	1	N/R	1		
	nb		2					1	2	
Écoles primaires	nb		23	3	10	14	N/R	1	2	
Écoles secondaires	nb		2	2	3	0	N/R	1	0	
Total	nb		27	6	23	15	N/R	3	6	
Dont écoles privées des plantations	nb		0	6	23	0	N/R	0	4	
Enseignants Dont enseignants pris	nb		140	53	86	86	N/R	37	30	
en charge par les plantations	IID		15	53	100%	2	N/R	0	21	
ŽI)	%		11%	100%	100%	2%	N/R	0%	70%	
Élèves	nb		5 558	2 469	6 870	4 203	N/R	1 209	805	

TOTAL	Socfindo	Coviphama	Socfin KCD	Agripalma	Brabanta	Camseeds	SPFS	Socapalm	Safacam
843 817	33 651	N/R	14	N/R	N/R	N/R	N/R	98 460	98 240
68 431	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	2	N/R
705 251	1 120	N/R	22 360	N/R	N/R	N/R	N/R	72 000	30 360
17 502	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R		N/R	N/R
2 808 226	313 608	N/R	N/R	N/R	0	N/R	N/R	447 927	109 739
13 904	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	2 142	906
50 356 046	N/R N/R	N/R N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R		N/R
116 997 421 16 632	N/R	N/R	N/R N/R	N/R N/R	N/R N/R	N/R N/R	N/R N/R	75 307 536 N/R	18 705 N/R
10 032	13/13	10/10	1010	1010	14/10	14/10	14/10	14/10	1 4/ 13
103 160	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	79 840	1 960
2 000	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	2 000	N/R
3 229	0	0	0	0	155	N/R	N/R	0	0
4 966	4 966	0	0	0	0	N/R	N/R	0	0
1 770	1 603	0	0	0	0	N/R	N/R	36	131
562 649	162 909	N/R	N/R	0	11 880	N/R	N/R	306 574	18 962
60 736	0	N/R	N/R	0	2 334	N/R	N/R	57 791	0
34 242	34 242	N/R	N/R	0	0	N/R	N/R	0	0
3	0	0	0	N/R	1	N/R	N/R		0
23	12	0	1	N/R	0	N/R	N/R	6	1
22	21	1	0	N/R N/R	3	N/R N/R	N/R N/R	3	9
36	22	1	1	N/R	1	N/R	N/R	6	1
161	52	1	1	N/R	15	N/R	N/R	24	28
36	18	0	0	N/R	5	N/R	N/R	3	0
216	12	0	0	N/R	15	N/R	N/R	23	6
449	104	2	2	N/R	36	N/R	N/R	56	35
440 157	82 719	1 085	4 798	N/R	16 879	N/R	N/R	53 700	48 702
10 715	1 226	0	0	N/R	1 292	N/R	N/R	679	1 265
N/R	Oui	Oui	Oui	N/R	Oui	N/R	N/R	Oui	Oui
N/R	Oui	Non	Non	N/R	Oui	N/R	N/R	Oui	Oui
N/R	Oui	Non	Non	N/R	Oui	N/R	N/R	Oui	Oui
82 165	0	2	6	N/R	4 813	N/R	N/R	11 931	7 461
7	0		0	5	0	N/R			0
85	44		0	0	1	N/R			8
169	54		5	3	12	N/R	N/R	30	12
50	20		1	2	8	N/R	N/R	7	4
311	118		6	10	21	N/R	N/R	52	24
64	24		58	61	302	N/R N/R	N/R N/R	402	229
າ ໑າາ	1 2201			01	302	11/1/	14/17	402	229
2 823	1 339			5	٥	NI/P	NI/P	Ω1	14
2 823 361 13%	1 339 52 4%		0	5	0	N/R N/R	N/R N/R	81 20%	46 20%

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SOGB	scc	PSG	Okomu	
Ratio Etudiants / Enseignant	nb		39,84	43,68	59,09	47,63	N/R	31,70	26,37	
Données des villages (uniquement pour										
Villages plantations	nb		8	11	79	23	N/R	1	5	
Population - Travailleurs logés	nb		177	466	1 924	5 941	N/R	198	3 047	
Population - Nombre d'ayant-droits	nb		222	1 850	7 982	16 862	N/R	0	3 596	
Population - Nombre d'occupants illégaux	nb		0	0	2 615	156	N/R	0	0	
Population - Nombre d'occupants autres	nb		0	0	6 457	1 995	N/R	32	0	
Total - Population	nb		399	2 316	18 978	24 954	N/R	230	6 643	
Logements	nb		66	470	1 299	3 961	N/R	151	2 707	
Logements construits	nb		6	0	1	28	N/R	0	54	
Logements rénovés	nb		35	0	12	10	N/R	4	0	
Cuisines	nb		49	470	876	3 809	N/R	147	1 237	
Cuisines construites	nb		5	0	16	24	N/R	0	66	
Cuisines rénovées	nb		16	4	3	0	N/R	4	0	
Latrines/douches	nb		53	224	933	3 783	N/R	151	2 189	
Latrines/douches construites	nb		2	0	31	25	N/R	0	135	
Latrines/douches rénovées	nb		34	0	78	24	N/R	0	0	
Terrains de sport	nb		2	7	39	23	N/R	1	6	
Magasins	nb		0	2	7	369	N/R	0	105	
Clubs	nb		1	2	4	17	N/R	1	4	
Marchés	nb		0	2	4	13	N/R	0	2	
Lieux de rencontre	nb		1	3	27	16	N/R	2	6	
Points d'eau	nb		8	30	239	486	N/R	151	2 767	

Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama Socfindo	TOTAL
27,81	28,80	N/R	N/R	25,62	19,93	24,43	11,90	26,10
13	31	N/R	N/R	41	1	8	15	236
1 971	5 739	N/R	N/R	1 119	112	707	3 473	24 874
8 033	9 106	N/R	N/R	3 872	351	407	6 752	59 033
23	180	N/R	N/R	1 500	53	0	3 534	8 061
0	1 983	N/R	N/R	365	0	0	141	10 973
10 027	17 008	N/R	N/R	6 856	516	1 114	13 900	102 941
2 072	4 624	N/R	N/R	1 108	138	728	2 415	19 739
1	166	N/R	N/R	21	0	0	0	277
114	30	N/R	N/R	14	138	0	98	455
1 016	3 659	N/R	N/R	463	138	728	2 415	15 007
7	144	N/R	N/R	2	0	0	0	264
0	19	N/R	N/R	7	0	0	0	53
988	2 477	N/R	N/R	983	138	862	1 244	14 025
134	211	N/R	N/R	300	0	0	69	907
0	125	N/R	N/R	2	0	0	48	311
12	25	N/R	N/R	11	1	11	63	201
6	116	N/R	N/R	2	1	6	120	734
6	43	N/R	N/R	1	1	2	10	92
12	2	N/R	N/R	4	1	0	3	43
12	15	N/R	N/R	4	6	2	28	122
86	562	N/R	N/R	37	4	110	2 197	6 677

6.2 Index du contenu GRI

Normes GRI		Chapitre
102	Éléments généraux d'information	
102-1	Nom de l'organisation	Message du Président
102-2	Activités, marques, produits et services	1.1 Nos chiffres clés
		1.2 Notre organisation
102-3	Lieu géographique du siège	Dernière de couverture
102-4	Lieu géographique des sites d'activités	1.4 Notre présence dans le monde
102-5	Capital et forme juridique	Rapport financier Socfin 2019
102-6	Marchés desservis	Rapport financier Socfin 2019
		5.1 Nous produisons deux matières premières issues de l'agriculture
102-7	Taille de l'organisation	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines
		1.2 Notre présence dans le monde
		Rapport financier Socfin 2019
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines
		6.1 Chiffres clés
102-9	Chaîne d'approvisionnement	2.4.1 Notre collaboration avec nos partenaires locaux
		2.5 Notre chaîne d'approvisionnement
		5. Focus sur nos produits
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	1.2 Notre présence dans le monde
		2.5 Notre chaîne d'approvisionnement
		Rapport financier Socfin 2019
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable 2.5.3 Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement
		3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
		4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
102-12	Initiatives externes	1.8 Nos engagements d'ici 2025
		2.3 Des engagements validés par des certifications
		3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
102-13	Adhésion à des associations	Rapport développement durable 2019
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Message du Président
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	1.5 Notre système de gouvernance
		1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
		1.8 Nos engagements d'ici 2025
		2.1 Contexte
		3.1 Contexte
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	1.5 Notre système de gouvernance
		1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoc- cupations concernant les questions d'éthique	1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
		3.2 Nos engagements pour nos employés locaux et les communautés
		3.3 Notre engagement pour le respect des droits humains des communautés
		3.4.1.7 Le Groupe Socfin applique une politique de tolérance zéro concernant la violence et le harcèlement sur le lieu de travail (hommes et femmes) et s'engage à protéger ses employés contre de tels actes
		3.4.1.8 Notre système de gestion des plaintes internes

102-18	Structure de gouvernance	1.5 Notre système de gouvernance
102-19	Délégation de l'autorité	1.5 Notre système de gouvernance
	Responsabilité de la direction en lien avec les en-	
102-20	jeux économiques, environnementaux et sociaux	1.5 Notre système de gouvernance
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	1.5 Notre système de gouvernance
		1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	1.5 Notre système de gouvernance
		1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
		1.8 Nos engagements d'ici 2025
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	1.5 Notre système de gouvernance
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	1.5 Notre système de gouvernance
102-33	Communication les préoccupations majeures	1.7 La mise en œuvre de notre gouvernance responsable
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	1.7.3 Nos partenaires au quotidien
		1.7.4 Nos parties prenantes nous évaluent
		2.5 Notre chaîne d'approvisionnement
		3. Pour nos employés locaux et les communautés
		6.5 Glossaire
		Rapport financier Socfin 2019
102-41	Accords de négociation collective	3.4.1.3 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	Rapport développement durable 2019
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	Rapport développement durable 2019
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Rapport développement durable 2019
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Rapport financier Socfin 2019
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	1.8 Nos engagements d'ici 2025
		6.3 Méthodologie
102-47	Liste des enjeux pertinents	1.8 Nos engagements d'ici 2025
102-48	Réaffirmation des informations	Rapport développement durable 2019
102-49	Modifications relatives au reporting	Structure du Rapport développement durable 2019
		6.3 Méthodologie
102-50	Période de reporting	2019
102-51	Date du rapport le plus récent	Rapport développement durable 2018 édité en mai 2019
102-52	Cycle de reporting	Annuel
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	info@socfin.com
	Déaleastica de marcatina de la Constitución de la C	www.socfin.com/fr/contact
102-54	Déclaration de reporting en conformité avec les normes GRI	Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue
102-55	Index du contenu GRI	6.2 Index du contenu GRI
102-56	Vérification externe	Un vérification externe est prévue pour le Rapport développe- ment durable 2020

200	Économique	
201	Performance économique	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	1.1 Nos chiffres clés
		6.1 Chiffres clés
		Rapport financier Socfin 2019
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	4.5.2 Nous mettons en place des mesures de gestion des risques liés aux changements climatiques
201-3	Obligations liées au régime à prestations déter- minées et autres régimes de retraite	3.4.1.3 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés
201-4	Aide financière publique	Rapport financier Socfin 2019
202	Présence sur le marché	
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la commu- nauté locale	3.4.1.5 Au sein du Groupe Socfin, nous nous efforçons de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité 6.1 Chiffres clés
203	Impacts économiques indirects	
203-1	Investissements dans les infrastructures et	Rapport développement durable 2019
203-1	mécénat	
		6.1 Chiffres clés
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	1.1 Nos chiffres clés
		3.4.1.9 Nous soutenons nos employés en répondant à certains de leurs besoins financiers 3.4.5.1 Nous soutenons financièrement nos employés pour la
		scolarité de leurs enfants
		3.4.6.3 Nous assurons le transport de nos employés vers leur lieu de travail
204	Pratiques d'achats	
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	2. Pour un développement local et rural
205	Lutte contre la corruption	
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	1.7.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
205-2	Communication et formation relatives aux poli- tiques et procédures de lutte contre la corruption	1.7.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
206	Comportement anticoncurrentiel	
206-1	Actions en justice contre le comportement anti- concurrentiel et les pratiques antitrust	0
300	Environnemental	
301	Matières	
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	4.4.2 Notre revalorisation des déchets
		4.4.3.3 Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux
302	Energie	2274 No. 1111 1111 1111 1111 1111 1111 1111
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organi- sation	3.3.7.1 Nous participons à l'approvisionnement en énergie et en eau des villages des communautés
		4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie
		4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables
		6.1 Chiffres clés
302-3	Intensité énergétique	6.1 Chiffres clés
302-4	Réduction de la consommation énergétique	4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie
		4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables
		6.1 Chiffres clés
302-5	Réductions des besoins énergétiques des produits et services	4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie
		4.5.3 Nous investissons dans la production d'énergies renouvelables

		6.1 Chiffres clés
303	Eau et effluents	
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource	4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
304	Biodiversité	4.4.1 Notice gestion de read et du soi
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	2.4.1.3 Nos partenaires pour des projets de développement
		4.4 Notre système de gestion des ressources naturelles
304-3	Habitats protégés ou restaurés	3.3.6 La Protection des populations autochtones
		4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration
305	Émissions	
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	4.4.3.2 Nous nous engageons à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion existantes afin de prévenir les émissions atmosphériques et améliorer la qualité de l'air
		6.1 Chiffres clés
305-4	Intensité des émissions de GES	6.1 Chiffres clés
305-5	Réduction des émissions de GES	4.4.3.4 Nous effectuons des maintenances préventives pour réduire notre consommation d'énergie
	ź.,	6.1 Chiffres clés
305-7	Émission d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	6.1 Chiffres clés
306	Effluents et déchets	
306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination	4.4.1 Notre gestion de l'eau et du sol
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	4.4.2 Notre revalorisation des déchets
		4.4.3.3 Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux
		4.5.3.3 Les séchoirs à biomasse
007		6.1 Chiffres clés
307	Conformité environnementale Non-conformité à la législation et à la réglementa-	
307-1	tion environnementales	4.4.3.6 Le reporting des non-conformités environnementales
308	Évaluation environnementale des fournisseurs	
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	2.5 Notre chaîne d'approvisionnement
400	Social	
401	Emploi	
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines
		6.1 Chiffres clés
401-3	Congé parental	6.1 Chiffres clés
403	Santé et sécurité au travail	
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	2.5.4 Sécurité dans la chaine d'approvisionnement
		3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
403-2	Indentification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
403-3	Services de santé au travail	3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	3.1 Contexte
		4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	3.4.3 La sécurité au travail de nos employés, une priorité
100 0		

403-9	Accidents du travail	3.4.3.5 Le taux d'accident
		6.1 Chiffres clés
404	Formation et éducation	
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	3.4.3.3 Nous formons et nous sensibilisons nos équipes
		6.1 Chiffres clés
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide de transition	3.4.3.3 Nous formons et nous sensibilisons nos équipes
405	Diversité et égalité des chances	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	3.4.2 Nos chiffres clés des ressources humaines
		6.1 Chiffres clés
408	Travail des enfants	
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	1.7.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
409	Travail forcé ou obligatoire	
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	1.7.2.2 Nous appliquons une tolérance zéro contre
410	Pratiques de sécurité	
410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	3.4 Notre engagement social pour nos employés et le respect de leurs droits humains
413	Communautés locales	
413-2	Activités générant des impacts négatifs substan- tiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	3.3.2 Notre engagement à respecter les droits des communautés : CLIP
		4.4.3 Nous protégeons la biodiversité et travaillons à son amélioration

6.3 Méthodologie

Périmètre de reporting :

les plantations, les sociétés opérationnelles (Socfinco FR, Socfin Green Energy, Socfin Research, Sodimex FR et Sogescol FR).

Calendrier et collecte des données :

Pour rédiger ce rapport, les actions suivantes ont été entreprises :

- Mensuellement tout au long de l'année 2019, nous avons collecté les données chiffrées en matière environnementale, médicale et de santé et sécurité au travail. Ces données sont contrôlées, éventuellement corrigées, et traitées statistiquement (statistique descriptive).
- Au fur et à mesure des évaluations par des tierces parties (comme le programme SPOTT ou le questionnaire EcoVadis), nous identifions les données que nous devons éventuellement ajouter à la liste des indicateurs à mesurer et à collecter auprès des sites.
- Chaque site est invité à rédiger son propre rapport développement durable en suivant la même table des matières que l'année précédente, et à transmettre certaines données chiffrées qui évoluent peu au courant de l'année (Infrastructures scolaires, villages, etc.).
- En janvier 2020 : nous avons défini une nouvelle table des matières pour le rapport développement durable du Groupe, par rapport aux plus récentes indications du GRI, aux recommandations de la Bourse du Luxembourg, aux exigences spécifiques de transparence (sachant que les données sont collectées mais pas nécessairement rendues publiques) ainsi qu'aux engagements pris.
- En février 2020, la Direction financière a collecté les informations en matière de coûts d'investissements, de maintenance des infrastructures et d'actions dans les domaines sociaux et environnementaux.

- Ensuite, nous contrôlons les rapports des sites, analysons les données factuelles et chiffrées, les croisons, les faisons corriger si nécessaire et traitons les informations chiffrées consolidées de manière statistique. Les actions remarquables des sites sont sélectionnées afin d'être mises en avant dans le rapport.
- Le rapport du Groupe est ensuite rédigé, il reprend des extraits des rapports développement durable des sites opérationnels et les réalisations au niveau du département.
- Ce rapport est validé par au moins un membre du Conseil d'Administration de Socfin S.A.

6.4 Correspondance avec les recommandations de la Bourse du Luxembourg

Principes de gouvernance d de la Bourse de Luxembour		Information correspondante par Socfin S.A.	Chapitre du rapport
Principe 9 – Responsabilité sociale et environnementale			
La société définit sa politique en matière de responsabilité sociale et environnementale,		Politique de gestion responsable	1.7.1
Recommandation 9.1		Politique de gestion responsable	1.7.1
	ts RSE dans sa stratégie de création de it comment la démarche RSE y contribue,		
Recommandation 9.2 La société présente l'information en matière RSE dans un rapport dédié ou au sein du rapport de gestion, dans une rubrique spécifique ou dans une annexe relative au développement durable, Elle y analyse la durabilité de ses activités et fournit les informations non-financières claires et transparentes à l'appui,		Rapport de développement durable	1.7.1
	Ligne de conduite La société est encouragée à utiliser un cadre reconnu au plan international (Global Reporting Initiative, International Integrated Reporting Framework, SASB sustainability standards, FSB-TCFD Climate related financial disclosures et/ou normes similaires) pour préparer un tel rapport, Elle est invitée à s'aligner aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unis,	Index GRI	6.2
Recommandation 9.3 Le Conseil d'administration traite régulièrement des risques non-financiers de la société, dont notamment les risques sociaux, sociétaux et environnementaux,		Les risques sociaux, sociétaux et environnementaux sont traités par le Conseil d'Administration deux fois par an	1.5

Recommandation 9.4 La société publie une note méthodologique, soit dans son rapport RSE, soit sur leur site internet, relative à la manière dont les éléments significatifs ont été identifiés et les données établies,		Méthodologie	6.3
	Ligne de conduite 1 La société indique sous forme de tableau de bord les indicateurs de performance RSE applicables à son activité, La société est amenée à présenter des indicateurs en faisant une comparaison dans le temps,	Certains indicateurs sont présents dans des chapitres dédiés, d'autres sont répartis dans plusieurs chapitres :	
	A titre illustratif, les indicateurs significatifs pourraient comprendre :		
	• effectifs	Effectifs	3.4.1.5, 3.4.1.6 et 3.4.2
	• formation du personnel	Formation du personnel	2.2, 2.4.1.2, 2.4.1.4, 2.5.3, 2.5.4, 3.1, 3.4.3.2, 3.4.3.3, 3.4.3.5, 3.4.4.3, 4.4.1.1, 4.4.2.1, 4.4.3.5 et 4.5.2
	• sécurité	Sécurité	2.5.4, 3.1 et 3.4
	• absentéisme	Absentéisme	3.4.3.5
	• parité hommes/femmes	Parité homme/femme	1.5, 3.4.1.4, 3.4.1.5 et 3.4.1.7
	• sous-traitance et relations avec les fournisseurs	Sous-traitance	1.7.1, 1.7.2.1, 2.4.1.1, 2.5.3, 2.5.4, 3.4.1.1, 3.4.4.2 et 4.4.3.1
	• consommation d'énergie	Consommation d'énergie	3.3.7.1, 4.2, 4.4 et 4.5.3
	• consommation d'eau	Consommation d'eau	3.2, 3.3.7.1, 3.4.6.1, 4.2 et 4.4
	• traitement de déchets	Traitement des déchets	4.1, 4.4 et 4.5.3.3
	• émissions de CO2	Emissions de CO2	4.4.3.2 et 4.5.3
	• adaptation aux conséquences du changement climatique	Adaptation aux conséquences du changement climatique	4.5.2
	• mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	4.4

6.5 Glossaire

Abréviation	Sens
ACMS	Association Camerounaise pour le Marketing Social
AIPH	Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile
AMMCO	Organisation africaine pour la conservation des mammifères marins
APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte D'Ivoire
ASF	Association de Santé Familiale
AVD	Association des Villages Déplacés
CCT	Convention Collective de Travail
CIRAD	Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
COVID-19	Coronavirus 2019
DART	Days Away from work, days of Restricted work activity or job Transfer
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DEG	Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft
DCO	Demande Chimique en Oxygène
EF	Earthworm Foundation
EFA	Écoles Familiales Agricoles
EPI	Equipements de Protection Individuels
FEFO	First Expired – First Out
FFB	Fresh Fruit Bunches = régimes de fruits
FISDES	Fonds Ivoiro- Suisse de Développement Economique et Social
GES	Gaz à Effet de Serre
GPSNR	Global Plateform for Sustainable Natural Rubber
HSC/HCS	Haut Stock de Carbone
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HVC/HCV	Haute Valeur de Conservation
IECD	Institut Européen de Coopération et de Développement
IFC	Institut Français du Caoutchouc
ISO	International Organization for Standardization
IUCN	International Union for Conservation of Nature
MoU	Memorandum of Understanding
MSF	Médecins Sans Frontières
N/A	Not Available
N/R	Not Relevant
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHCHR	Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights
OHSA	Occupational Safety and Health Administration
OHSAS	Occupational Health and Safety Assessment Series
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PSI	Population Services International
PSK	Population Services Khmer
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
RDC	République démocratique du Congo

Abréviation	Sens	
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises	
RSPO	Table ronde pour l'huile de palme durable - Roundtable on Sustainable Palm Oil	
SA	Social Accountability	
SFI	Société Financière Internationale	
SGE	Système de Gestion Environnemental	
SSE	Santé, Sécurité et Environnement	
SST	Santé et Sécurité au Travail	
TIP	Tire Industry Project	
TFT	The Forest Trust	
TPE	Très Petites Entreprises	
UNDRIP	United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples	
VCS	Verified Carbon Standard	
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine	
WBSCD	World Business Council for Sustainable Development	



"One can do nothing with nothing, but one can do plenty with little".

Adrien Hallet





4 avenue Guillaume L - 1650 Luxembourg info@socfin.com www.socfin.com

